

# Les dix points chauds de l'économie canadienne

par Michel Guénard

Utilisant la fine pointe de la technologie moderne en prospective économétrique — le modèle CANDIDE — le Conseil économique du Canada vient dans son Neuvième Exposé annuel sous le titre "Les années 70" de dévoiler les prochaines coordonnées de l'économie nationale. Dans un tour d'horizon des principaux indicateurs économiques de la réalité canadienne, le Conseil définit certains objectifs et critères qui devraient guider le Canada d'ici 1975. A l'intérieur d'une perspective qui se veut globale, le Conseil énumère dix points chauds à surveiller de près:

**Chômage:** 4.5% en 1975, en comparaison d'une moyenne annuelle de 5.2% au cours des années 60;

**Prix:** augmentation annuelle moyenne de 3% de l'indice de prix du PNB, comparativement à un taux annuel moyen de 3.2% au cours de la dernière décennie; **Croissance:** accroissement du produit national brut de 6% par année, compte non tenu des hausses de prix, par rapport à une augmentation moyenne de 5.4% au cours des années 60;

**Productivité:** progression de la production par personne employée de 2.8% en moyenne par année, comparativement à 2.3% au cours de la décennie 1960-1970; **Revenu disponible réel par habitant (salaire net):** augmentation moyenne de 4.7%, de 1973 à 1975, par rapport à 3.5% au cours des années 60;

**Investissements en biens d'équipement:** accroissement de 10% par année au cours de la période de prévision, compte non tenu des hausses de prix soit une hausse par rapport au taux annuel moyen d'augmentation de 6.8% durant les années 60;

**Construction de logements:** augmentation annuelle moyenne de 5.5% au cours de la période 1973-1975, alors que le taux de croissance des investissements dans ce secteur, au cours des années 60, n'était que de 4.3% par année;

**Dépenses de consommation:** augmentation moyenne de 5.5% par année, compte non tenu de l'inflation, comparativement à une hausse moyenne de 4.9% par année, de 1960 à 1970;

**Dépenses publiques en biens et services:** augmentation moyenne de 5% par année de 1973 à 1975, soit une légère baisse par rapport au taux de 5.1% par année au cours de la décennie 1960-1970;

**Commerce extérieur de biens et services:** augmentation de 6% par année des exportations entre 1973 et 1975 (9.8% en moyenne de 1960 à 1970) et de 6.5% par année pour les importations (8.5% au cours des années 60).

### Premières réactions...

M. Charles Perreault, président du Conseil du patronat du Québec et membre du Conseil économique du Canada souligne la réduction du rôle de l'état comme

facteur anticyclique dans l'avenir économique du pays. Pour lui, il est évident qu'une réduction des impôts qui ramènerait le plafond de l'assiette fiscale de 23.5% du revenu imposable entraînerait une hausse de la demande des biens et services qui bénéficierait à l'ensemble du secteur privé.

Il nous souligne judicieusement qu'à ce sujet l'Exposé du Conseil rejoint les suggestions contenues dans le Mémoire du CPQ au gouvernement Bourassa en août dernier. Autre fait important pour M. Perreault, c'est le peu d'impact sur l'emploi (1.5%) de l'accroissement de 6.5% par an du volume des biens manufacturiers au pays. Il nous rappelle que c'est une illusion longuement entretenue que de croire que le chômage pouvait être résorbé par une croissance soutenue du secteur manufacturier. Il explique cet échec par des contraintes tant technologiques qu'historiques qui bloquent l'embauche de la main-d'œuvre dans le secteur secondaire.

Reprenant à son compte les thèses de Jean Fourastier, M. Perreault note que le seul secteur capable d'éponger le trop plein de la nouvelle main-d'œuvre

(Suite à la page 26)

### L'oléoduc Montréal-Ile Verte:

## Le cordon ombilical de toute une région

par Alain Gerbier

Le port pétrolier de l'île Verte est officiellement en gestation. Pour mener à terme ce projet, il importe que l'infrastructure d'approvisionnement soit rapidement mise en place.

Un oléoduc, cordon ombilical de l'entreprise, devrait, sous peu, relier la région de l'île Verte à Montréal. On révoit en effet que l'oléoduc Portland-Montréal sera, dans un délai de dix mois, complètement saturé.

Confiés au bureau d'ingénieurs-conseils, C.D. Howe et à la société Scott Management, les études d'ingénierie auraient été récemment complétées.

L'oléoduc suivrait, le long du fleuve, le même parcours que les lignes à haute tension de l'Hydro-Québec. Ce choix s'explique par le souci du gouvernement d'éviter la multiplication des "corridors d'énergie" et de réduire le nombre d'expropriations. Il semble que les difficultés d'implantation de "ducs d'Albe" dans les parages de l'île Verte (difficultés inhérentes à la nature du sous sol dans le bras du fleuve

# LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMM  
635, EST HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL 357

## Usine de papier fin à Lennoxville

Lennoxville verra-t-elle pour bientôt la mise en chantier de son usine de papier fin de \$4.6 millions projetée pour 1973? C'est à cette date que sont prévus les premiers travaux de la "Lennox Paper Co." dont le président S.E. McGurk nous dit qu'elle devrait entrer en opération au printemps de 1974. Filiale de la Québec Gaspé Mining, l'usine d'une superficie de 25 acres est appelée à produire quelques 15,000 tonnes de papiers hygiéniques, essuie-tout, serviettes, etc.

Rappelons que la Québec Gaspé Mining a déjà pris une participation financière de \$700,000 qui sera épaulée par une subvention de \$900,000 du Ministère de l'expansion régionale. Une dette obligatoire de \$3 millions viendra compléter l'apport financier de cette entreprise qui devrait créer de soixante à soixante-dix emplois dans la région des Cantons de l'Est. Les sources d'approvisionnement en matière première proviendront tant des Etats-Unis que du Canada, mais le marché d'écoulement de la production sera concentré à la région du Québec.

## Les sociétés de finance veulent améliorer leur image de marque

Les relations avec le consommateur, la protection de ce dernier et son éducation sont les principales préoccupations du nouveau président de la Fédération des sociétés de financement, M. Guy Edouard Deslauriers.

La Fédération des sociétés de financement, qui tenait son 16ème congrès annuel à Ottawa, la semaine dernière, regroupe les principales sociétés de financement canadiennes, ce qui représente 90% de toutes les opérations de crédit à la vente accordées par l'industrie au Canada. Les Banques à charte ne font pas partie de cette fédération bien que certains aspects de leurs activités soient en concurrence directe avec ses membres. Une concurrence d'ailleurs jugée déloyale par les compagnies de financement. Parmi ces dernières, citons Avco, Canadian Acceptance, IAC, Laurentide Financial Corporation, Traders Group, Union Acceptance Corp, parmi les plus importantes.

Pour situer l'importance de cette industrie, rappelons que sur 100 voitures vendues par les fabricants aux concessionnaires canadiens, plus de 90 sont financées au stade du gros par les sociétés membres de la fédération. Au stade du détaillant, plus de 20% de tous les camions et automobiles neufs vendus par les concessionnaires à leurs clients sont financés par l'intermédiaire des compagnies de financement de vente. General Motors Ford et Chrysler ont d'ailleurs leur propre société de financement. En 1972, le crédit à la vente au détail des biens qui ne sont pas destinés au consommateur équivalait à la moitié du total de \$1.8 milliard de crédit à la vente accordé par l'industrie. Malgré tout, le consommateur reste l'un des principaux clients de l'industrie, et les déclarations du nouveau président tendent à prouver que la façon dont les consommateurs perçoivent les sociétés de financement est très importante.

M. Deslauriers, qui est président et chef de l'administration de Commercial Credit Corporation Limited nous a en effet déclaré que cette année en tant que président de la fédération, il mettra l'accent sur des programmes d'éducation du consommateur, en recourant à des méthodes aussi modernes que l'audio-visuel, et essaiera d'améliorer l'image de marque de l'industrie.

Pour M. Deslauriers, l'industrie est sortie assainie de la crise qu'elle a connue en 68-69, qui a en-

trainé des fusions, des regroupements permettant un meilleur contrôle des profits ainsi que l'amélioration de la gestion.

Le nouveau président de la Fédération des sociétés de financement note à cet égard que la situation au Québec est excellente, bien qu'il faille noter un manque de communications entre le législateur et l'industrie. M. Deslauriers tend cependant à rendre hommage à M. Tetley pour son travail dans ce domaine. De toute façon, estime-t-il, "un consommateur bien protégé rapporte plus à l'industrie".

M. Deslauriers déplore également qu'il n'y ait pas une plus grande normalisation des législations entre les provinces en ce domaine de la protection du consommateur, ce qui oblige l'industrie à des "acrobaties" pour pouvoir se conformer aux règlements.

Enfin, interrogé sur l'évolution du marché financier M. Deslauriers prévoit que les taux d'intérêt à court terme, c'est à dire de 60 à 90 jours, devraient augmenter légèrement de 5 1/8 à 6 1/4.

## Bell Canada demande une hausse des tarifs

Montréal - La progression constante des dépenses, malgré des gains de productivité appréciables, et le taux de rendement insuffisant du capital sont les principales raisons invoquées par Bell Canada à l'appui des demandes de majorations tarifaires que cette entreprise vient de soumettre, pour approbation, à la Commission canadienne des transports.

Les nouveaux tarifs que propose Bell Canada prendraient effet en deux étapes, et touchent presque tous les volets de l'exploitation de la société. Seraient notamment majorés:

\* de 5 cents par mois en 1973 puis de 6¢ en 1974, le tarif de base du service téléphonique résidentiel;

\* de 5 cents par mois, depuis janvier 1973, le tarif des postes supplémentaires résidentiels et d'hôtels;

\* de 2 à 10 cents, le tarif de la

(Suite à la page 30)

### Retard de livraison

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser le retard apporté à la livraison de leur journal. Ce retard est imputable à des difficultés de production consécutives aux pannes d'électricité survenues à l'occasion de la grève de l'Hydro-Québec.

Pages 7 à 12

Dossier Pollution

## Le meuble

# Un groupe d'acheteurs américains vient étudier les produits canadiens sur place

MONTRÉAL, Un groupe de 45 acheteurs de huit grandes villes américaines visiteront la plus importante exposition de meubles de bureau et de meubles "à contrat" du Canada au cours de la semaine.

Grâce à la collaboration du Ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, les acheteurs, architectes et spécificateurs passeront deux jours (14 et 15 novembre) à Montréal pour se familiariser avec les produits et capacités de quelque 20 manufactu-

riers. La plupart de ces manufacturiers exposent en permanence à Place Bonaventure; les autres s'y installeront pour l'occasion.

Secondés par la direction des foires et missions du Ministère de l'Industrie et du Commerce et l'Association des Fabricants de Meubles du Québec, les consulats canadiens à New York, Boston, Buffalo, Chicago, Cleveland, Détroit, Minneapolis et Philadelphie ont émis les invitations et assuré le transport du groupe américain.

Arrivés à Montréal le matin du 14, ils visiteront les salles d'exposition aux étages "E" et "D" de la Place Bonaventure et pourront, s'ils le désirent, organiser des visites d'usines dans la région métropolitaine.

La direction de Place Bonaventure sera l'hôte des visiteurs américains lors d'une réception mardi soir.

Un porte-parole de l'Association des Fabricants de Meubles du Québec s'est dit confiant quand au succès de cette mission. "Nous offrons qualité de produit et de fabrication ainsi qu'une diversité de choix et de prix, a-t-il déclaré. Nous sommes confiants que ce genre d'exposition de nos produits contribuera à consolider notre position sur le marché d'exposition."

Les meubles de bureau et à contrat représentent plus de la moitié des exportations (estimées à \$40 millions en 1972) de meubles canadiens.

Rappelons enfin que Monsieur Leigh Townsend, vice-président directeur général de Les Industries Vilas Ltée, filiale de Les Industries Molson Limitée, a été élu président du comité des expositions de l'Association des Fabricants de Meubles du Québec.

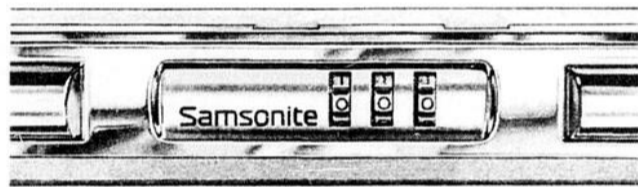
Il succède à Monsieur W.E. Kilgour, président de J.W. Kilgour & Frère Ltée, qui continuera cependant d'occuper les postes de vice-président et d'administrateur de l'AFMQ.

Monsieur Townsend, qui est trésorier, administrateur et membre du comité exécutif de l'AFMQ, était membre du comité des expositions depuis un an.

**Vous souvenez-vous de la dernière mallette à documents que vous avez achetée? Vous souvenez-vous de la petite clé qui l'accompagnait?**

Vous l'avez probablement perdue, pas vrai? Voilà pourquoi, maintenant, votre mallette ne peut être fermée à clé. (Dommage si elle l'était quand vous avez perdu votre clé...)

Si cela vous est arrivé, ou si la seule pensée de ce malheur vous empêche de dormir la nuit, vous serez heureux d'apprendre qu'on a éliminé le besoin de porter la clé attachée à une chaînette autour du cou.



La nouvelle mallette à documents Samsonite Classic 100 est fournie avec une serrure spéciale à combinaison. Mais ce n'est pas tout. Vous pouvez la régler selon la combinaison de votre choix. Vous n'aurez donc jamais à vous préoccuper de la perte du contenu. A moins, évidemment, que vous ne perdiez la mallette elle-même.

La mallette Classic 100 a un espace pour chaque chose. C'est la mallette à documents la mieux organisée à date. L'intérieur spacieux contient plusieurs cartables de même que deux cahiers à trois anneaux. Elle est conçue de façon à vous permettre de trouver ce que vous cherchez au premier coup d'oeil, et des espaces y sont réservés pour le stylo, le passeport, les cartes d'affaires et les billets d'avion. L'extérieur, en vinyle robuste résistant aux taches, est offert en Cordovan, Noir et Cèdre espagnol. L'intérieur est de couleur assortie. Choisissez parmi les profondeurs de 2", 3" et 5".

CLASSIC 100



**Samsonite**

SAMSONITE OF CANADA/STRATFORD/ONTARIO

## A qui a profité Expo-Profits?

par Alain Gerbier

Au cours des années dernières, le ministère de l'Industrie et du Commerce a augmenté le nombre de ses services satellites. Dans un désordre chronologique, citons "la Direction du Commerce, le Service de fabrication sous licence, la Direction des communications; le Centre de Recherche Industrielle du Québec..."

Chacun de ces services admettait l'existence de ses homologues mais, évoluant sur des orbites parallèles, aucun d'entre eux n'avait jusqu'alors eu l'occasion de se rencontrer. Sans doute pour éviter que ne se fasse jour un certain manque de concertation ou que l'un de ces services n'éclipse ou ne nuise à un autre, le MIC a jugé opportun de provoquer une rencontre.

Expo-Profits en a été le pôle. L'attraction réciproque qui s'est développée au cours de la manifestation et les échanges qui l'ont marquée justifient pleinement le rôle d'"entremetteur" que M. Guy Saint-Pierre s'est vu, implicitement, confier.

En s'assurant la participation d'Innovation Québec et celle d'Informattech (qui appartiennent à d'autres systèmes: "initiative locale" et ministère des Affaires intergouvernementales), le ministre a offert aux visiteurs un tour d'horizon (4) complet de la recherche industrielle.

Une première approche pouvait laisser supposer que les services présentés par les divers exposants étaient concurrents. Une étude plus approfondie a permis à chacun de découvrir que les pièces du puzzle se complètent.

Reprenons l'exemple proposé par M. Chevalier (Service de fabrication sous licence): "Innovation Québec recense les inventeurs et "mène" les projets intéressants au prototype; le Service de fabrication sous licence effectue le marketing du prototype et, le cas échéant, le CRIQ en assure; après l'avoir évalué, le développement industriel.

### UN SOMMIER QUI A DU RESSORT

Plus de quatre banques d'information ont comparé leurs capitaux. L'intérêt qu'elles ont suscité durant l'exposition est allé croissant. Parmi les services offerts, retenons ceux du bureau de fabrication sous licence qui "met gratuitement à la disposition des requérants des renseignements détaillés sur les offres de fabrication (sous licence) et les occasions d'affaires qui se présentent au Canada ou à l'étranger"; le Service d'Analyse de l'Infor-

## Démission de M. Rasminsky

Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, démissionnera de son poste le premier février 1973, date de son 65e anniversaire de naissance. M. Rasminsky a manifesté le désir de quitter son poste à cet âge, bien que son présent mandat n'expire que le 24 juillet 1975.

M. Rasminsky a fait part de sa décision aux administrateurs à l'occasion d'une assemblée régulière tenue à Ottawa, le 22 octobre dernier. Le Gouverneur avait choisi cette occasion afin de rendre clair et indiscutable le fait que sa décision était sans relation avec l'élection du 30 octobre, alors en cours. M. Rasminsky informa le Premier ministre et le ministre des Finances de sa décision, le 29 octobre.

(Suite à la page 28)

(Suite à la page 26)

# COMBIEN

**coûte l'entretien de votre immeuble?**

Lorsque MODERNE l'entretiendra vous le saurez exactement, compte tenu des frais de main-d'oeuvre, d'assurance, de sécurité sociale, de formation du personnel, d'administration, d'équipement et de surveillance. MODERNE s'occupe de tout. Il prend tous les soucis de l'entretien à son compte. Demandez au représentant MODERNE de votre localité comment vous pouvez donner plus de valeur aux dollars que vous destinez à l'entretien.

**MODERNE**



SERVICE D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES  
UNE DIVISION DE DUSTBANE ENTERPRISES LIMITED

CP 8381, Ottawa, Ontario, K1G 3K1 Succursales dans les principales villes du Canada.  
LA PLUS IMPORTANTE ENTREPRISE DE NETTOYAGE SOUS CONTRAT DU CANADA.

Pour une période de 90 jours

## La Grande Bretagne instaure le gel des prix et des salaires

par Jean-Pascal Lion

La concertation tripartite a échoué. Le chancelier de l'Échiquier, M. Anthony Barber, n'a pas réussi à convaincre les représentants du Congrès des Syndicats (TUC) et ceux de la Confédération des industries britanniques (CBI) d'accepter volontairement une limitation des salaires et des prix avec l'appui du gouvernement. Le premier ministre britannique, M. Edward Heath a donc dû se résigner à décréter un blocage des prix et des salaires ainsi que des loyers et des dividendes pour une période de 90 jours.

M. Heath s'est également réservé la possibilité de prolonger ce gel de 60 jours, si dans ce laps de temps de 90 jours aucune entente n'intervient entre les syndicats, le patronat et le gouvernement sur les modalités de la lutte contre l'inflation. M. Heath ne désespère pas en effet d'arriver à un consensus tripartite.

La pierre d'achoppement des conversations fut l'opposition ferme des syndicats à tout blocage des salaires de type statutaire, ou volontaire, alors qu'ils réclament un gel officiel des prix, surtout dans l'alimentation. Par contre les représentants du CBI, beaucoup plus souples étaient prêts à accepter un blocage statutaire, pourvu que celui-ci s'appliquât aussi bien aux prix qu'aux salaires.

M. Heath a également fait savoir que le blocage accepterait quelques exceptions. Interrogé sur ce qui pourrait arriver si aucun accord volontaire n'intervient dans les cinq mois de blocage possibles, le premier ministre britannique a répondu que le gouvernement pourrait alors prendre des mesures permanentes pour lutter contre l'inflation et aider les salariés les moins favorisés ainsi que les retraités, les deux catégories les plus

(Suite à la page 27)

## Augmentation des prix des cigarettes

Imperial Tobacco a décidé d'augmenter le prix des cigarettes vendues aux grossistes, l'augmentation qui entrera en vigueur le 20 novembre est de 57 cents pour mille cigarettes, et entraînera probablement une majoration du prix de détail d'au plus deux cents le paquet. Les cigarettes à bout filtre, à bout uni, de format régulier ou King Size, en paquets de 20 ou 25 sont toutes touchées par cette augmentation.

Le tabac à cigarette demeure au même prix de même que les ciga-

(Suite à la page 28)

## Les augmentations prévues par les conventions collectives en hausse

Selon le ministère du Travail du Canada, les ententes salariales négociées collectivement au cours du troisième trimestre de 1972 prévoient un taux d'augmentation supérieur à celui des ententes négociées au cours du deuxième trimestre de 1972.

Au cours du troisième trimestre de 1972, l'augmentation annuelle moyenne composée du salaire de base s'établissait à 8.6 p. 100. Au cours du deuxième trimestre de 1972, le chiffre correspondant avait été de 7.3 p. 100.

Les chiffres sont fondés sur une analyse permanente des conventions collectives visant 500 travailleurs ou plus dans les industries autres que l'industrie de la construction.

Parmi les 97 conventions conclues

au cours du troisième trimestre de 1972, 37 étaient d'une durée de trois ans, 50, d'une durée de deux ans et 10, d'une durée d'un an.

Les conventions d'une durée d'un an, conclues au cours du troisième trimestre de 1972, prévoyaient des augmentations annuelles moyennes du salaire de base de 7.5 p. 100, mais la moyenne pour l'ensemble des 97 conventions était de 8.6 p. 100. Dans le cas des conventions d'une durée de deux ans, l'augmentation était de 10.3 p. 100 pour la première année et de 7.3 p. 100 pour la seconde année; dans

les conventions d'une durée de trois ans, elle était de 15.0 p. 100 pour la première année, de 6.1 p. 100 pour la deuxième année et de 4.8 p. 100 pour la troisième année.

## Vocation internationale de la BCN (Europe)

L'important édifice qu'occupe maintenant la Banque Canadienne Nationale (Europe) sur l'avenue Georges V, à Paris sera la plaque tournante d'activités qui permettront à l'institution bancaire d'affirmer véritablement sa vocation de grande banque internationale.

En 1907, la Banque Canadienne Nationale (France) installait un "guichet de change" pour satisfaire les besoins des canadiens demeurant en France ainsi que des canadiens de passage.

En 1969, la Banque Canadienne Nationale (Europe) modifiait sa raison sociale en vue de consacrer essentiellement son activité à favoriser le développement. Afin de promouvoir les relations d'affaires entre les entreprises canadiennes et européennes, elle céda 20% de sa participation à la Dow Banking Corporation de Zurich et 20% à Messieurs Hottinguer et Cie de Paris. Elle conservait la majorité de sa participation soit 60%.

Cette année, plus précisément en octobre, elle transférait son siège social à proximité des Champs Élysées, et encourageait sa clientèle européenne à développer leurs affaires au Canada. A court terme, la BCN (Europe) envisage l'implantation de filiales en Angleterre, au Luxembourg et en Allemagne.

Le directeur général de BCN (Europe), M. Marc-A. Dumas de Chabaud-Latour soulignait récemment les objectifs particuliers de la BCN tant en Europe qu'en Afrique. C'est ainsi que la BCN réalisera bientôt une participation dans une banque d'affaires au Gabon et dans une banque de dépôt au Zaïre (ex-Congo).

"L'objectif essentiel, a souligné M. de Chabaud-Latour, est de prévoir, d'aplanir et de résoudre toutes les difficultés que rencontre un homme d'affaires, de quelque nationalité qu'il soit, quand il veut approcher et conquérir un marché à l'étranger."

(Suite à la page 28)

## Les affaires en bref

Le Ministère des institutions, compagnies et coopératives financières du Québec a accordé à la Compagnie du Trust Uni l'autorisation de traiter dans la province de Québec. La compagnie qui n'était connue que sous sa raison sociale anglaise, "United Trust Company", a adopté le nom français de "Compagnie du Trust Uni".

Elle compte en Ontario à l'heure actuelle 13 bureaux de fiducie et d'épargne ainsi que 30 agences immobilières s'occupant de propriétés résidentielles. George S. Mann, son président, a expliqué que l'expansion dans le Québec venait des occasions de plus en plus nombreuses qu'offraient les clients de conclure des affaires à une plus grande échelle. "Nous sommes sûrs, a-t-il dit, que nous pourrions jouer un rôle important dans les activités commerciales du Québec."

Le Trust Uni compte choisir la ville de Hull comme tête de pont dans le Québec à cause de la proximité géographique des trois bureaux du Trust Uni d'Ottawa. Le bureau de Hull se spécialisera dans les prêts hypothécaires pour propriétés résidentielles et compte ouvrir ses portes d'ici la fin de 1972.

Les actions ordinaires du Trust Uni ont été inscrites à la cote officielle des bourses de Montréal et de Toronto le 27 octobre 1972.

\*\*\*\*\*

Antoine Turmel, président du Conseil d'Administration et chef de la direction de Provigo Inc. annonce que la Compagnie a acquis toutes les actions ordinaires et privilégiées de "Les Aubaines Alimentaires Ltée" conformément à l'acte d'accord intervenu antérieurement.

"Les Aubaines Alimentaires Ltée" opèrent quatre supermarchés dans la région de la Mauricie ayant un volume annuel d'environ 12 millions.

## PLACE AU PROGRÈS



Place Dupuis est relié directement à la station de métro Berri-de-Montigny, le plus important échangeur de lignes du réseau métropolitain.

place dupuis inc



- Construction de béton armé, à l'épreuve du feu et insonorisée
- Climatisation contrôlée, périphérique et centrale
- Grande flexibilité d'aménagement des étages
- Six ascenseurs rapides, contrôlés électroniquement
- 350 espaces de stationnement

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE MAINTENANT

Germain C. Gagnon, f.r.i.  
Directeur de la Location Commerciale  
800 est, boul. de Maisonneuve 284-3565

## Envoyez les pensionnaires pour compléter leur formation!



Assurez le succès de vos réunions d'affaires, congrès, séminaires, en profitant de quelques jours "d'isolement" au Montréal Aéroport Hilton. C'est un moyen sûr d'obtenir toute l'attention de vos participants, de les soustraire à leurs tracas quotidiens de transport, téléphones, distractions, dans une atmosphère propice à l'imagination et à la productivité. Vous accomplirez plus en deux ou trois jours qu'en une semaine dans un cadre ordinaire.

### MONTREAL AÉROPORT HILTON

Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et Le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et Québec Hilton (ouverture au milieu de l'année 1973). Réservations: consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservation Hilton.

Nous pouvons accommoder jusqu'à 650 personnes dans des salons de petites et de grandes dimensions, avec de l'équipement d'études, des projecteurs d'audio-visuel, des systèmes d'intercommunication, des tableaux et un service de téléphone. Le stationnement est gratuit. Transport gratuit entre l'hôtel et l'aéroport. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec notre directeur commercial en composant 631-2411.

## rapport de force...

Contrairement aux élections canadiennes, l'élection présidentielle aux Etats-Unis n'a donné lieu à aucune surprise majeure. Si ce n'est le poids de la victoire de Richard Nixon sur son rival démocrate, le sénateur George McGovern. En revanche, l'électorat américain a nettement favorisé les démocrates tant au sénat qu'à la chambre des représentants.

Les observateurs s'accordent pour affirmer qu'en votant aussi massivement pour un président républicain conservateur, les électeurs américains ont surtout manifesté leur désir de ne pas voir "s'emballer" l'évolution des politiques sur le plan social. Ce qui ne signifie pas tout à fait qu'ils lui ont donné un chèque en blanc. Car l'opposition démocrate, toujours en situation de force au congrès, détient le pouvoir de bloquer certaines initiatives du président Nixon en matière de politique sociale, et même, de l'obliger à se lancer dans des dépenses sociales présentant des risques d'inflation.

\*\*\*

Il semble acquis que la popularité de Richard Nixon auprès de l'électorat américain procède surtout de l'autorité qu'il a manifestée en politique étrangère. On peut donc prévoir qu'il poursuivra avec plus d'aisance qu'avant les élections sa politique de paix dans l'honneur au Vietnam et de normalisation des relations des Etats-Unis avec Moscou et Pékin.

Par ailleurs, sur un autre plan, les partenaires économiques des Etats-Unis ont de sérieux motifs de s'inquiéter de ce soutien massif que lui ont accordé les électeurs. Dans la perspective, surtout, des négociations importantes sur de nouveaux accords monétaires, commerciaux et autres — prévues entre leur pays et les Etats-Unis. Comment peut-il en être autrement? A moins d'un revirement peu probable, leurs interlocuteurs, du côté américain, seront ceux-là mêmes qui se sont distingués par la dureté de leurs positions au cours des confrontations récentes. Forts de l'appui populaire que vient d'obtenir le chef de l'Exécutif, et disposant désormais de tout le temps nécessaire pour ajuster éventuellement leur tir, ils seront même tentés de devenir plus intransigeants que jamais.

Pour l'administration républicaine, cette politique ne comporte pas de risques. Car s'il est une certitude, c'est la volonté des Américains, dans l'ensemble, d'obtenir une réforme des règles du "jeu international" qui favoriserait avant tout l'intérêt national.

\*\*\*

Mais de tous les partenaires commerciaux des Etats-Unis, le Canada est celui qui risque de souffrir le plus de la force de l'administration américaine. A cause justement de la débilite du gouvernement canadien issu des récentes élections législatives. Et ce, à une époque où doivent s'engager d'importantes négociations sur de nouveaux accords bilatéraux.

Les Etats-Unis vont à n'en pas douter tirer profit de cette situation. Et, pourquoi ne pas l'avouer, c'est de bonne guerre.

Que pourrait faire le gouvernement Trudeau face à cet opportunisme de l'administration américaine? Probablement rien de plus que tout autre gouvernement demeurant à la merci d'un tiers parti conscient de son pouvoir de marchandage. Ce sera là une des conséquences, et non la moindre, de l'élection d'un gouvernement minoritaire à Ottawa. Et tous ceux qui trouvent rassurante pour la démocratie l'idée d'un gouvernement minoritaire auront, hélas, tout le loisir de méditer là-dessus.

Jean-V. Baltayan

## LES AFFAIRES

Fondé en 1961 sous la présidence de Julien Levasseur

635 est boul. Henri Bourassa  
Montréal 357 tél. 381 1888

Vice président et

directeur général **Claude Coupal**

Rédacteur en chef **Jean V. Baltayan**

Rédacteurs **Jean Pascal Lion Alain Gerbier Michel Guénard Claire Gauthier**

Collaborateurs **Michel Durand Jacques Beaufort**

Correspondants réguliers

**François Gauthier**, économiste à l'Université Laval; **François Charette**, B.A. L.S.C.

**Charles Atala**, L.L.L. conseiller en droit international; **René Calles**, C.d.A.A. F.I.A.C.

**Reynald N. Harpin**, B.A., L.S.C., analyste financier

Directeur de la publicité **René S. Bourbonnais**

Gerant à Montréal **Gilbert Boisvert**

Représentant à Toronto **Marc A. Girard**, Gerant pour l'Ontario et l'Est des E.U. **Tom Jordan**, représentant Suite 203 801 York Mills Rd. Mills Ont. 449 3808 447 7404

Ouest canadien et Californie **D.D. Davidson**, National Advertising Representative 1350

West Pender St Vancouver B.C.

Europe **Paul Singer-Lawrence**, 54 Burton Court, London S.W. 3 England

Directeur du tirage **Georges Larivière**; Production **Nicole Vézina**.

Composé aux ateliers des Entreprises Gérard Inc., Montréal et imprimé par Richelieu Roto

Litho, Saint Jean

Abonnement un an (52 numéros) \$10.00 deux ans (104 numéros) \$17 trois ans (156 numéros) \$23.00 cinq ans (260 numéros) \$35.00

Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F.

68 rue Rothschild, Genève, Suisse, tél: 022/317478

EUROPE \$15.00 (annuel) — poste aérienne ajouter \$20.00

La reproduction intégrale ou partielle d'articles publiés par le Journal n'est soumise à aucune autorisation préalable mais doit cependant être accompagnée de la mention "Les Affaires".

(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)

## Publication d'un code de navigation pour les navires par le ministère des transports

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a annoncé qu'un code des pratiques et procédures de la navigation est maintenant disponible au ministère des Transports. Ce code établit, sans en faire des règlements, un ensemble de normes pour la conduite des navires dans les eaux canadiennes et dans les zones de pêche.

Le manuel vise à réduire le nombre d'abordages et d'échouages sur les routes commerciales maritimes du Canada. Si les mesures proposées par le code sont observées par les capitaines de navire et leurs officiers, on atteindra un haut degré d'efficacité et de sécurité maritime.

Le code fait des recommandations dans des domaines tels que la navigation, l'entretien et l'usage du matériel de navigation et au sujet des quarts de veille.

Il insiste sur l'emploi de communications radio-téléphoniques VHF (Very High Frequency) de passerelle à passerelle. A ce propos, il établit des procédures standards pour qu'aux moments appropriés l'équipage d'un navire soit au courant de la position individuelle d'un autre navire, ses déplacements projetés et tous autres renseignements pouvant s'avérer utiles pour sa propre sécurité, de même que pour celle des autres navires.

On espère que ce code sera suivi, surtout par les plus gros navires. On peut se procurer des exemplaires du code en s'adressant à Information Canada ou aux agents du Service hydrographique du Canada au prix de 50 cents chacun.

## L'avenir du marché mondial de l'assurance sera étudié en février à Londres

"Le développement et les prolongements du marché international de l'assurance et ses besoins en matière de réglementations nationales" tel sera le thème d'une conférence de deux jours qui se tiendra les 14 et 15 février à l'hôtel Royal Lancaster à Londres, et à laquelle participeront d'éminents orateurs de Grande-Bretagne, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Au cours de cette conférence, qui est organisée par le "Financial Times" en collaboration avec la compagnie B.O.A.C., seront également étudiées les nombreuses techniques nouvelles qui sont actuellement mises au point dans les domaines de la garantie financière, des techniques actuarielles, de la gestion d'entreprise, de la commercialisation et de la publicité.

Parmi les orateurs figureront Sir Keith Joseph, membre du parlement, Secrétaire d'Etat à la Santé Publique et aux Services Sociaux; Mme Barbara Castle, membre du parlement par la circonscription de Blackburn, Lord Mais of Walbrook, qui deviendra en novembre Lord Mayor de Londres; Sir Henry Mance, président de la Lloyd's of London; M. Théodore Vogelaar, directeur général du marché intérieur et de l'harmonisation des Communautés européennes; Dr. Herbert S. Denenberg, commissaire aux assurances du Commonwealth de Pennsylvanie; M. John T. Gurash, président de la société INA Corporation; M. F.E.P. Sandilands, président de la compagnie Commercial Union Assurance; M. Mark Weinberg, directeur général de la compagnie Hambro Life Assurance; et M. Ronald Peet, administrateur principal et l'un des directeurs de la Legal and General Assurance Society.

## Succès des fabricants québécois à l'exposition de Chicago

Les meubles de bureau fabriqués au Québec étaient bien en évidence au National Office Products Association Exhibition, la plus grande exposition du genre en Amérique du Nord, tenue au McCormick Place à Chicago en octobre dernier.

La participation des fabricants québécois à cette exposition avait été organisée par le ministère de l'Industrie et du Commerce et parmi les exposants, on remarquait les firmes suivantes: Artopex Company, Bilrite Furniture MFG Inc., la division Croydon de Interroyal Corporation, ainsi que le nouveau consortium d'exportation formé de sept fabricants de meubles du Québec, qui en était à sa première participation à une telle exposition.

Le ministère est enchanté des résultats obtenus puisque les ventes durant l'exposition ont totalisé \$170,000., et les possibilités de vente pour les prochains mois sont de l'ordre de \$800,000.

Le ministère a assumé une partie des frais de la participation à cette exposition dans le cadre de son programme d'aide à l'exportation.

## Symposium 72 de l'Association des Commissaires-Industriels du Québec

Le président de l'Association des commissaires industriels du Québec, M. André Legault et le président du symposium 72, M. Claude J. Blais communiquent le programme du symposium 72 de l'A.C.I.Q., qui aura lieu au Château Frontenac, à Québec, du 21 au 24 novembre 1972.

Le thème, "Le Québec... la somme de ses régions" sera traité d'une façon originale par la présentation de brochures et de documents audio-visuels de chacune des régions économiques du Québec. Pour la première fois, les forces vives des régions économiques se sont unies pour promouvoir leur développement auprès d'une clientèle nationale et internationale. Les commissaires industriels des municipalités et de l'entreprise privée, les C.R.D., les chambres de commerce, les associations vouées au développement communautaire ont uni leurs efforts dans une présentation commune. Le ministère de l'Industrie et du Commerce collabore en faisant participer ses directeurs généraux des maisons du Québec, ses conseillers économiques à l'étranger, ses délégués régionaux et les principaux officiers de son ministère. M. Guy Saint-Pierre sera l'hôte d'honneur et conférencier lors du banquet, mercredi le 22 novembre 1972, à 19:30 heures.

## La semaine de la sécurité routière 1972

La Semaine de la sécurité routière est la campagne de prévention la plus ancienne au Canada. Elle se tiendra cette année encore du 1er au 7 décembre. Les gouvernements à tous les niveaux, le monde des affaires, les entreprises industrielles, et les organismes de prévention lui accordent traditionnellement leur appui.

Le Gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, patron honoraire du Conseil, accorde encore une fois sa collaboration. "Du 1er au 7 décembre, a-t-il déclaré, on s'efforcera de nouveau de mettre les Canadiens en garde contre les accidents de la circulation. L'an dernier, quelque 5.400 personnes ont perdu la vie et près de 200.000 ont été blessées dans les 500.000 accidents signalés. La sécheresse de ces statistiques, a-t-il continué, se traduit, sur le plan humain, par une somme de deuils, de souffrances et de pertes matérielles que l'on accepte mal quand on songe à tout ce qui aurait pu être évité."

M. Michener a exhorté les automobilistes et les piétons canadiens "à Etre prudents et attentifs non seulement pendant la Semaine de la sécurité routière, mais toute l'année durant."

Le Gouverneur général signera les certificats d'honneur qui seront accordés aux villes (de 40.000 habitants ou plus) dans lesquelles personne n'aura été tué en circulation durant la Semaine.

## Le nouveau règlement pour la publicité destinée aux enfants fera l'objet d'un sérieux essai

Le Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, monsieur William Tetley, a annoncé que le règlement concernant la publicité destinée aux enfants sera en vigueur à compter du 11 novembre 1972, date de sa publication dans la Gazette Officielle du Québec.

Monsieur Tetley a ajouté que ce nouveau règlement vient préciser l'article 102, (b), de la Loi de la Protection du Consommateur et que ceci démontre bien le désir du Québec de demeurer à l'avant-garde du secteur de la protection du consommateur en Amérique du Nord.

Selon la disposition générale du règlement, à l'avenir, nul ne pourra au Québec, préparer, utiliser, publier ou faire publier de la publicité destinée aux enfants qui est déloyale, fautive, trompeuse ou fallacieuse. Ceci, a déclaré le ministre, s'adresse aux médias d'information, aux agences de publicité et aux entreprises qui font affaires au Québec.

Dans le même sens, elle prohibe l'annonce d'un médicament ou d'une spécialité pharmaceutique, l'annonce d'une vitamine sous forme liquide, en poudre ou en comprimé et l'emploi d'une personne ou d'un personnage que les enfants ont appris à connaître par l'intermédiaire d'un programme ou d'une publication qui leur sont destinées.

Tout ce qui exagère la nature d'une marchandise, la décrit au moyen de superlatifs, de diminutifs et de comparatifs est interdit; de même tout ce qui déconsidère l'autorité des parents ou représente des habitudes de vie familiale reprehensibles.

Concert de protestations:

## Les municipalités font face à une dégradation de leur situation financière

Provoqué par le phénomène de l'urbanisation, le déséquilibre entre les besoins en équipements collectifs et en services et les ressources financières des municipalités ne cesse de s'accroître. Cette tendance, accompagnée d'une évolution vers une concentration toujours plus grande des activités économiques et culturelles dans les villes, se poursuivra sans aucun doute. Les provinces ont entrepris récemment certaines réformes des structures des municipalités, mais comme le déclarait en avril dernier le ministre des Finances, M. Raymond Garneau: "Nous n'avons pas la prétention de croire que ces mesures solutionneront d'un seul coup les multiples problèmes auxquels font face les municipalités".

Devant l'urgence de la situation et l'insuffisance des mesures adoptées, La Banque Provinciale du Canada a consacré son dernier bulletin économique à ce problème, elle fait état de la nécessité d'une meilleure coordination, tant au niveau des politiques et des programmes des trois paliers de gouvernement, qu'à celui des différents ministères des provinces.

Cette étude vient à un moment propice, alors que la contestation de certaines municipalités touchées par des mesures d'intégration et de fusion va grandissant, que le Ministère des Affaires municipales vient de subir des changements importants, et que les projections en matière d'urbanisation confirment l'accélération de ce phénomène.

On prévoit qu'en 1980, plus de 80% de la population du Québec et de l'Ontario sera concentrée dans les villes. Actuellement, les agglomérations de Montréal et de Québec représentent à elles seules la moitié de la population du Québec. Les centres urbains seront donc appelés à jouer un rôle toujours plus important dans le développement économique du pays, et demeureront au cœur des problèmes sociaux.

Ce problème a fait l'objet de plusieurs recherches depuis 10 ans. L'analyse des finances municipales a démontré que les recettes municipales étaient en permanence inférieures aux dépenses des municipalités canadiennes. Le déficit budgétaire est compensé par les subventions gouvernementales fédérales et provinciales, qui représentent 30% des revenus bruts des municipalités, par rapport à 16% il y a une dizaine d'années. Les municipalités doivent avoir recours à l'emprunt, et la dette obligatoire est passée de \$3,671 millions en 1959 à \$7,761 millions en 1969, soit une augmentation de 111%.

Afin de s'assurer de nouvelles sources de revenus, les municipalités ont imposé des taxes spéciales, appelées taxes de service (pour l'éclairage des rues, le déneigement, etc.); de plus, elles ont majoré à la fois la valeur des biens-fonds imposables et les taux des différentes taxes foncières. C'est ainsi que la Ville de Montréal a augmenté la taxe d'eau de 6.10% à 8.50% de la valeur locative, entre 1966 et 1973. Pendant cette même période, l'imposition foncière passait de \$1.25 à \$1.71 par \$100. d'évaluation. Il s'ensuit que la résistance à l'augmentation des taxes municipales est de plus en plus importante, à cause des charges fiscales considérables qu'ont à supporter les contribuables, compte tenu des impôts provinciaux et fédéraux.

### Source des difficultés municipales

L'analyse effectuée par la Banque Provinciale du Canada, attribue le malaise financier et la crise de croissance des villes à trois facteurs essentiels: la demande de services, l'administration municipale et le système fiscal. L'urbanisation rapide s'est d'abord traduite dans les villes par une demande croissante en services et en équipements collectifs, i.e. par une augmenta-

tion importante des dépenses de fonctionnement et d'investisse-

ment; parallèlement, les exigences se sont faites plus grandes quant à la qualité des services, et à la création de services nouveaux. Les déficiences de gestion administrative, les difficultés d'adaptation aux transformations socio-économiques et technologiques rapides, et la multiplicité des unités de services dues à des structures municipales désuètes, augmentent les coûts d'opération. A ces facteurs s'ajoutent la hausse des prix et des salaires, ainsi que l'augmentation des responsabilités des municipalités, disproportionnée par rapport à leurs ressources financières.

Fiscalité municipale et régime fiscal canadien

Les faiblesses de l'impôt foncier et de l'évaluation foncière ressortent de l'analyse des finances municipales au Canada: près de la moitié des recettes autonomes des municipalités proviennent de la taxe foncière. Celle-ci est un impôt sur le capital de caractère régressif; l'assiette fiscale des municipalités est donc très étroite, puisque la valeur des seuls biens-fonds (immeubles et terrains) sert de base à la taxe foncière et à la plupart des taxes de service. De plus, une proportion importante de ces biens-fonds bénéficie d'une exemption de la taxe foncière municipale (biens de l'Etat, des hôpitaux, des institutions d'enseignement, des commu-

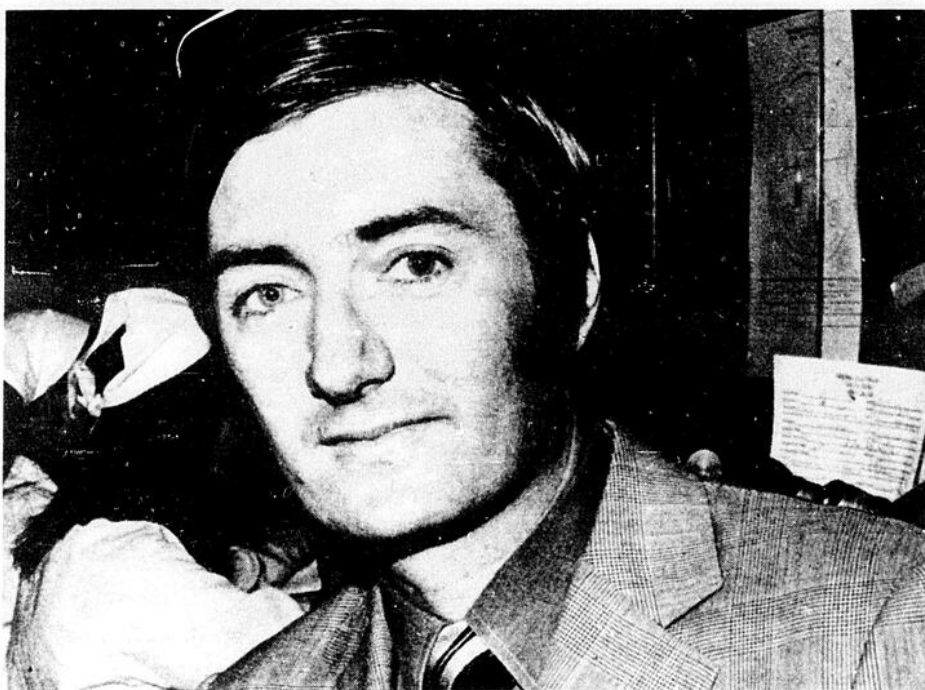
nautés religieuses, etc.) Cette exemption était de 22.6% pour tout le Québec en 1969, et peut aller dans certains cas jusqu'à 30 ou 40%.

Il faut ajouter que les écarts de l'assiette fiscale entre les villes sont encore aggravés par les disparités de l'évaluation foncière d'une municipalité à l'autre, dues à l'incohérence et parfois à l'absence de méthodes d'évaluation. Par exemple, les taux d'évaluation au Québec s'échelonnent entre \$0.10 et \$3.50 par \$100. d'évaluation; en 1970, une vingtaine de municipalités n'avaient pas encore de taxe foncière. Or, les subven-

(Suite à la page 28)

# CP Air, l'Orient et vous

## Si vous faites des affaires en Orient ces Canadiens sont sur place pour vous aider



### John Langley, pour vous aider à Hong Kong

On peut faire de très bonnes affaires en Orient. Mais les conditions peuvent être très différentes d'ici. C'est pourquoi CP Air s'offre à vous prêter son concours pour vous aider bien au-delà des petites tâches ordinaires, comme vos réservations de vols et de logement, ou l'organisation d'une visite guidée.

Grâce à la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada, nous pouvons vous fournir une documentation complète sur le domaine auquel vous vous intéressez et sur la région de votre mise en marché. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a désigné neuf de ses représentants, un peu partout au Canada, pour s'occuper des demandes d'aide et assistance des voyageurs de CP Air touchant le commerce avec l'étranger. Ces employés du ministère au Canada vous ménageront des entrevues avec les attachés commerciaux en poste dans les pays de votre destination. Vous pourrez ainsi obtenir des renseignements de première main sur ces différents marchés et vous familiariser avec les us et coutumes de chaque endroit.

A Hong Kong, votre confident sera John Langley. Il est ingénieur, diplômé de l'université de Toronto, et détient un diplôme en administration (MBA) de Western Ontario. John a acquis une solide expérience des affaires dans trois continents. Il constitue votre plus précieux allié si vous décidez de faire des affaires à Hong Kong.

Pour en savoir davantage sur ce service, ou pour obtenir une plaquette sur le même sujet, communiquez avec votre agent de voyages ou le bureau de CP Air. Avec notre aide, l'Orient sera peut-être un peu moins énigmatique pour vous.

La ligne aérienne du Canada en Orient.

**CP Air**

# Comment maximiser au budget de relations publiques

"La plupart des budgets consacrés aux communiqués de presse peuvent être réduits de 25%, "sans en affecter l'impact" déclare Richard Toohey, président de "Public Relation Aids Inc. de New York dans un article du Public Relations Quartely où il s'attache à démontrer que l'on peut faire un "plus grand millage" avec un même budget de relations publiques.

M. Toohey sait de quoi il parle: ayant travaillé sur les problèmes de plus de 1,500 opérations de relations publiques, il fut amené au cours des quinze dernières années, avec son entreprise, PR Aids, (un service d'informatique sur les médias et la distribution) à traiter plus de 250,000 communiqués publicitaires.

Que suggère M. Toohey comme recette miracle? "Une fois que vous avez répondu à cette question fondamentale, mais ô combien souvent oubliée, ce communiqué est-il nécessaire? Les quatre premiers points que vous devez surveiller pour réduire le coût de ces communiqués sont: les listes d'envoi, le contenu du communiqué, les photographies et le recours au service postal".

"La plupart des listes d'envoi comprennent deux catégories: les médias et tout ce qui n'est pas média. Les listes de média devraient être sub-divisées selon leurs préoccupations éditoriales. Il est inutile de payer des frais de poste, d'enveloppe, d'adressage et d'impression pour envoyer un communiqué à un rédacteur qui n'y voit aucun intérêt.

"En tant que rédacteur de communiqués pour trois publications dans le domaine des relations publiques, j'ai été inondé quotidiennement par des douzaines de communiqués sur la publicité, le marketing, la promotion des ventes, etc.". Pourquoi? M. Toohey l'explique: la plupart des annuaires cataloguent les médias de PR dans la catégorie "publicité-marketing".

"Il est aussi important de ne pas envoyer de communiqués à ceux qui n'y sont pas intéressés que d'être sûr que tous les rédacteurs intéressés ont été rejoints".

"Les listes portant sur des entités autres que les médias sont l'ennemi No 1. Ces listes internes (administration, amis, familles, etc...) prennent des allures d'éléphant. On hésite à éliminer des noms, on ne se rappelle plus tellement pourquoi ils y figurent: elles comprennent aussi bien un financier de Wall Street que le directeur rencontré une fois dans un party qu'une vieille dame qui a écrit une fois pour obtenir quelques informations".

"L'exemple classique est cette liste interne d'une compagnie aérienne qui ne comprenait pas moins de 1,100 noms alors que les communiqués aux médias en général se chiffraient à 60. Les 1,100 en question recevaient aussi bien les changements de tarifs marchandises que les rapports financiers et les nominations de personnel technique".

"Dans des cas aussi extrêmes, la meilleure chose à faire est de jeter la liste et de recommencer à neuf". Pour la compagnie aérienne, ce conseil aboutit à réduire l'adressage moyen des communiqués pour diffusion interne de 1,100 à 25. "Les insertions coûteuses dans les communiqués telles que photos, brochures, etc... ne devraient pas figurer dans les envois internes".

"Pour épargner également un nombre appréciable de dollars, M. Toohey suggère d'éliminer les lettres à en-tête, du moins dans une certaine proportion, afin de réduire les budgets consacrés à ce chapitre d'au moins 80%. Il propose

de faire imprimer une centaine de copies avec un motif en noir et blanc, simple et, lorsqu'il faut expédier des communiqués, de les taper sur l'un de ces imprimés et de reproduire le tout à "n" exemplaires photolithographie. D'autre

part, le président de Public Relations Aids estime que l'on peut faire une économie substantielle d'impression, d'assemblage et de frais de postes, en réduisant le nombre de pages des communiqués, qui, si ils dépassent deux ou trois feuil-

lets, sont rarement reproduits dans leur ensemble dans les journaux. On peut également dans le cas d'expédition de matériel de référence, imprimer sur les deux côtés d'une page. Ce qu'il ne faut bien sûr ja-

(Suite à la page 30)

## Ce qui pend au bout des clefs, voilà ce qui compte.



Bien sûr, nous louons des voitures. Mais l'excellence est notre commerce.

Aucun homme d'affaires ne peut se payer le luxe de passer outre à l'excellence. Hertz ne s'y aventure jamais... pour aucune raison. Voilà pourquoi, dans le commerce de la location de voitures, Hertz occupe la tête du peloton. Nos normes d'excellence partent toujours du principe suivant:

"Chez Hertz, tout client est un individu. Il a droit à la voiture de son choix, quand et comme il le désire. Il a droit à la meilleure voiture qui soit... entretenue de façon à fournir un rendement maximum. Il a également droit au meilleur service possible."

La location d'une voiture ne se résume pas à la location des clefs. Ce qui compte, c'est bien ce qui pend au bout des clefs. Et dans ce domaine, Hertz devance tous ses concurrents.

**Hertz. Leader par excellence: pour ce qui compte.**



## DOSSIER POLLUTION

# La lutte contre la pollution peut modifier les données du commerce international

"Les problèmes de l'environnement affectent presque tous les secteurs de l'activité humaine et la qualité de la vie des générations futures dépendra de la rapidité avec laquelle ils seront résolus" devait déclarer lors de la réunion de Stockholm du mois de juin 72 le directeur général du GATT, M. Olivier Long, qui s'attacha à évoquer les contraintes que la lutte contre la pollution dans le monde pourraient faire peser sur les échanges commerciaux. M. Long poursuivit son exposé en ces termes:

"Certains aspects des problèmes de l'environnement intéressent aussi le GATT et relèvent à divers égards de sa compétence particulière. En effet, il y a lieu de penser que, dans les prochaines années, les gouvernements prendront vraisemblablement un grand nombre de mesures relatives à l'amélioration de l'environnement, qui pourraient avoir des conséquences sur les conditions dans lesquelles se fait le commerce international. Ce sont là des perspectives qu'il convient d'admettre et dont il faudra tenir pleinement compte.

Ainsi, par exemple, la lutte contre la pollution entraînera souvent d'importantes dépenses, qui ne seront pas également réparties et qui varieront beaucoup, à la fois selon le pays, selon l'industrie et selon la technique employée. Chacun sera tenté alors de répercuter ces dépenses sur des tiers, et notamment sur ses fournisseurs étrangers. De même, la composition actuelle de la demande de marchandises pourrait fort bien se modifier en raison du potentiel polluant de certaines consommations, et cette tendance risquerait de s'accroître avec le temps. Troisième exemple enfin: lorsque le coût de la protection de l'environnement viendra grossir les frais de production, il deviendra peut-être nécessaire, à un moment donné, de procéder à certains aménagements de la répartition des productions entre les nations; il pourrait en résulter des difficultés et des frictions qui risqueraient de compromettre l'expansion des échanges si elles n'étaient pas traitées avec tout le soin nécessaire.

En sens inverse, si un pays ne prenait pas les mesures qui s'imposent pour protéger l'environnement, il pourrait en résulter aussi des conséquences préjudiciables pour le commerce international. On peut se demander, par exemple, si d'autres pays qui verraient leur environnement pollué par suite d'une telle carence, ne seraient pas fondés à prendre contre le pays responsable des mesures de rétorsion qui relèveraient du domaine de la politique commerciale.

Ces exemples montrent quel est le genre de problèmes qui devront désormais retenir notre attention sur ce plan.

Du point de vue du GATT, il importe de faire en sorte que les mesures prises pour protéger l'environnement - sur le plan local, national, régional ou international - ne soient pas, dans la réalité, utilisées à des fins de protection. C'est là ce qui intéresse directement le GATT, d'abord parce que son but principal est d'arriver, par la négociation, à abaisser les obstacles

aux échanges commerciaux, ensuite parce que les gouvernements parties à l'Accord général ont souscrit, en vertu de cet Accord, des obligations en matière de politique commerciale. Les gouvernements devraient pouvoir agir de manière à protéger et améliorer l'environnement, sans cesser de promouvoir le développement du commerce mondial, à condition d'arrêter d'un commun accord les principes à appliquer dans la lutte contre la pollution, compte tenu de la situation particulière des pays en voie de développement. Si tel n'était pas le cas, il est à craindre, au contraire, qu'en s'efforçant de combattre la pollution, les gouvernements n'élevassent de nouveaux obstacles au commerce - sans le vouloir nécessairement d'ailleurs.

J'aimerais rappeler que notre organisation vient de créer, par mesure de précaution, un mécanisme auquel peut faire appel tout gouvernement partie à l'Accord général, lorsqu'il y aurait lieu à son avis d'examiner une question spécifique relevant des problèmes de politique commerciale qui sont liés aux mesures de lutte contre la pollution. C'est à dessein que ce mécanisme a été créé par anticipation. Il sera là quand le besoin s'en fera sentir. Il doit permettre aux gouvernements de se concerter - en temps voulu, espérons-le - afin de résoudre toute véritable difficulté, compte tenu des problèmes particuliers qui se posent aux pays en voie de développement et avant même que des législations nationales et ne deviennent de ce fait beaucoup plus malaisées à modifier. Le GATT a une solide expérience des difficultés que comporte l'élimination, ou seulement la modification, de mesures déjà

ancrées dans une législation nationale.

Instruits par ces expériences, les gouvernements membres du GATT ont pris les dispositions nécessaires pour être en mesure de faire face, en temps voulu, dans ce domaine capital de la protection de l'environnement, à toute situation qui

risquerait de troubler le commerce international.

J'aimerais conclure par une remarque de caractère général.

La communauté internationale n'a pris conscience que récemment des problèmes de l'environnement; elle s'en préoccupe depuis moins de temps encore. C'est pourquoi la scène est encore relativement

libre, à cet égard, de réglementations disparates ou contradictoires, qu'elles soient locales, nationales ou régionales. En d'autres termes, la communauté internationale se trouve dans une position inhabituelle; où elle peut construire sans devoir au préalable faire table rase du passé.

### L'incinérateur de Québec

## Une innovation dans la lutte contre la pollution

D'importantes innovations caractérisent l'incinérateur de \$20 millions de la Communauté urbaine de Québec. Cet ouvrage sera le premier en Amérique du Nord à fournir de grandes quantités d'un sous-produit ayant une valeur marchande: ainsi la vapeur sera vendue à une usine de pâte et papier des environs.

Les études préliminaires, les études détaillées et les devis ont été exécutés par Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. (SNC Inc.) de Montréal, principaux consultants. La coordination du projet est assurée par la société Bergeron, Côté & Associés, de Québec, et les travaux d'architecture par l'étude Bélanger & Tremblay, de Québec.

L'incinérateur recevra quotidiennement, d'un rayon de 10 milles, 1,200 tonnes d'ordures qui seront brûlées dans des chaudières spéciales. Les seuls résidus seront des cendres inertes et des gaz sans fumée ni odeur dont l'évacuation se fera par une seule cheminée. Qui plus est, l'usine de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper pourra fermer

la moitié de ses chaufferies, réduisant ainsi de façon sensible une des sources de pollution de l'air dans cette région. Les chaudières de l'incinérateur produiront de la vapeur à 600°F et de 680 lb par pouce carré, à raison de 324,000 lb à l'heure, dont la plus grande partie sera employée à des fins utiles: il est également prévu qu'à une étape ultérieure, l'Anglo-Canadian Pulp & Paper utilisera la vapeur pour en faire de l'électricité.

#### Fonctionnement

Les études entreprises par SNC ont conduit à la conception d'un incinérateur capable de consumer 1,200 tonnes de rebuts par jour (en utilisant 4 fois moins de produits 324,000 lb/h de vapeur, dont la majeure partie sera vendue à l'Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited située tout près).

Les principaux consultants, Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc., ont travaillé en collaboration avec les études, Bélanger & Tremblay, architectes, Fortier, Hawey & Cie, comptables et Bergeron, Côté & Associés, coordonnateurs du projet.

Les rebuts seront transportés à l'incinérateur dans des camions-compresseurs qui les vidangeront dans une fosse de décharge sans qu'il y ait dégagement d'odeurs.

On utilisera deux ponts roulants (dont un de secours) pour transporter les rebuts de la fosse aux trémies de chargement. Les rebuts seront ensuite introduits dans les fours par une chute d'alimentation à mouvement vibratoire. Un broyeur hydraulique a également été prévu afin de réduire les rebuts trop volumineux.

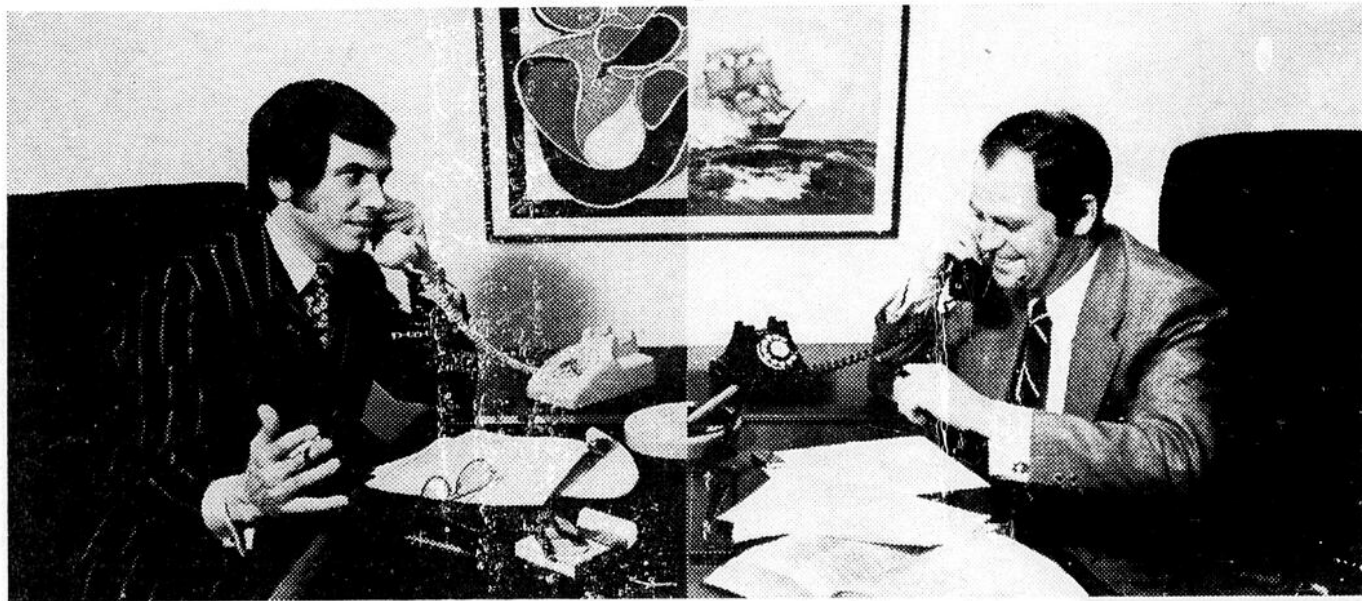
Les résidus seront déchargés sur un convoyeur qui les transportera dans une fosse.

#### Chaudières

Les murs des fours sont recouverts de parois aquatubulaires afin de refroidir les gaz de combustion par radiation avant que ceux-ci ne passent dans les chaudières, où leur chaleur est récupérée par convection. Les cendres volantes, entraînées par les gaz de combustion sont partiellement arrêtées par les

(Suite à la page 29)

## Allo, Paris... Les affaires ça se discute



Quand vous téléphonez on s'occupe de vous immédiatement. Le téléphone est rapide et efficace. Et il ne coûte pas cher.

A votre service par l'entremise de votre compagnie de téléphone, La Société canadienne de télécommunications transmarines.

#### Exemples de bas tarifs\*

Grande-Bretagne	\$ 9.00	Allemagne	\$12.00
France	\$12.00	Italie	\$12.00

\*Appel de personne à personne durant les heures de bureau. Tarifs moins élevés pour de nombreux pays de 17h. à 5h. du matin et le dimanche toute la journée.

# DOSSIER POLLUTION

Le rapport du Club de Rome:

## La croissance négative relève-t-elle de la science-fiction?

Récemment, deux événements ont fixé l'attention sur l'homme et son environnement, ses cultures et ses valeurs. Le premier, c'est la parution de "Les limites de la croissance", publié par le Club de Rome, et le second, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement tenue récemment à Stockholm.

Ces deux événements marquent le début d'une synthèse, d'un rapprochement de diverses disciplines spécialisées et des inquiétudes particulières que manifestent différentes nations dans le but de se mettre à la tâche et d'évaluer les pro-

blèmes écologiques du globe.

L'étude publiée par le Club de Rome démontre que si la croissance démographique, l'industrialisation, la pollution, la production alimentaire et l'épuisement des ressources se poursuivent au même rythme, le système mondial s'écroulera d'ici un siècle.

Cette étude a suscité un dialogue constructif sur les problèmes écologiques et le Canada est bien représenté par cinq membres du Club de Rome.

L'étude a provoqué, d'autre part, une vive controverse entre les pays

développés et les pays en voie de développement. La différence d'opinion entre ces deux groupes de pays est extrêmement révélatrice.

Du côté des nations développées, les scientifiques du Massachusetts Institute of Technology qui ont effectué l'étude publiée par le Club de Rome ont été réprimandés en grande partie pour des raisons d'ordre techniques. On a surtout reproché au groupe du M.I.T. d'avoir omis de bien apporter des réserves à leurs déclarations et d'avoir ainsi publié un rapport trop "alarmiste"; ils ont d'autre part négligé de se pencher sur les capacités reconnues de l'homme d'utiliser les nouvelles techniques pour s'adapter à d'autres circonstances et à de nouveaux problèmes; les composantes du modèle de l'étude sont demeurées beaucoup trop rigide, contrairement à ce qu'elles seront sans doute en réalité, rendant ainsi l'étude trop hypothétique. La technologie peut permettre l'augmentation des ressources énergétiques; ils ne nous est pas permis de supposer que la pollution poursuivra son libre cours.

Voilà le genre de critique qu'émettent les nations développées.

Toutefois, chez les pays en voie

de développement, les critiques vont bien au-delà de considérations purement techniques.

Ces pays se demandent si l'étude n'aurait pas dû faire la distinction entre les différents systèmes économiques et sociaux du monde.

Ainsi, par exemple, le modèle de l'étude prévoit que les ressources naturelles non renouvelables seront bientôt épuisées par une exploitation excessive. On a donc proposé de diminuer la consommation mondiale. A l'heure actuelle, cependant, 25 p. 100 environ de la population mondiale (soit les pays développés) consomment 80 ou 85 p. 100 de la totalité des ressources non-renouvelables.

Certains porte-parole des pays en voie de développement estiment que toute étude devrait traiter de l'écart grandissant entre les conditions de vie des pays développés et celles des pays en voie de développement et proposer des solutions à ce problème qui n'en deviendra que plus aigu au rythme où vont les choses.

Toute nouvelle étude, à leur avis, devrait traduire le besoin de diminuer l'écart entre les pays développés et les pays en voie de

développement tout en restant compatible avec les problèmes écologiques du monde.

L'attitude des pays développés et des pays en voie de développement est nettement différente vis-à-vis de ces plans de remodelage du monde. Et bien que ces travaux soient actuellement extrêmement utiles et essentiels, cette ambiance de doute et de scepticisme doit régner.

Tous les plans de développement international ont péché de la même façon, en laissant béant cet immense fossé qui sépare le modèle théorique de la réalité. En effet, l'analyse des systèmes n'en est qu'à ses débuts. Afin de faire des prédictions fiables, on doit se fonder sur des variables connues et établies, mais on les chercherait en vain chez l'homme et dans la culture.

Dans le cas de la presque totalité des grands projets de développement du passé, des effets secondaires inattendus se sont manifestés dans tous les domaines, social, politique, économique et culturel, détruisant le modèle de développement théorique et souvent quelques-uns des plus belles caractéristiques de la culture du pays en voie de développement.

### Eaux usées

## Union Carbide démontre son procédé Unox à l'aide d'unités de traitement mobiles

Union Carbide a construit des unités de traitement mobiles pour les eaux usées qui regroupent, dans un camion de type "grand routier" et sous une forme complète mais miniaturisée, tous les éléments de son système de traitement des eaux usées secondaires "Unox".

Grâce à la mobilité de ces unités, les municipalités et les industries aux prises avec des problèmes d'eaux-vannes, obtiennent immédiatement, sur le lieu même, les données fournies par le système Unox et les solutions proposées. L'unité mobile récolte ainsi pendant un certain temps plusieurs informations qui conditionneront l'installation d'un système permanent UNOX, en fonction des besoins. D'où une forte économie de coûts. En effet, les eaux-usées diffèrent d'un endroit à l'autre, d'une industrie à l'autre. Seules

les municipalités présentent à ce sujet des caractéristiques similaires, ce qui n'est pas le cas pour les usines de pâtes et papiers. Aussi serait-il impossible de déterminer avec précision le type et la taille de l'équipement requis par une industrie sans le recours temporaire à l'unité mobile.

Les seules conditions nécessaires pour installer cette unité pilote Unox, explique un représentant d'Union Carbide, sont l'approvisionnement en eaux-usées dans la proportion de 30 gallons à la minute, de l'électricité et de l'eau propre. Actuellement deux unités mobiles sont en opération, l'une à Port Hawkesbury, pour la Nova Scotia Forest Industries, l'autre à Montréal Est, à l'usine de plastique et de produits chimiques de Union Carbide.

SIMPLIFIER votre Comptabilité avec un SYSTÈME SALAIRE "Une-Ecriture"



#### Bénéfices Majeurs:

Réduction de la main-d'œuvre par 2-3 ainsi que des périodes de pointe à la fin de chaque mois — Tous les records sont balancés et réconciliés automatiquement — Accélère l'émission des formulaires T4 et TP4

#### NOS SPECIALITES:

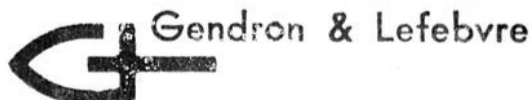
Salaires — Comptes à recevoir  
Comptes à payer

Je suis intéressé à votre système et je désire recevoir la visite de votre représentant.

**Système Provincial**  
(MONTREAL) LEE

C.P. 953, MONTREAL 101 — TEL: (514) 845-7312

NOM: ..... TITRE: .....  
FIRME: .....  
ADRESSE: .....  
TÉLÉPHONE: .....



Arpentiers-geomètres / Ingenieurs-conseils

Edifice G.L., suite 200, 1 Place Laval, Laval, Qué.  
Tél.: (514) 384-1260 Télég.: 05-25469 Télég.: Gendlefeb

## POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

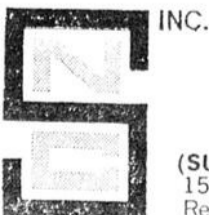
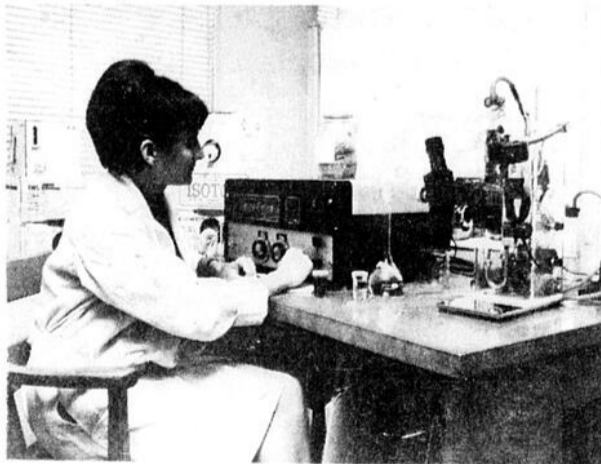
SNC offre une gamme complète de services couvrant la totalité des aspects environnementaux de l'ingénierie.

### Lutte contre la pollution

SNC possède un service technique complet destiné à évaluer la nature et l'étendue des problèmes reliés à la pollution. Ses ingénieurs peuvent concevoir les systèmes de réduction et d'élimination de la pollution, de quelque nature que ce soit.

### Planification urbaine et régionale

Nos ingénieurs, urbanistes et spécialistes de l'environnement s'associent pour appliquer la diversité de leurs compétences à l'étude des répercussions sur le milieu de l'expansion industrielle ou de la croissance démographique. Ils utilisent couramment, dans leur travail, les modèles mathématiques et autres techniques modernes.



(SURVEYER, NENNIGER & CHÉNEVERT INC.)

1550, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal 107

Renseignements: division de l'Environnement (514) 931-2261, poste 363



## On en "Trane" ceux qui ont chaud dans le monde entier.

Il y a des millions de Canadiens qui ont le bonheur de vivre dans une fraîche ambiance — grâce au système de climatisation TRANE.

Ils travaillent dans des bureaux et usines rafraîchis par TRANE. Ils fréquentent des écoles rafraîchies par TRANE. Ils se détendent dans des restaurants, hotels, appartements et villas rafraîchis par TRANE.

Mais cette vie chanceuse est loin d'être leur apanage.

### On en "Trane" les gens au travail

De Toronto à Tokyo, d'Indianapolis à Islamabad, les gens travaillent dans des édifices à bureaux rafraîchis par TRANE, notamment dans l'Unilever House à Londres... l'édifice Philips à Vienne... le Banca d'Italia à Rome. (Nous avons même climatisé le nouvel Hôtel du Gouvernement au Pakistan). Mais n'allez pas croire un seul instant qu'on en "TRANE" uniquement des cadres. Nous dispensons aussi de la fraîcheur à une multitude de cols bleus dans les ateliers et usines. A IBM Deutschland en Allemagne. A la chocolaterie Migros en Suisse. A la base d'entretien d'Air France à Paris. Et à d'innombrables autres groupes, dont les travail-

leurs de la mine d'or Western Deep Levels en Afrique du Sud.

### On en "Trane" aussi les gens hors de leur milieu de travail

Naturellement, les gens ne recherchent pas la fraîcheur uniquement là où ils travaillent, mais aussi là où ils font leurs emplettes, où ils étudient, mangent, dorment, voyagent — partout sous le soleil! C'est ainsi que vous trouverez la climatisation TRANE dans toutes sortes d'endroits de notre planète. Dans le grand magasin BHV Flandre à Paris. Au supermarché Migros à Lucerne. A la nouvelle bibliothèque de l'Université de Bruxelles. Dans des hôtels à Nice, Francfort, Karachi, Singapour, Managua, et à la Martinique. Même à la gare terminus des autobus à Nagoya, Japon. Et dans les foyers à l'échelle universelle. Il n'existe pas d'endroit où la chaleur est trop suffocante pour la fraîcheur de TRANE!

### Si nous parlions de vous?

Avez-vous des gens ou des lieux échauffés que vous aimeriez

rafraîchir? Nous aimerions vous dire comment TRANE peut vous aider. Nous sommes représentés dans 97 pays — à l'échelle mondiale. Vous n'avez qu'à nous retourner le coupon et un de nos représentants vous téléphonera pour prendre rendez-vous. De cette façon, vous participerez à notre effort en vue de rendre notre monde moins suffocant et plus rafraîchissant. Pour tout le monde.

**TRANE**<sup>®</sup>  
Nous climatisons tout ce qui est baigné par le soleil.

**Cool! Kühl.  
Frais. Fresco. Suzushii.**

J'aimerais qu'un représentant de la climatisation TRANE communique avec moi (sans obligation de ma part).

NOM .....

COMPAGNIE ..... TITRE .....

ADRESSE ..... TÉLÉPHONE .....

VILLE ..... PROVINCE .....

Poster à: TRANE Company of Canada, Limited.  
401, avenue Horner, Toronto 14, Ontario

Comptoirs de vente et ateliers de service d'un littoral à l'autre: St. John's, T.-N., Saint-Jean, N.B., Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Sudbury, Kirkland Lake, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver.

## "L'Homme et ses ressources"

### Définir un programme cohérent de gestion des richesses naturelles pour 1973

Le Conseil canadien de l'environnement est un organisme intergouvernemental de coordination créé par Ottawa et les dix provinces. Son but: promouvoir la gestion rationnelle des ressources renouvelables au Canada. Il y a deux semaines quelques 250 personnes se sont réunies à Montebello afin de déterminer dans le cadre d'un Atelier National le contenu du programme de la conférence de l'Homme et ses ressources qui se tiendra à Toronto l'année prochaine.

Il ressort du préambule des discussions que le développement de la technologie et l'expansion de l'économie nous poussent à exiger encore plus de notre milieu ambiant. Or, on commence à se rendre compte que le sol, l'air, l'eau ne sont pas des éléments inépuisables. Et tout indique que les demandes sur ces ressources augmenteront avec le temps suivant une courbe démographique ascendante et un taux d'expansion industrielle tendant vers l'exponentielle. Pour plusieurs, la difficulté première que pose la conservation de l'environnement consiste dans la façon de se débarrasser des rebuts, mais ce problème n'en est qu'un parmi tant d'autres.

Les "scénaristes du futur" prévoient que l'an 2000 près de 80% des Canadiens vivront dans des agglomérations urbaines deux fois plus étendues que maintenant. Cela nous fit penser à la grande mégalopolis-archipel s'échelonnant de Philadelphie à Montréal. Un nombre toujours croissant de gens prendront la "clé des champs" durant les week-end et les vacances estivales afin de rendre un bain d'air pur dans les campings, parc de chasse et pêche, etc. Ils auront plus de temps et d'argent, car la semaine de travail de quatre jours et la retraite anticipée seront chose courante. Le sol et l'eau seront devenus l'objet de chaude compétition: bref une forte demande d'espace vert face à une offre passablement inélastique de la part de dame nature. Comment concilier cette même demande de loisirs avec une croissance économique et une expansion industrielle qui exerceront des pressions de plus en plus fortes sur le milieu physique de l'homme?

#### Des besoins accrus

Face à cette explosion que d'aucuns ont qualifiée "d'ère exponentielle", il est évident que deux fois plus de gens auront besoin de plus de nourriture, plus d'eau, plus de produits finis, plus d'énergie, etc. Il faudra donc trouver deux fois plus d'espace pour construire des maisons, des usines et des routes. La question qu'on se pose est de savoir s'il y a assez de ressources pour satisfaire séparément à toutes ces demandes qui ne cessent de croître. Il faudra donc à l'avenir tenir compte de l'ensemble de ces demandes, i. e. poser un regard économique sur la raréfaction continue des ressources. En ce sens la planification économique n'est pas un vain mot puisque l'avenir confrontera l'homme à un ensemble de

besoins à l'intérieur d'un cadre restreint de ressources.

Depuis longtemps les hommes politiques, les scientifiques, les hommes d'affaires, etc se doutaient qu'il fallait s'unir pour résoudre ces problèmes. Le danger était que chaque collectivité, chaque groupe, en poursuivant ses intérêts personnels croyaient promouvoir ceux de la société en général. La conférence de Montebello a démontré l'urgence de réunir toutes les forces vives de la nation.

C'est ce que propose d'accomplir le programme de l'Homme et les ressources.

#### En préparant 1973...

Fort d'une subvention de \$400,000 le Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement a mis sur pied le programme de l'Homme et ses ressources qui donne ainsi la chance aux Canadiens de participer pleinement à l'élaboration des directives concernant la gestion future des ressources. Le point culmi-


nant du programme sera la tenue d'une conférence nationale à Toronto en novembre 73. Ce programme permettra à tous les citoyens conscients des préoccupations que posent les multiples modifications écologiques de l'ère industrielle de remettre en question l'utilisation qui est faite de nos ressources. Ce programme de discussions touche donc plusieurs aspects de la vie quotidienne de chaque personne: travail, loisirs, récréation. Une vaste gamme de ques-

tions qui porte sur la protection de l'infrastructure écologique: il pose donc le problème du partage des ressources et des conflits que souleve leur utilisation compte tenu du contexte social et économique de l'environnement lui-même.

Le problème fondamental en est un de discernement dans les principes qui doivent guider nos choix en matière d'utilisation des ri-

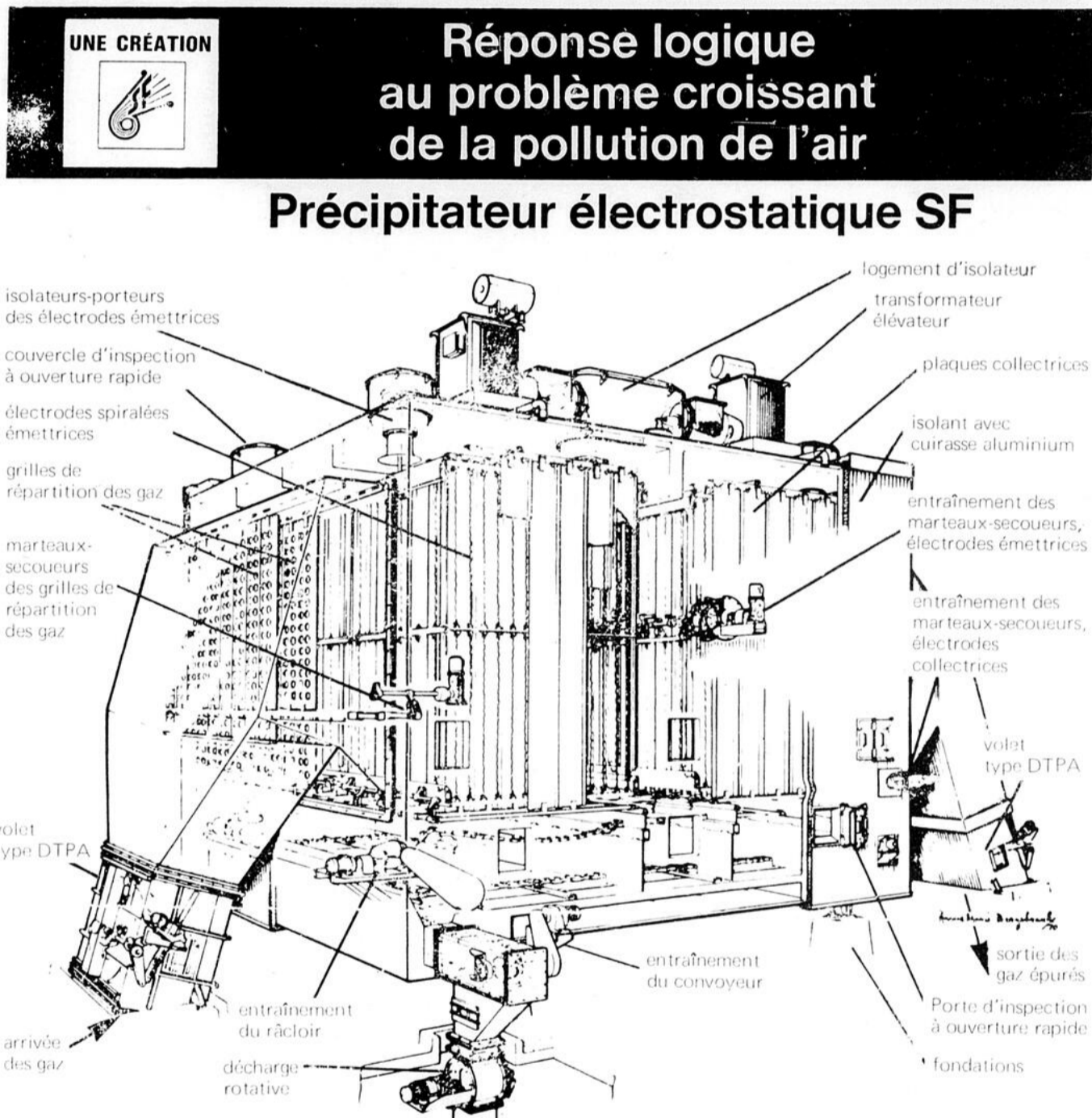
(Suite à la page 26)

**UNE CRÉATION**



## Réponse logique au problème croissant de la pollution de l'air

### Précipitateur électrostatique SF



isolateurs-porteurs des électrodes émettrices

couvercle d'inspection à ouverture rapide

électrodes spiralées émettrices

grilles de répartition des gaz

marteaux-secoueurs des grilles de répartition des gaz

voilet type DTPA

arrivée des gaz

entraînement du râcloir

décharge rotative

logement d'isolateur

transformateur élévateur

plaques collectrices

isolant avec cuirasse aluminium

entraînement des marteaux-secoueurs, électrodes émettrices

entraînement des marteaux-secoueurs, électrodes collectrices

voilet type DTPA

sortie des gaz épurés

Porte d'inspection à ouverture rapide

fondations

Le précipitateur électrostatique SF offre de nombreuses caractéristiques inédites qui ont fait leurs preuves dans plus d'un millier d'installations dans divers pays.

Électrodes spiralées exclusives, autotendeuses, fixes, permettant un écartement sûr des électrodes pour assurer une charge électrique élevée et uniforme et par conséquent une retenue maximale des particules.

Suspension à quatre points de chaque groupe d'électrodes émettrices pour une stabilité dimensionnelle accrue.

Deux grilles de répartition des gaz, construites à l'usine puis réglées sur place, pour assurer la répartition et la vitesse optimale des gaz.

Marteaux-secoueurs mécaniques convenant pour poussières de tous types. Les marteaux ne frappent qu'une rangée d'électrodes collectrices à la fois, pour un dégagement régulier.

Plaques collectrices laminées, assurant une retenue maximale des particules et la stabilité dimensionnelle.

Tout l'équipement à haute tension est entièrement blindé et comporte un verrouillage à clé de sécurité.



## SF PRODUCTS CANADA LTD.

Montréal: 4480, Chemin Côte-de-Liesse, Montréal 306, Qué.; Tél.: (514) 735-2641; Téléc. 01-20237  
 Toronto: 96 Rexdale Blvd., Rexdale 603, Ontario; Tél.: (416) 741-1481; Téléc. 06-965590  
 Vancouver: 207 West Hastings Street, Vancouver 118, C.B.; Tél.: (604) 681-5245; Téléc. 04-53272

## DOSSIER POLLUTION

M. Jack Davis:

### Le Canada est à l'avant-garde de la lutte contre la pollution

Devant les architectes-paysagistes, M. Jack Davis, ministre de l'Environnement a prononcé une allocution sur le thème "Le Canada et l'environnement". Nous reproduisons ici de larges extraits de ce discours.

Nous croyons que nous pouvons résoudre le problème de la pollution. Je veux aussi être ouvert à la coopération internationale. Je veux demander aux autres pays de se joindre à nous dans la croisade que nous avons entreprise pour protéger notre environnement et pour rendre la qualité de la vie sur notre petite planète même plus agréable encore pour les générations à venir qu'elle l'a été par le passé.

Le Canada jouit d'une bonne réputation à l'étranger. Il est l'un des pays à grands espaces libres et ressources naturelles abondantes. L'esprit d'entreprise et l'imagination de nos compatriotes leur ont acquis une renommée mondiale. Nous sommes peut-être peu nombreux, mais nous sommes réputés pour notre compétence technique. Nous avons contribué dans de nombreux domaines à former l'opinion mondiale. Nous pouvons le faire encore en ce qui concerne l'utilisation avisée de notre atmosphère, de nos eaux et de notre sol.

Les Canadiens sont de grands voyageurs et grands commerçants. Ils savent se débrouiller. Ils sont les auteurs de nombre de percées scientifiques, dont l'une, et non la moindre dans le domaine de la pollution. Nous avons créé de nombreux précédents dans le domaine des techniques de réduction de la pollution. Nous assainissons plus vite que nos voisins. De plus, nous avons au sujet des normes certaines idées fondamentales que nous croyons pouvoir s'appliquer non seulement d'un océan à l'autre, dans notre vaste pays, mais aussi sur tout le globe.

Je reprends: nous pouvons donner, nous allons donner et nous donnons déjà le bon exemple en ce qui concerne le traitement des effluents. Nous sommes entrain d'élaborer nos propres normes nationales à l'usage des industries et des municipalités. Ces normes, croyons-nous, peuvent aussi s'appliquer en d'autres pays. De même, nous croyons à une politique de bon voisinage. De bons voisins ne se polluent pas l'un l'autre leur espace vital. Ainsi en est-il quand il s'agit de pays. Aucun pays ne devrait avoir le droit de jeter ses déchets à la mer ou de rejeter dans l'atmosphère des contaminants dont les produits risquent fort d'avoir des effets nocifs pour le reste de l'humanité.

#### Limites à la croissance

Nous aimons répéter que le Canada est un pays immense. Nous savons que c'est un pays riche en ressources inexploitées. Mais, même dans ce pays, la croissance a ses limites. Nous savons qu'il y a dans nos grands centres urbains des limites strictes à l'expansion. Nous savons aussi que l'accroissement quantitatif ne peut continuer de façon illimitée à l'échelle mondiale.

Une consommation qui s'accroît d'année en année ne peut qu'épuiser nos meilleures terres et polluer nos mers les plus attrayantes. Pire encore, les poisons qui sont répan-

nus en petite quantité, mais dont les effets mortels persistent pendant des décennies, peuvent gêner la situation. Leur seule présence peut rendre la vie malsaine à nos enfants et petits-enfants.

L'homme, depuis quelques années, s'est fait une idée très différente de lui-même et de son milieu. Tel un astronaute sur la lune, il reconsidère notre petite planète et constate combien notre existence est en réalité précaire.

Notre planète est vraiment unique. C'est le seul grain de l'univers qui semble supporter des êtres vivants. Et même sur cette petite

planète, la vie est limitée. On la rencontre rarement après une altitude de quelques milliers de pieds sur les flancs des montagnes, ou une profondeur de quelques centaines de pieds dans la mer.

Les êtres vivants n'habitent qu'une mince couche d'air et étendue d'eau sur la terre, dont l'épaisseur est de l'ordre de un dixième de un pour cent du diamètre du globe. Et n'oubliez pas que la terre a ses déserts et ses calottes glaciaires. L'océan Pacifique est profond dans une proportion de quatre-vingts pour cent, proportion qui est par conséquent hostile à la vie.

Les grands déserts comme le Sahara sont hostiles à la plupart des formes de vie. Et dans la plus grande partie du Grand Nord canadien, seules quelques espèces relativement rares réussissent à se maintenir.

Je puis présenter la situation sous un autre angle. Il y a sur toute la face de la terre quelques centaines de lieux choisis où la vie abonde. Ce sont les estuaires, les plaines côtières et les vallées fluviales fertiles. La population humaine tend à s'y concentrer. Elle tend aussi à recouvrir ces précieuses terres de ses ouvrages, y enfouir

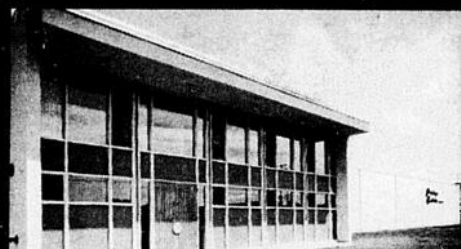
ses déchets et contaminer les mers avoisinantes.

Nous croissons là où les conditions propices à la croissance sont les plus attrayantes. Mais nous tendons, spécialement dans les parties les plus peuplées de la terre, à nous étouffer par notre croissance.

Y avez-vous déjà pensé? Pour chaque tonne de fibre ligneuse ou de métal que nous consommons, il y a production d'une tonne de déchets. Chaque livre de nourriture que nous consommons produit une livre de substances à écouler dans

(Suite à la page 29)

### Le "tout électrique" est rentable et offre de nombreuses possibilités de confort moderne. La preuve



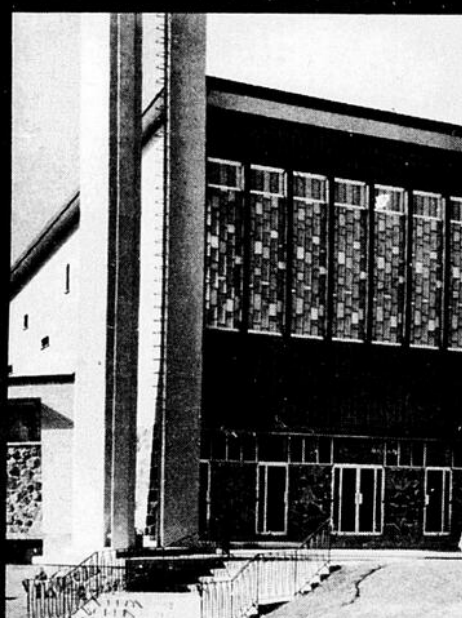
L'usine Phillips Cables Ltd. à Rimouski  
Une usine adopte un mode de chauffage électrique qui réduit au minimum les frais d'installation et d'exploitation



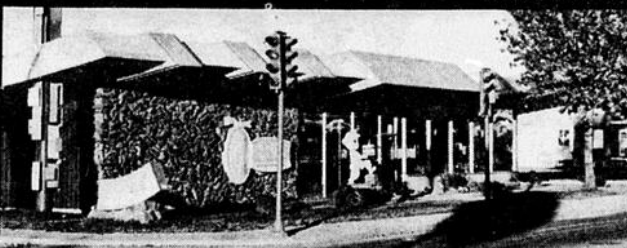
Les Caisses populaires Desjardins à Trois-Rivières  
Le "tout électrique" s'impose dans un immeuble moderne



Le Centre Professionnel à Montréal  
Le "tout électrique" permet d'accroître de cinq pour cent l'aire totale de location



L'église Saint-Claude à Laval  
Pour l'église Saint-Claude, la fabrique a choisi le "tout électrique"



Le "Marie-Antoinette" dans la 1ère Avenue à Québec  
C'est par souci du confort qu'on a adopté le tout électrique



Le Southwest-One à Pointe-Claire  
L'électricité répond aux multiples besoins dans un complexe groupant trois types d'habitation certifiée Novelec



Laval Catholic High School à Laval  
Le "tout électrique" contribue à réaliser une économie d'un demi-million sur le coût de construction d'une polyvalente



Steinberg Limitée à Repentigny  
Chez Steinberg, le rendement du "tout électrique" est encore meilleur que prévu

Hydro-Québec

## Il faut inculquer aux gens le respect du "milieu" — M. Massé

"Les causes des problèmes posés par la qualité du milieu sont maintenant assez clairement perçues. La civilisation technologique dans laquelle l'homme s'est engagé, a transformé le milieu, au point de compromettre certains équilibres fondamentaux."

M. Massé - qui s'adressait aux participants des ateliers de la conférence "l'homme et les ressources" a été ainsi amené à constater l'urgence d'une action concertée des individus et des gouvernements "dans le but de découvrir les moyens de réaliser et de maintenir pour la collectivité des niveaux acceptables de bien-être sans pour autant remettre en cause les équilibres naturels, indispensables à la survie de l'espèce".

Toute politique de développement économique et social, afin de maintenir cette harmonie avec le système naturel, doit comporter un aspect: "gestion de la qualité du milieu".

La notion du milieu est malheureusement, aujourd'hui, relativement diminuée par l'approche tout à fait sectorielle et partielle que nous utilisons, et une notion correcte du milieu devrait faire davantage abstraction de cadres géographiques déterminés, ou des problèmes d'utilisation d'une ou plusieurs catégories de ressources.

La notion du milieu est de natu-

re dynamique et positive. Il faudra cesser d'envisager la gestion du milieu en ne tenant compte que de ses aspects négatifs: correction de la pollution de l'eau, de l'air et parfois du sol.

Cette façon d'aborder les problèmes, personnellement, ne me semble pas la plus heureuse, mais je conçois qu'aujourd'hui, elle est peut-être la seule approche possible d'un problème que l'on a trop longtemps négligé. La gestion des ressources: "L'affaire du gouvernement"

"Il faut nuancer cette affirmation. A la limite, en effet, pour exercer correctement les responsabilités sans cesse accrues que l'on voudrait lui confier, l'Etat devrait monopoliser toutes les ressources financières et humaines de la collectivité.

Quitte à vous paraître idéaliste, je veux croire, qu'il y a un meilleur moyen d'assurer cette participation universelle que de découpler les impôts et les effectifs de la Fonction publique.

De l'usager de la tanscanadienne, qui jette un étui vide de cigarettes par la fenêtre de sa voiture parce qu'il paie des impôts pour l'entretien et le nettoyage de cette voie, à l'industrie qui détériore un site touristique ou rejette du cyanure dans une rivière parce qu'il n'y a

pas encore de loi pour l'en empêcher, en passant par la municipalité qui "gonfle" ses demandes d'octrois, ne sommes-nous pas tous portés à penser: "c'est l'affaire des autres"?

Il est évident, que la responsabilité de la gestion de la ressource et de l'utilisation rationnelle du sol et des eaux ne saurait reposer sur les seules initiatives individuelles.

Il appartient, en définitive, à l'Etat d'assumer la responsabilité de la sauvegarde de l'intérêt collectif.

L'Etat devrait intervenir de façon sélective dans la gestion des ressources et de leur milieu.

Certes, l'Etat ne va pas demander aux citoyens de se charger du fardeau de la protection de l'environnement. Il peut, par contre, les inviter à le porter avec lui, car la protection du milieu suppose une action systématique, préventive et permanente, tant des citoyens que des pouvoirs publics.

### LE RÔLE DES GROUPES DE PRESSION:

Le rôle de groupes de citoyens, qui portent à l'attention des autorités concernées les atteintes plus ou moins graves frappant l'équilibre du milieu, s'avère des plus importants. Ces associations de protection du milieu doivent nous aider à prévenir sa détérioration et l'un des moyens à leur portée est d'assurer l'éducation écologique de leurs membres. J'entends par "é-

ducation écologique" le rappel persistant de quelques principes économiques de base.

Protéger la ressource, c'est éviter le gaspillage de l'eau, de l'air et du sol quand on peut faire autrement. Le consommateur, par sa politique d'achat, peut contraindre le producteur des biens de consommation, empressé à lui plaire, à tenir compte, de valeurs écologiques et sociales en plus des critères économiques traditionnels.

Eduquer les consommateurs pour la protection du milieu et des ressources, cela peut se faire en les renseignant sur le caractère polluant ou non des produits qu'ils achètent, et en les rendant conscients de leur immense pouvoir."

### PROSPECTIVE DE LA GESTION DU MILIEU:

"Le rôle de l'Etat qui se fait omniprésent pour répondre aux nombreuses demandes du public ne peut résoudre seul des questions aussi complexes que l'hygiène du milieu et le maintien de l'équilibre écologique. Il est, cependant, des contraintes que l'on ne peut négliger et en tant que ministre responsable de la mise en valeur des ressources: Ce sont les contraintes économiques du maintien de l'équilibre écologique et les contraintes écologiques du développement économique.

Si d'une part, le développement économique doit se plier à certaines contraintes concernant la qualité

de la gestion du milieu, qualité suffisant pour qu'elle demeure une ressource utilisable, il faut ne pas négliger, d'autre part, la contrainte économique que représente, pour l'industrie par exemple, cette préoccupation du maintien de la qualité du milieu.

L'équilibre économique doit aussi être maintenu et dans nos exigences face à la protection du milieu, il nous faut en tenir compte.

Mais, ne devrait-on pas considérer la correction des effets négatifs de la croissance économique comme des facteurs de développement, et même de croissance? Ne peut-on pas envisager que la restauration d'un milieu sain, à long terme, devienne un facteur réel de développement économique?

Il est entendu que, face à la pollution, notre attitude peut être de souhaiter la réprimer. Il faut toujours garder à l'esprit que notre objectif est d'éliminer la pollution, et non de pénaliser les agents polluants. Nous devons donc être réalistes, et chercher d'abord à inventer une technologie nouvelle, en collaboration avec l'industrie, car cette dernière, de toute façon, aura toujours le loisir de répercuter, dans ses coûts de production, le prix des installations antipolluantes.

... et M. Massé de conclure: "la gestion du milieu deviendra moins une politique nouvelle qu'une nouvelle orientation des politiques existantes."

### Voire meilleur placement...

est assuré par un personnel compétent qui consacre tout son temps à la gestion de portefeuilles personnels et institutionnels. Tous n'ont qu'une préoccupation: augmenter la valeur de vos placements par des conseils judicieux et la gestion du Fonds Bolton, Tremblay.

Pour obtenir plus de renseignements ou un prospectus sur le Fonds Bolton, Tremblay Ltée, écrire ou téléphoner à:

#### BOLTON, TREMBLAY & COMPANY

1245 ouest, rue Sherbrooke,  
bureau 1225,  
Montréal 109, Québec  
849-4591

44 ouest, rue King,  
bureau 2519,  
Toronto 1, Ontario  
864-1480

# HEC

## CERTIFICAT en SCIENCES ADMINISTRATIVES

- comptabilité
- finance
- gestion d'entreprise
- marketing
- gestion du personnel

à l'intention des

- détenteurs d'un diplôme d'études collégiales ou
- personnes ayant 24 ans, ou possédant 2 années d'une expérience dans l'entreprise.

**INSCRIPTION EN PERSONNE**  
du 20 novembre au 1er décembre  
de 14.00 h. à 21.00 h.

Demandez notre prospectus au:

**SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES**  
**ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES**  
5255, avenue Decelles, Montréal (250<sup>e</sup>)  
Tél.: 343-4440

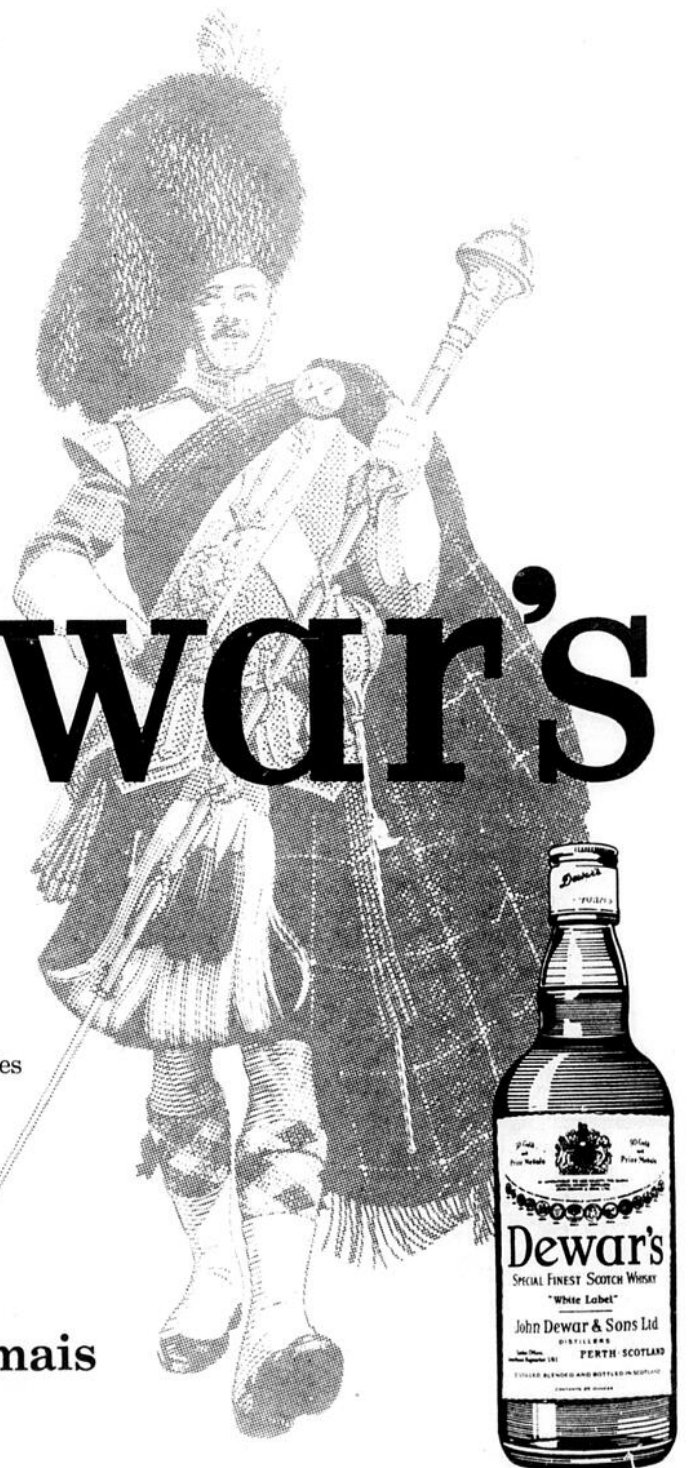
## Le véritable Scotch...

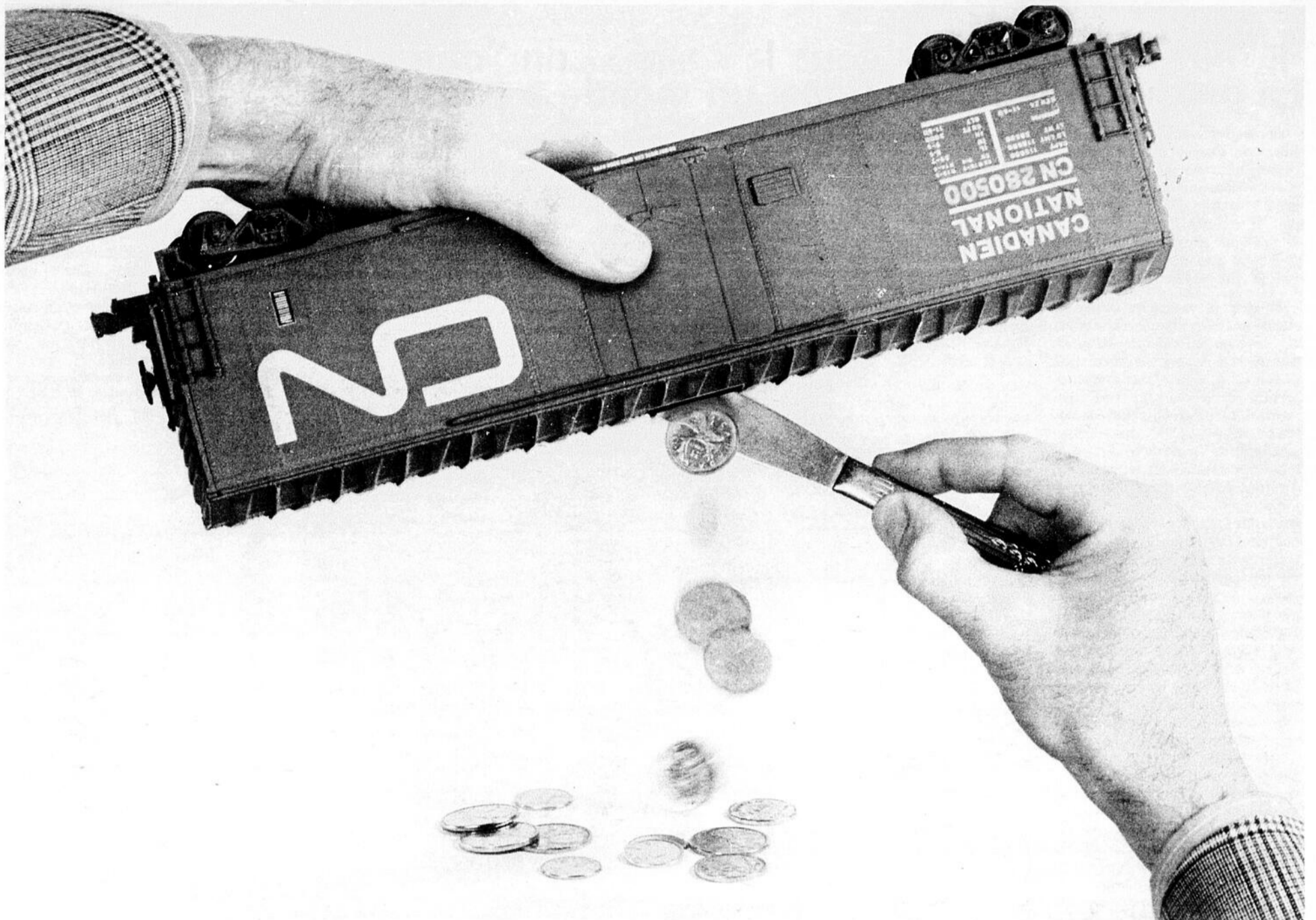
# Dewar's

Partout dans le monde, on reconnaît ce Scotch Whisky comme un mélange de grande classe, d'une qualité et d'une supériorité constamment uniformes. Sa fine saveur ne se dément jamais. Dewar's porte le même nom, avec fierté, dans toutes les langues et dans tous les pays. Donc, pour savourer un véritable Scotch, peu importe l'endroit, soyez toujours précis... dites un "Scotch Dewar's"

## Le Scotch... qui ne varie jamais

Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse.  
Représentant:  
The Distillers Company (Canada) Limited





# Le CN, ça transporte... et ça rapporte!

**Vous ne pouvez pas vous imaginer l'argent qu'une distribution bien conçue peut vous faire économiser. Et lorsqu'il s'agit de rationaliser votre système de distribution, le CN est prêt à vous aider.**

Quelques économies par-ci, quelques frais en moins par-là . . . le total monte vite, surtout dans le domaine de la distribution.

Et comme les coûts de distribution se répercutent sur l'ensemble de l'entreprise, le résultat se traduit en profits nets.

Pour accroître leurs bénéfices, de nombreuses industries se sont ralliées à un système de distribution CN conçu en fonction de leurs besoins.

En voici quelques exemples:

**Fils et câbles:** Un matériel spécialement conçu par le CN a permis de réduire de 87 p. cent les frais de chargement d'une compagnie et de 78 p. cent ceux de déchargement.

**Mine de cuivre:** Avec un système de transport intermode établi par le CN, il est économiquement possible de transporter une montagne de cuivre de la Colombie-Britannique.

**Maisons modulaires:** Nous avons aidé un fabricant de Calgary à ouvrir un nouveau marché, à 1200 milles de ses usines.

**Matériel de bureau:** Les économies réalisées sur le conditionnement et la manutention, grâce à

l'utilisation de containers, ont permis à un fabricant canadien de machines à écrire de trouver des débouchés à l'autre bout du monde.

**"Pipeline sur roues":** Pour des volumes ne nécessitant pas un débit continu, notre train-bloc de mazout (une innovation) élimine presque l'entreposage, le stockage, le traitement des commandes et les frais d'établissement de programmes.

**Autoport:** Le nouvel ensemble de distribution du CN, à Halifax, est suffisamment important pour assurer le réacheminement de la moitié des voitures importées au Canada . . . tout en permettant de réaliser des économies substantielles.

Si ces quelques exemples ont retenu votre attention, pourquoi ne pas demander au CN de faire une étude de vos problèmes de distribution? Vous n'avez rien à perdre, sinon vos maux de tête.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler votre représentant local des ventes du CN, ou M. R. E. Lawless, vice-président, Ventes marchandises, Canadien National, B.P. 8100, Montréal 101.

**CN Service  
marchandises**

**L'idée est de vous faire faire plus d'argent!**

## La prévision technologique: un monde à construire

Devant les membres du Conference Board, M. André Raynauld, président du Conseil économique du Canada a prêché pour une meilleure connaissance de la nature du changement technologique. Il a rappelé que les dépenses de recherches et de développement dans les secteurs privé et public constitue l'une des évolutions les plus remarquables depuis la seconde guerre. Prenant à témoin le Rapport Lamontagne sur la politique scientifique au Canada, M. Raynauld a précisé que ces dépenses se sont accrues à un taux de 15% par année durant la période 1963-69 et se sont élevées à environ 1 milliard de dollars en 1969.

De plus, la qualité de la performance technologique des entreprises est devenue un élément déterminant de leur capacité concurrentielle sur les marchés. Les nombreux problèmes auxquels les gouvernements sont confrontés dans le domaine des transports, des communications, de l'éducation, de la santé, de l'environnement, et beaucoup d'autres, exigent souvent des solutions reliées au développement de nouvelles capacités techniques et de nouvelles institutions économiques.

En troisième lieu, les mesures du rendement des activités génératrices de progrès technique indiquent des avantages de rentabilité. En effet, il semble que leur taux de rendement social soit supérieur à 13% et leur taux de rendement privé (c'est-à-dire incluant uniquement les taux qui sont pertinents aux décisions des entreprises privées) soit supérieur à 18%.

Quatrièmement, tout en soulignant les difficultés inhérentes à la mesure de la contribution exacte du progrès technique, on peut affirmer que celui-ci constitue un facteur déterminant de la croissance économique d'un pays.

Enfin, le changement technologique est le champ par excellence de la prévision de l'avenir. La période qui s'écoule entre la naissance d'une idée et sa diffusion dans l'ensemble du corps social sous forme de produit de services de manière de faire ou d'institution nouvelle est suffisamment prédéterminée pour pouvoir être décrite à l'avance dans ses caractères essentiels et pour pouvoir être orientée, s'il y a lieu, suivant le vouloir ou le souhaité des hommes du présent.

Dans ce contexte, il est éminemment désirable que les autorités publiques et les entreprises se donnent un horizon d'action beaucoup plus lointain que celui qu'ils ont l'habitude de retenir. Pour ce

faire, la prévision technologique est un instrument privilégié auquel on devrait recourir sur une très large échelle.

La méthodologie de la prévision technologique est dans son enfance: elle est incomplète et la majorité de ses concepts de base n'ont pas encore été testés. Selon le professeur James R. Bright de l'Université du Texas, la prévision technologique se trouve actuelle-

ment au même stade que la prévision économique il y a cinquante ans. Cette remarque est à la fois inquiétante et pleine de promesse. Elle est inquiétante si on se réfère par exemple à l'état de confusion qui régnait au sujet des politiques macro-économiques vers 1930. En pleine polémique autour de l'utilité des travaux publics préconisés par Keynes, le professeur Hayek, de l'école autrichienne, fut invité à Cambridge pour exposer son point de vue et il a réussi à démontrer, grâce à une erreur qui consistait à confondre flux d'investissements et stock de capital, que le chômage était causé par la consommation.

En même temps, la remarque du professeur Bright est pleine de promesse car l'analyse économique

a réussi à se donner une base méthodologique solide. Malgré les problèmes qui subsistent, il faut reconnaître que depuis la Dernière Guerre mondiale, l'analyse économique a fourni des outils qui ont permis aux gouvernements d'appliquer des politiques qui ont empêché des déséquilibres majeurs de l'économie et qui nous ont conduit à une ère d'opulence.

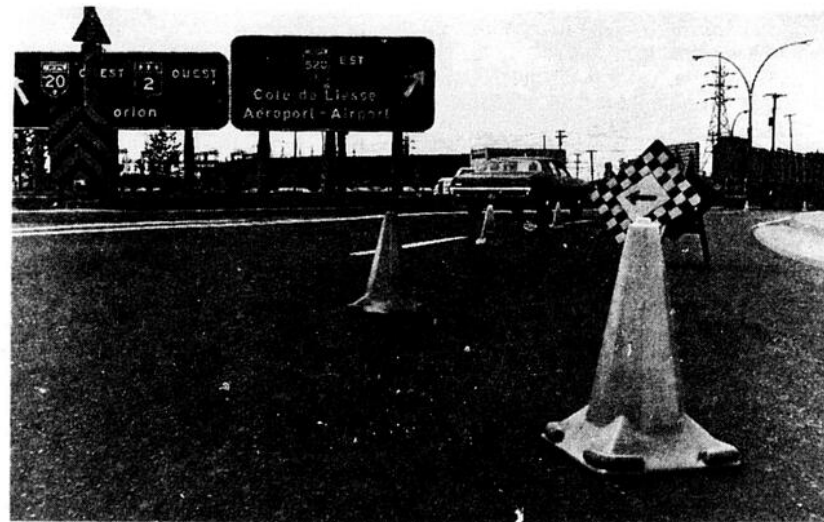
Il ne fait aucun doute que le changement technologique est l'une des forces majeures qui commandent notre avenir à long terme. Par conséquent, on ne peut se permettre de subir cet avenir passivement; on doit apprendre à l'anticiper en perfectionnant nos méthodes. Notre compréhension est beaucoup plus avancée qu'elle ne l'était même

récemment, et l'application systématique de la prévision technologique connaît la même évolution que la science économique, il est nécessaire, entre autres choses, que des modèles testables soient connus dernièrement un grand essor. Pour que la prévision technologique connaisse la même évolution que la science économique, il est nécessaire, entre autres choses, que des modèles testables soient construits et que des séries statistiques pertinentes soient développées.

Malgré les difficultés inhérentes à la prévision de la nature du changement technologique, il n'en reste pas moins que l'information qu'elle fournit constitue un préalable nécessaire aux processus décisionnels des entreprises et des gouvernements. De fait, même si elle n'apparaît pas toujours de fa-

(Suite à la page 30)

# Hoechst pense plus loin



### Participation à la croissance du Canada

Les produits et les concepts de Hoechst ont influencé et amélioré le mode de vie dans tous les coins du monde, soit une centaine de pays sur six continents. À titre de membre de cette entreprise mondiale, Hoechst du Canada Limitée profite de tout un siècle de recherche et de réalisations. La maison Hoechst, au Canada, est une compagnie autonome, employant des Canadiens pour servir les Canadiens.

Hoechst se soucie au Canada de satisfaire les besoins présents et futurs des Canadiens et la diversité des produits et des services qu'elle peut offrir englobe plusieurs domaines: chimie industrielle, teintures, plastiques, plaques d'impression, médecine et art vétérinaire, produits pharmaceutiques et fibres textiles. Les produits, les services, les techniques et les connaissances de Hoechst dans ces domaines, associés à une expérience depuis longtemps acquise dans le monde entier, ont donné à la Compagnie une réputation de compétence dont elle est fière et à laquelle elle se doit de faire honneur.



REG. T.M. HOECHST  
**HOECHST**

Canadian Hoechst Limited  
4045 Côte Vertu  
Montreal 383, Quebec

40 Lesmill Road  
Don Mills, Ontario

### NOUVEAU PRÉSIDENT



Raymond Waechter

Président de Raymond Bois & Matériaux de Construction Inc., Montréal, Qué., élu récemment président de l'ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DE BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC lors de leur 23e congrès annuel en septembre dernier.

### La recherche chez Hoechst accroît la sécurité routière

Reconnaître à temps les endroits dangereux de la route et identifier aisément les signaux afin que leur message s'enregistre instantanément sont deux des plus grandes difficultés de la sécurité routière.

Les colorants fluorescents appliqués sur les signaux qui jalonnent les grandes routes disparaissent souvent en peu de temps. Pour remédier à cet état de choses, les chercheurs de Hoechst ont mis au point des teintures fluorescentes durables, présentant deux avantages précieux: une résistance maximale à la lumière et un impact visuel considérable. Grâce à ces produits de qualité supérieure, il est beaucoup plus facile d'identifier les endroits dangereux sur les grandes routes, de voir les ouvriers au travail, les signaux, les passages à niveau et les chemins non éclairés.

### Au premier rang, grâce au concept des systèmes

Ces nouvelles teintures fluorescentes sont le fruit de l'expérience et de la compétence de Hoechst dans plusieurs domaines scientifiques. Elles résultent de la collaboration entre les physiciens et les techniciens qui se consacrent à la recherche intéressant les teintures et les plastiques.

La lighe de conduite, chez Hoechst, c'est le concept des systèmes. La recherche, la mise au point et l'expérience des produits sont avant tout destinées à résoudre les problèmes spécifiques.

Pour demeurer au premier rang — dans la solution des problèmes actuels et futurs — Hoechst confie ses travaux de recherche et de mise au point à 10,300 employés et consacre plus de 150 millions de dollars à la recherche.

## Les Grands Lacs: une nouvelle "mare nostrum"

# Canadiens et américains veulent promouvoir le potentiel économique de la Voie Maritime

Une étude du département du Commerce des Etats-Unis a montré que le bassin économique des Grands Lacs renferme 35.6% de la population américaine, 42.5% de son activité industrielle, 50.2% de sa production agricole et 25% de sa production minière. Le rapport fait ressortir une vérité longtemps oubliée: les Grands Lacs constituent pour les Américains leur "quatrième océan". La prédominance économique de cette région dans le contexte économique de l'Amérique du Nord nécessite la mise sur pied d'installations portuaires des plus modernes (containers, automatisation de la manutention, etc.) afin de rejoindre les marchés mondiaux.

### Du côté canadien

Une étude similaire originant des bureaux de la Commission industrielle du Toronto métropolitain montre que près de 20% de toute l'activité économique du Canada se concentre dans un rayon de 100 milles de Toronto. L'Ontario compte pour 38% de la production manufacturière et pour 40% du pouvoir d'achat canadien.

Regroupant les principaux ports tant américains (17) que canadiens (5), l'Association internationale des ports des Grands Lacs (AIPGL) entreprend une offensive majeure pour faire connaître le potentiel économique de la voie maritime du Saint-Laurent et du bassin hydrographique de cette région. L'Association veut donc promouvoir le commerce intérieur de la région des Grands Lacs par le biais des missions commerciales qui sillonneront les quatre coins du monde. Malgré une frontière qui divise artificiellement cette région économique, il n'en demeure pas moins qu'un commun dénominateur unit Américains et Canadiens — une voie maritime longue de 2.000 milles qui tranche en deux "l'interland" de l'Amérique du Nord.

Pour le président de l'AIPGL, M. F.E. Flori, "nous savons que nous arrivons un peu tard dans la course commerciale car tous les ports côtiers des Etats-Unis et du Canada ont derrière eux une longue histoire d'activité com-

merciale. Ils sont donc connus de par le monde entier. C'est pourquoi nous devons redoubler d'ardeur afin de nous faire connaître et d'améliorer notre position commerciale à travers tous les grands réseaux d'échanges internationaux". Le président de l'Association se veut une voix qui prenne à coeur le commerce international tant au niveau annuel que des moyens de transport utilisés. "Une voix qui parle pour deux pays", devait-il ajouter.

### Un rôle de missionnaire

En ce sens, l'Association joue un peu le rôle de missionnaire en pays étranger, puisqu'elle se

propose d'aller dans toutes les parties du monde, faire connaître l'existence des Grands Lacs et leur rôle économique. Pour M. Schultz, directeur du port de Cleveland, "nous devons intéresser les exportateurs étrangers à venir établir dans notre région de nouvelles lignes commerciales. Une fois le premier pas accompli, ces hommes d'affaires prendront conscience de l'immense réservoir économique des Grands Lacs".

Pour se faire, la première mission commerciale quittera le Canada en janvier à destination de Londres, Hambourg, Splitz, Milan, Rotterdam, etc. Au printemps 74,

une seconde mission économique se rendra à Tokyo, Séoul, Taipei, Hong Kong, Kuala Lumpur, Singapour, Bombay, Tel-Aviv, Odessa, Moscou, Copenhague.

L'ancien président de l'Association, M. C. Gress de Windsor, se montre enthousiaste pour sa part. "Beaucoup de pays ne connaissent même pas la voie maritime du Saint-Laurent. Notre travail consiste à rejoindre ces gens et leur montrer les avantages de nos installations portuaires. Il faut expliquer à ces gens qu'il est plus court — en terme de milles maritimes — de faire transporter directement dans la région des

Grands Lacs qu'aux ports côtiers de l'est du pays.

### Une question de distance

Dans une récente étude, la voie maritime du Saint-Laurent fait le décompte de 56 ports en eau profonde dans la région des Grands Lacs. Un grand nombre de ces installations sont plus près de l'Europe du Nord que ceux des ports atlantiques. C'est ainsi que la distance de navigation entre Baltimore et Liverpool est de 3.700 milles alors qu'entre Détroit et Liverpool l'on n'a que 3.700 milles. Il est donc évident qu'une cargaison devant passer par Balti-

(Suite à la page 17)

## Si vous aviez eu à choisir entre sept copieurs, auriez-vous acheté celui que vous avez maintenant?

Certains représentants vous offrent, au choix, deux copieurs, quelques fois trois. Le nôtre en a sept.

D'autres vous montrent des machines dont les particularités varient si peu qu'elles vous paraissent identiques.

Les copieurs Pitney Bowes possèdent des caractéristiques de fonctionnement différentes selon l'usage auquel ils sont destinés.

Il vous est donc possible d'avoir un appareil qui répond réellement à vos besoins.

(Ce n'est plus l'Homme, maintenant, qui s'adapte à la machine mais bien celle-ci qui s'adapte à l'Homme).

Nos copieurs se ressemblent en certains points: ils sont électrostatiques (aucun produit chimique salissant) et font des copies sèches, propres, précises et qui ne s'effacent pas; ce sont des modèles de table que vous n'avez qu'à brancher; ils n'ont pas

besoin de réchauffage; ils bénéficient d'une équipe d'entretien de 325 techniciens. N'aimeriez-vous pas maintenant rencontrer le représentant que vous auriez dû voir la dernière fois? Ecrivez à Pitney Bowes of Canada Ltd., Dépt. 3380, 909 Yonge St., Toronto 285, Ontario, ou adressez-vous à l'un de nos 43 bureaux au Canada.

 **Pitney Bowes**  
COPIEUSES

compteurs postaux, équipement postal, compteuses et imprimeuses, adresseuses-imprimeuses.

**253** Pour l'utilisateur qui n'a besoin, généralement, que d'une copie d'un original. Alimentation par bobine et coupe automatique à la dimension de l'original. Vingt copies à la minute.

**253MC** Possède les mêmes caractéristiques que le modèle 253 mais peut, en plus, faire dix copies d'un original.

**252** Petit modèle rapide à alimentation feuille par feuille pour petit utilisateur.

**254** Modèle à grand rendement. Accepte un original de 11" de largeur et reproduit au rythme de 20 à la minute. Coupe le papier automatiquement.

**253AF** Alimentation automatique. Jusqu'à 100 originaux à la fois qu'il empile dans l'ordre. Reproduit les longs rapports, les cartes de registre, etc. Une copie à la fois.

**262** L'appareil le plus perfectionné. Le nouveau copieur pour livres Strobostatic™ qui fait 30 copies à la minute.

**258** Copieur pour livres. Fait plusieurs copies à la fois et coupe le papier automatiquement.

**SOUSCRIPTION**  
**\$1,200,000**

**COLLÈGE DE**  
**SAINTE-ANNE-**  
**DE-LA-**  
**POCATIÈRE**

# UN COIN DE DOULCE FRANCE ENTRE MONTREAL ET CHICAGO



Originalité  
Cordialité  
Efficacité: ces  
trois qualités qui font le  
succès de l'homme d'affaires  
que vous êtes, Air France les met en  
oeuvre quotidiennement  
sur le parcours  
Montréal-Chicago!

... ORIGINALITÉ, dès  
le départ de Montréal,  
en mettant à votre  
disposition le SEUL  
B747 vers Chicago!

... CORDIALITÉ,  
pendant le vol, en vous  
offrant un menu de  
grande classe, les  
plus grands crus de  
France et le verre (de  
champagne) de l'amitié!

... EFFICACITÉ,  
à l'arrivée à Chicago,  
en vous ouvrant tous  
les chemins du Nouveau  
Mondel (Correspondances  
faciles pour Los  
Angeles, San Francisco,  
Kansas City, Milwaukee,  
Minneapolis, Saint Louis,  
Las Vegas et Denver.)  
Consultez votre agent  
de voyage ou Air France.

Départs:  
vers Chicago  
13 h 35  
vers Montréal  
16 h 20



## Hausse des prix du papier journal

# Les compagnies canadiennes prises entre l'arbre et l'écorce

par Michel Guénard

De tous les produits d'exportation du Québec, le papier journal se maintient, au fil des ans, au premier rang et cela eu égard à la conjoncture mondiale. Ainsi en 1971, la valeur des exportations de papier journal représentait 14.4% du total. L'an dernier la liste des cinq principaux produits d'exportation se différencie du fait que les "véhicules routiers" se classaient au 6<sup>ème</sup> rang alors que l'avionnerie était au 5<sup>ème</sup>, celle-ci a maintenant régressé de deux places. Du côté des producteurs de papier, les compagnies Consolidated Bathurst et Anglo-Canadian vont augmenter de \$5 et \$7 la tonne de papier vendu en Ontario et au Québec. On pourrait se demander si cette décision n'est pas une "fuite en avant" face à l'incertitude politique qui a fait suite aux élections du 30 octobre. On sait que durant la campagne électorale M. Stanfield s'était montré favorable à un contrôle des prix et des salaires.

Au siège social de Montréal, la société Consolidated Bathurst nous fait savoir qu'à partir du 1<sup>er</sup> février 73 la tonne de papier se vendra \$7 de plus au Québec et \$5 de plus en Ontario pour un montant total de \$161.75 et \$164. D'après des analystes de l'industrie, cette majoration fait suite à une hausse constante des coûts de production tant au niveau de la main-d'oeuvre que des matières premières. Parmi ces coûts, il faut noter que depuis 1934, les tarifs ferroviaires ont toujours avantage les compagnies américaines dans une proportion de 10 à 30 pour-cent sur leurs concurrents canadiens. C'est ainsi qu'une tonne de papier allant de Grand-Mère à New-York coûte \$2 de plus en frais de transport que de Millinocket (Maine) à New-York, distance pourtant plus longue.

La situation est telle au niveau des coûts de transport que les producteurs canadiens doivent subir un préjudice allant jusqu'à 30% par rapport aux américains. Le 14 novembre prochain, les sociétés de pâtes et papiers se présenteront devant la Commission canadienne des transports; le Comité des chemins de fer entendra les principales recommandations des sociétés concernées. Il est certain que celles-ci précheront une réduction de la différentielle de tarif avec leurs concurrents américains.

Le statu-quo à New-York  
Actuellement le prix du papier canadien sur le marché new-yorkais est bloqué à \$165 la tonne, résultat du freinage à l'inflation proné par la Commission des prix et revenus des Etats-Unis. En 1971, une hausse initiale de \$8 la tonne devait entrer en vigueur le 15 novembre, mais la mauvaise conjoncture de l'année jointe aux mesures protectionnistes du 15 août ont réduit cette somme à \$5 au début de 72. Selon M. Davidson de la société Domtar, il est évident que le prix de New-York devra bientôt se raffermir. Pour se faire, il faut attendre une offre plus inélastique qu'elle ne l'est actuellement. Au sujet des coûts de production, il a précisé qu'au seul chapitre des coûts de transport, ceux-ci représentaient \$15 millions pour sa société en 1971 et que l'industrie accapare près du tiers du volume ferroviaire de l'est du pays. Face à la concurrence américaine, c'est toujours au niveau de la différentielle des tarifs que se poursuit la bataille.

A cause de la Commission des prix et revenus les entreprises américaines ne peuvent commander une politique haussière sur le marché new-yorkais, cette même Commission limite du même coup les hausses salariales à 5.3% par année. Les producteurs canadiens sont donc confrontés à des prix inélastiques (\$165 la tonne) tout en subissant des coûts croissants (7% par année). Leur position concurren-

tielle se rétrécit donc de semestre en semestre; aussi leur réaction est-elle de se renflouer sur le marché canadien lorsque la conjonc-

turs le permet. C'est ce qui explique l'augmentation de la tonne de papier sur le marché ontarien et québécois.

### Principales exportations du Québec

	(millions de \$)	Rang
Papier	513.0	1
Véhicules routiers	368.6	2
Minerais	335.7	3
Aluminium	325.4	4
Cuivre et alliages	260.5	5

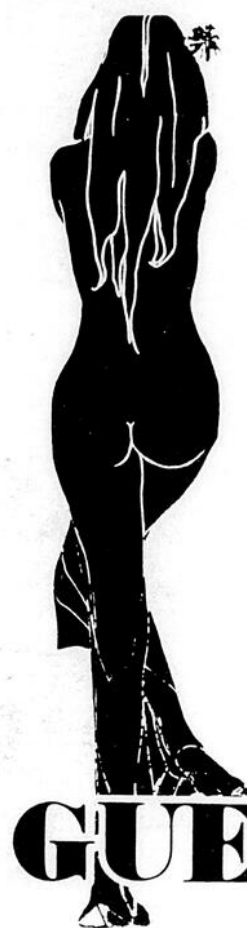
### Vente de papier journal pour les premiers 9 mois (en milliers de tonnes)

	1972	1971	Accroissement
Canada:	562	515	9%
A l'étranger:	5,786	5,390	7.2%

### La différentielle des tarifs

A partir des usines de Grand-Mère à la ville de New-York, soit une distance de 466 milles, le tarif par tonne, pour un chargement type de 140,000 livres est de \$18.80 la tonne (excluant la surtaxe courante de 2.5%), alors que depuis Millinocket, Maine, à la ville de New York, soit une distance de 542 milles par voie des accès routiers les plus courts, le tarif correspondant est de \$16.80 la tonne, même si la distance est plus grande. Mais si ce même chargement expédié de Millinocket, Maine, était transporté par un transporteur canadien par voie des accès routiers les plus courts au Canada, le tarif applicable demeure \$16.80 la tonne alors que la distance est de 674 milles. Par contre, de Grand-Mère à Chicago, Ill., pour transporter la même quantité de papier-journal, sur une distance de 877 milles, le coût serait de \$24.60 la tonne (excluant la surtaxe courante de 2.5%), alors que si le chargement partait de Herty, Texas, pour se rendre à Chicago, soit une distance de 917 milles, le coût serait de \$20.20 la tonne. Toute comparaison du même genre démontrerait des conditions similaires défavorables pour le Québec. Ceci devient particulièrement évident lorsqu'il s'agit d'expédier à des endroits tels que: St. Louis, Mo., Cincinnati, Ohio, Louisville, Ky., Washington, D.C., etc.

L'industrie papetière tente depuis plusieurs années de faire corriger cette anomalie sur-tout dans ses négociations avec les compagnies ferroviaires, mais sans résultat, sauf en ce qui concerne quelques modifications concurrentielles provenant des structures fondamentales.



Que ce soit pour  
votre femme,  
votre secrétaire,  
ou  
une amie chère

# GUERLAIN

PARIS

a créé le parfum  
qui lui conviendra  
le mieux. Offrez...

Shalimar, ou  
Chamade, ou  
L'Heure Bleue

## Voyage à Ottawa 877-4032

Télex: 05-25505

Pour une réservation instantanée  
au Château Laurier

En dehors de Montréal, composez (sans frais) 1-800-261-6222

hôtels CN



## Les Banques à charte (4) par Reynald N. Harpin, analyste financier

Nous avons mentionné précédemment certains ratios qui étaient couramment utilisés dans l'analyse de l'industrie bancaire. Dans le présent article, nous nous attarderons quelque peu sur chacun de ceux-ci.

Le taux de rendement des prêts permet de connaître ce qu'ont rapporté effectivement en terme de revenus tous les prêts consentis par une banque à charte. Ce ratio est établi en divisant le montant des intérêts perçus sur les prêts par le total des prêts consentis par une banque. Le taux de rendement des placements permet, pour sa part, de connaître ce qu'on rapporté en terme de revenus d'intérêts les valeurs composant le portefeuille de placement d'une banque. Ce taux de rendement est calculé en divisant les intérêts perçus sur les valeurs par l'ensemble de celles-ci. Le taux de rendement composé des prêts et des placements qui est tout simplement l'addition des deux ratios précédents permet de connaître ce qu'on rapporté les éléments d'actif du bilan d'une banque qui sont producteurs de revenus, soit les prêts et les placements.

Le coût effectif des dépôts figurant au passif du bilan d'une banque s'établit en divisant les intérêts payés sur les dépôts par l'ensemble de ceux-ci. Comme les dépôts payables à demande d'une banque sont généralement improductifs d'intérêts, on se rendra

compte lorsque l'on calcule le coût effectif des dépôts que celui-ci est généralement assez bas même si certaines classes de dépôts peuvent porter intérêts à des taux de 4,5 ou 6%. La marge bénéficiaire (en terme de dollars) est obtenue en établissant la différence entre le taux de rendement composé des prêts et des placements et le coût effectif des dépôts. Le pourcentage de marge bénéficiaire s'établit en divisant la marge bénéficiaire exprimée en chiffres absolus par le taux composé des prêts et des placements.

On peut également exprimer le pourcentage de marge bénéficiaire par rapport à l'actif moyen de la banque au cours d'une période de douze (12) mois. L'indice de rentabili-

té, un autre critère très fréquemment utilisé, s'obtient en exprimant le solde des revenus d'une banque par rapport à son actif moyen. L'indice de dynamisme, i.e. l'indice de croissance d'une banque, s'établit en calculant l'augmentation annuelle dans le solde des revenus. L'indice de contrôle s'obtient en divisant le solde des revenus par le total des revenus. Il permet de savoir dans quelle mesure une banque réussit à contrôler ses coûts d'opération. Enfin, le rendement sur l'actif des actionnaires s'exprime en divisant le revenu net d'une banque par l'actif total des actionnaires.

Pour résumer ce que nous avons mentionné dans le présent article et dans les articles précédents à propos des banques à charte, on

peut dire que la croissance des bénéfices de ces dernières est reliée aux facteurs suivants.

Dans une première catégorie, il y a lieu de mentionner les facteurs qui sont soumis au milieu externe.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la croissance des dépôts et de l'actif dépend dans une large mesure de la politique monétaire de la Banque du Canada, au niveau des taux d'intérêt et de la conjoncture économique en général. Il en est de même en ce qui concerne la composition de l'actif et du passif. En deuxième lieu, on retrouve également les facteurs sur lesquels les banques peuvent exercer un contrôle direct. Les dépenses d'exploitation comme les traitements, les salaires et gages, les dépenses rela-

tives aux immobilisations et les intérêts payés sur les dépôts et sur la dette à long terme sont des items sur lesquels la direction d'une banque peut exercer un contrôle direct.

Il en est de même en ce qui concerne les revenus tels que les intérêts perçus sur les prêts ou sur les placements et autres revenus d'exploitation. Le contrôle exercé par la direction de la banque sur ces différents éléments de revenus et de dépenses détermine en quelque sorte la profitabilité de celle-ci. Dans un prochain article nous donnerons quelques statistiques sur les banques à charte canadiennes afin de permettre aux lecteurs de comparer celles-ci.

A SUIVRE.....

### Canadiens et...

(Suite de la page 15)

more pour aller à Détroit doit franchir par voie terrestre une distance additionnelle de 236 milles en plus des frais de transit.

Pour M. T. Griffith, gérant du port de Toronto et directeur de la section canadienne de l'Association, l'importance du bassin des Grands Lacs constitue une réalité économique évidente... pour ceux qui connaissent leur géographie. Cela représente en fait la plus grande concentration commerciale et industrielle en Amérique du Nord. "La manutention du tonnage de la région canadienne est la plus importante du Canada", devait ajouter M. Griffith.

Soulignons que l'AIPGL regroupe tous les ports canadiens du bassin et s'emploie depuis 1960 à développer le commerce tant international que domestique. L'Association travaille pour se faire en étroite collaboration avec les autorités du Ministère des transports du Canada afin de prolonger la saison de navigation sur les Grands Lacs. Le ministre Jamieson a souligné pour sa part l'intérêt du gouvernement en ce domaine lorsqu'il a déclaré que "pour toutes sortes de raisons, la navigation hivernale était devenue une réalité". Il est donc important que le gouvernement canadien se penche sur les problèmes techniques de ce phénomène. Pour ce faire, l'on étudie présentement les routes d'hiver des bateaux, le rôle des brise-glaces en amont du canal Welland durant la saison froide, etc. Bref, le gouvernement canadien s'est finalement résolu à concevoir une navigation intérieure sur les Grands Lacs sans arrêt de saison.

# Le plein?

## Payez-le avec votre Chargex.\*



# CHARGEX

l'argent content!

Oui, la carte Chargex simplifie bien des choses. Ainsi, comme vous pouvez vous servir de votre carte Chargex à presque toutes les stations-service, vous n'avez plus besoin d'autres cartes. Essence, pneus, réparations, vous pouvez tout payer avec votre seule carte Chargex, y compris les frais d'hôtel, de motel et de restaurant. De quoi contenter l'homme d'affaires et répondre aux besoins de toute la famille.

Autre simplification importante: vous ne recevez qu'un seul relevé mensuel ou apparaissent toutes vos dépenses. Et vous avez le loisir d'étaler le paiement sur plusieurs mois ou de régler le montant total dans les 25 jours qui suivent la date de facturation (sans intérêt ni frais de service dans le dernier cas).

Simplifiez-vous la vie. Complétez une demande d'adhésion à la carte Chargex dès aujourd'hui (il n'est pas nécessaire d'avoir un compte dans une banque Chargex pour obtenir la carte Chargex).

La carte Chargex, c'est plus que de l'argent comptant. C'est de l'argent content!

Banque Canadienne Nationale • Banque Royale • Banque Toronto Dominion • La Commerce

Chargex est une marque déposée

# Pour des relations harmonieuses entre le Canada et les Etats-Unis

Les relations canado-américaines constituent toujours un sujet de choix pour les historiens de l'économie canadienne. Le nombre de traités répertoriés entre les deux pays depuis le 19<sup>ème</sup> siècle dépasse le millier. M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, vient à ce propos de dresser un bilan de nos relations avec notre voisin du sud.

L'article fait état des forces d'intégration en jeu en Amérique du Nord. Il tente d'évaluer la portée de ces forces au Canada à la lumière des changements d'attitude et de situation de part et d'autre de la frontière. Face à l'attraction inhérente des forces continentales, l'article identifie les trois options qui s'offrent aux Canadiens, à savoir:

chercher à maintenir plus ou moins l'état actuel de nos relations avec les Etats-Unis en modifiant le moins possible nos politiques;

s'acheminer délibérément vers une intégration plus grande avec les Etats-Unis; ou

adopter une stratégie générale, à long terme, visant à développer et à raffermir l'économie ainsi que d'autres aspects de la vie nationale au Canada.

## Résumé de l'article sur "Les relations canado-américaines: Choix pour l'avenir"

L'article examine l'évolution des relations canado-américaines, leur état actuel et les trois options fondamentales qui s'offrent pour l'avenir.

### Le Passé

Dans une première partie intitulée "L'attraction continentale", le document brosse un tableau de l'évolution historique des relations canado-américaines et met l'accent sur la période allant de la seconde guerre mondiale à nos jours. Cette étude porte sur l'évolution des interactions entre les deux pays et sur "l'attraction continentale" dans les domaines politique, économique et culturel ainsi que celui de la défense. Le document note que la configuration actuelle des relations canado-américaines s'est dessinée

au cours de la seconde guerre mondiale et de la période de l'après-guerre: l'ère des "relations spéciales". L'attitude du Canada se ressentait profondément de l'expérience de la guerre, du besoin, du leadership et de la participation active des Etats-Unis dans les affaires internationales afin d'établir et de maintenir la paix mondiale, de la guerre froide ainsi que de la création d'institutions internationales comme les Nations Unies, l'OTAN et le Commonwealth élargi. Les liens canado-américains et la dépendance du Canada à l'égard des Etats-Unis dans les domaines économique, culturel et politique et dans celui de la défense se sont accrues substantiellement au cours de cette période.

### Le Présent

Dans la deuxième partie, intitulée "une situation qui évolue"

le document indique que l'ordre des relations internationales de l'après-guerre a pris fin et cède la place à un nouvel ordre mondial. Cette conclusion a constitué la base des revues générales de leur politique étrangère effectuées tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Les deux pays ont vu leur rôle relativement diminué dans le nouvel ordre des choses, sous réserve de leur responsabilités fort différentes et constatent la nécessité de définir la politique étrangère selon leurs objectifs et leurs intérêts nationaux.

La politique étrangère au service n'examinait pas le détail des relations canado-américaines, elle soulignait l'influence américaine sur presque tous les aspects de nos relations étrangères. Les relations canado-américaines y étaient présentées comme l'une des deux réalités inéluctables essentielles à la survie du Canada, l'autre étant l'unité nationale. Par contraste, l'étude faite par les Etats-Unis ne traite pas spécifiquement du Canada, sauf en termes de leur politique générale dans le contexte de la doctrine Nixon. Bien que cette doctrine, pour citer le Président, reconnaisse que "des partenaires avisés doivent avoir des politiques indépendantes et autonomes," il existe, en dehors des politiques gouvernementales, une forte tendance à accroître l'interdépendance par la multiplication de liens inévitablement inégaux entre les deux pays. En outre, les politiques globales des Etats-Unis, comme la "nouvelle

politique économique" de l'an dernier, peuvent prendre le pas sur les politiques bilatérales et répercuter de façon particulière sur le Canada. Les problèmes économiques auxquels font face les Etats-Unis, joints au climat national d'incertitude et d'inquiétude que suscitent les problèmes sociaux internes, sont susceptibles d'augmenter le poids des intérêts nationaux à court terme et d'exiger, à l'avenir, une participation relativement plus grande du Gouvernement dans l'économie. Les intérêts américains semblent généralement aller dans le sens d'un système commercial et monétaire réformé, ordonné et efficace. Un échec en ce domaine pourrait renforcer les éléments de la société américaine qui penchent plutôt vers l'isolationnisme. Bien qu'il y ait peu d'indices d'une stratégie économique américaine délibérément continentaliste, les politiques et les intérêts américains relatifs à certaines questions, que ce soit le pacte de l'automobile, la pollution ou les besoins en énergie, pourraient, en pratique, converger vers une position plus continentaliste.

Le document résume le changement d'attitude des Canadiens comme suit:

"Disons que les Canadiens demeurent conscients des avantages que leur procurent leurs relations avec les Etats-Unis, mais qu'aujourd'hui, plus que jamais depuis la seconde guerre mondiale, ils s'inquiètent de l'orientation de ces relations et semblent disposés à envi-

sager et à appuyer des mesures raisonnables pour assurer une plus grande indépendance canadienne."

### Les Options

Un degré substantiel d'interdépendance entre les deux pays est à la fois inévitable et profitable pour le Canada. La question réelle est de savoir si "l'interdépendance avec un pays aussi grand, aussi puissant et dynamique que les Etats-Unis n'exercera pas nécessairement, au-delà d'une certaine marge de tolérance, une contrainte insurmontable sur la notion d'une identité canadienne distincte et même sur les bases de l'indépendance canadienne".

La première option qui consiste à maintenir l'état actuel de nos relations en modifiant le moins possible nos politiques, est une option pragmatique d'adaptation des politiques actuelles aux besoins de l'heure. Cela suppose que les changements dans un avenir prévisible dans les relations canado-américaines ne sont pas, à cause de leur portée restreinte, susceptibles d'entraîner une réorientation fondamentale des politiques canadiennes et particulièrement des politiques à l'égard des Etats-Unis. L'orientation générale de nos politiques commerciales et industrielles serait maintenue, de même que la pratique actuelle qui consiste à s'occuper des problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. Le but ici serait d'éviter d'accroître notre dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Une telle politique pu-

## QUO VADIS

PRESENTE EN EXCLUSIVITE  
LE MEILLEUR AGENDA DU MONDE

## L'AGENDA PLANNING

MARQUES DEPOSEES TRADE MARK

(Agenda canadien  
Brevet canadien  
No 645-203)

D'UN SEUL COUP D'ŒIL  
VOTRE  
SEMAINE  
ORGANISÉE



UTILISEZ, POUR VOS CADEAUX  
LES AGENDAS "PLANNING" PERSONNALISÉS  
QUELLE QUE SOIT SON IMPORTANCE, VOTRE FIRME  
PEUT AVOIR AUSSI SON AGENDA « PLANNING ».

Consultez notre Département Publicité.  
Nos articles, revêtus de la marque de votre Firme deviendront  
des cadeaux appréciés et utilisés toute l'année.

### 4 MODÈLES PUBLICITAIRES PRINCIPAUX

- 1 GRIFFE SUR COUVERTURE
- 2 GRIFFE SUR COUVERTURE + UNE PAGE DE GARDE
- 3 GRIFFE SUR COUVERTURE + PAGE DE GARDE +  
UNE PUBLICITE INTERIEURE  
C'est-à-dire UN TEXTE EN BAS DE PAGE CHAQUE SEMAINE  
MAIS LE MEME TOUTE L'ANNEE.
- 4 GRIFFE SUR COUVERTURE + UNE PAGE DE GARDE +  
PUBLICITE INTERIEURE EN BAS DE PAGE CHAQUE SEMAINE  
QUATRE CHANGEMENTS ET PLUS SI DESIRE.

#### FORMATS POCHE

randonnée 5" x 3 1/2"  
affaires 6" x 4"

#### FORMATS BUREAU

ministre 9 1/2" x 6"  
président 11" x 8 1/2"

### SES COMPLEMENTS

COUVERTURE CUIR - DORURE SUR TRANCHES -  
PORTEMINES  
REPERTOIRE POUR CHAQUE FORMAT

### QUO VADIS INTERNATIONAL Ltée

243, avenue DUNBAR - Ville Mont-Royal  
MONTREAL 304, P.Q.  
Tél. 342.3919  
Télégr. QUOVADIS Montréal

QUEL MAGNIFIQUE CADEAU D'AFFAIRES  
qui assure la présence discrète  
de votre marque auprès de vos  
clients durant toute l'année.

Ces agendas sont aussi édités en langue anglaise

l'organisation c'est d'abord

"l'agenda planning"

rement pragmatique comporte un risque, celui de nous engager davantage dans la sphère d'influence américaine, ce qui rendrait donc le choix en question inacceptable.

La seconde option, une plus grande intégration aux Etats-Unis (pages 17 à 20), englobe une gamme de possibilités allant d'accords sectoriels aux autres accords limités avec les Etats-Unis (dans des domaines comme l'industrie chimique) à une zone de libre-échange ou union douanière, voire à l'union politique. L'hypothèse sous-jacente dans ce cas est que les exigences d'une haute productivité dans les secteurs

de la fabrication et du commerce exigent des marchés étendus, à l'échelle d'un continent. Le risque fondamental d'une telle option est qu'elle est susceptible d'encourager d'autres initiatives analogues tout en limitant le développement de nos relations avec d'autres partenaires commerciaux.

Le Canada serait assujéti à l'influence et à la puissance accrues des Etats-Unis, sans contrepois suffisant sur d'autres plans économiques. L'intégration supposerait au préalable des décisions favorables de la part des Etats-Unis; elle exigerait des politiques cohérentes, avec

une période de transition et des garanties pour l'industrie et l'agriculture canadiennes. Les questions fondamentales sont nettement politiques; l'option, en effet, se défend-elle dans l'état actuel et l'évolution prévisible de l'opinion publique canadienne? Le danger de pressions économiques conduisant à l'union politique finale avec les Etats-Unis donnerait probablement naissance à une opposition générale dans tout le pays.

La troisième option, une stratégie d'ensemble visant à renforcer l'économie canadienne et les autres aspects de la vie nationale (pages

20 à 23), aurait pour but de rendre l'économie canadienne moins vulnérable à l'égard des éléments externes en particulier de l'influence des Etats-Unis. Cette stratégie nous permettrait aussi de mieux réaliser nos objectifs canadiens fondamentaux et de renforcer le sens de l'identité nationale. On reconnaît que son succès ne se révélera qu'à long terme et que dans un monde interdépendant il y a des limites au degré d'immunité souhaitable.

Cette option part également de l'hypothèse que la nature fondamentale de l'économie, y compris notre dépendance à l'égard des ex-

portations, ne changera pas.

#### Evaluation

On faisait état dans *La politique étrangère au service des Canadiens* du "problème complexe de mener une vie distincte, mais en harmonie avec l'Etat le plus puissant et la société la plus dynamique du monde, les Etats-Unis". Une vie distincte, une mesure raisonnable d'indépendance et d'harmonie sont des critères fondamentaux dans l'évaluation de ces divers choix. Sur le premier point, la première option n'assure aucun progrès dans la réalisation d'un mode de vie canadien

(Suite à la page 27)

# Bon emplacement fait bon placement

Le succès d'une nouvelle entreprise repose, dans une large mesure, sur un capital suffisant, un potentiel de croissance prometteur, de bonnes perspectives de rémunération du capital et un emplacement avantageux.

Le Service d'expansion industrielle du CN vous aidera à trouver l'emplacement idéal pour l'implantation de votre nouvelle usine. Il suffit de remplir le bon et de nous faire connaître vos besoins. Nous préparerons à votre intention une étude complète et détaillée des emplacements que nous recommandons. Cette étude portera, entre autres, sur les sujets suivants: disponibilité et coût du terrain, géologie, facilités de transport, taxes, situation économique, disponibilité de la main-d'oeuvre, matières premières, règlements écologiques, stimulants fiscaux, subventions, etc.

Ce service de renseignements est confidentiel, impartial et gratuit. Vous choisissez l'emplacement qui vous convient en toute connaissance de cause. Le CN vous donne tous les faits sans favoriser une région plutôt qu'une autre. La paroisse du CN, c'est tout le Canada!

**CN** la source  
des meilleurs renseignements



**Monsieur Maurice Masse,**  
directeur de l'expansion industrielle,  
Canadien National,  
C.P. 8100, Montréal 101, Québec

A-11-72

J'aimerais profiter de votre service gratuit et confidentiel de recherche d'emplacements industriels. Veuillez communiquer avec moi.

Nom

Titre

Compagnie

Adresse

Ville

Zone

Prov.

# La planification fiscale et successorale ou comment éviter de payer trop d'impôts

Le secrétaire d'état aux affaires extérieures, M. Mitchell Sharp a publié dernièrement une brochure destinée à faire le point sur l'état des relations canado-américaines, et sur les choix à prendre pour l'avenir. Trois options s'offrent au Canada: chercher à maintenir plus ou moins l'état actuel de ses relations avec les États-Unis en modifiant ses politiques le moins possible; s'acheminer délibérément vers une intégration plus grande avec les États-Unis; adopter une stratégie générale, à long terme, visant à développer et à raffermir son économie et les autres aspects de sa vie nationale, et, ce faisant, réduire la vulnérabilité actuelle du Canada. Devant l'importance du problème qui a dominé les grands débats politiques de ces dernières années, le journal Les Affaires entreprend la publication intégrale du dossier de M. Mitchell Sharp, publication qui se poursuivra au cours des semaines prochaines.

## Domaine économique

Dans le domaine économique, par contre, l'attraction continentale s'est avérée très vigoureuse durant toute l'après-guerre et a développé sa propre dynamique. L'attraction nord-sud a, bien sûr, joué un rôle tout au long de l'histoire canadienne.

**Augmentez au maximum vos possibilités de profits**  
**Guelph**  
(prononcez GUELF)  
**au coeur d'une zone de marché de \$140 milliards**

**Guelph**  
**centre nerveux pour les matières premières, l'énergie et le transport**

**Guelph**  
**sa croissance économique est basée sur 13 études approfondies**

**Guelph**  
**un meilleur endroit pour vivre, produire et croître.**

**Guelph**  
**où 175 industries diverses prospèrent.**



Afin de recevoir la brochure GUELPH, écrivez à: Ralph W. Smith, Commissioner, Guelph Industrial & Economic Development Commission, (Dept. P), City Hall, Guelph, Ontario, Canada

ne. Depuis la Confédération pendant jusqu'aux années 20, il y avait des contrepoids importants à cette tendance qui favorisait le développement économique du Canada dans l'axe est-ouest et l'expansion de relations commerciales et financières transatlantiques. La politique économique nationale introduite après la Confédération a renforcé ces facteurs. La construction des chemins de fer transcontinentaux au Canada, les subventions aux coûts de transport des marchandises ainsi que l'établissement de tarifs protecteurs pour l'industrie secondaire canadienne, visaient délibérément à renforcer les liens économiques d'un bout à l'autre du Canada et à encourager le développement de l'Ouest grâce aux exportations de produits agricoles destinés surtout à la Grande-Bretagne et à l'Europe. Avec le temps toutefois, l'exploitation prit plus d'importance et les produits de ces industries trouvèrent un marché de plus en plus étendu aux États-Unis, qui étaient alors en voie d'industrialisation rapide. L'axe économique prenait graduellement une direction nord-sud. En 1932, la conclusion des arrangements préférentiels du Commonwealth, en pleine crise économique, avait imprimé, il est vrai, un nouvel élan au commerce du Canada avec la Grande-Bretagne et les autres pays du Commonwealth; mais les apports annuels de capitaux américains au Canada dépassaient déjà en importance ceux qui provenaient de Grande-Bretagne, et l'établissement des préférences encouragea les compagnies américaines à ouvrir des filiales et des succursales au Canada pour profiter des débouchés offerts aux exportations sur les marchés du Commonwealth.

L'après-guerre vit se renforcer encore l'attraction économique des États-Unis, alors que diminuait l'influence compensatrice exercée par la Grande-Bretagne, l'Europe occidentale et le Commonwealth. Le besoin américain de ressources canadiennes se fit plus pressant. La mise en valeur des ressources minières canadiennes et de ressources pétrolières nouvellement découvertes fut financée en grande partie par des capitaux américains. De fortes entrées de capitaux américains, en bonne partie sous forme d'investissements directs, furent encouragées également par l'importance croissante du marché canadien, par la concurrence entre grandes compagnies américaines, et d'une façon générale, par un climat favorable aux investissements. Les capitaux disponibles en Grande-Bretagne et en Europe étaient largement absorbés jusque durant les années 60 par la reconstruction et la modernisation économiques. C'est pendant cette période que le phénomène des grandes sociétés "multinationales", pour la plupart

appartenant à des intérêts américains et ayant leur siège aux États-Unis, fit son apparition. Ce phénomène ajoutait une dimension nouvelle et importante à l'interpénétration des économies canadienne et américaine et devait entraîner une concentration accrue des échanges commerciaux canadiens avec les États-Unis. Vers la fin des années 60, près de 80% du commerce d'importation et d'exportation des filiales de compagnies américaines au Canada se faisait avec leurs sociétés-mères ou des sociétés affiliées aux États-Unis.

Dans la nouvelle conjoncture de l'après-guerre, les politiques économiques et commerciales du Canada subirent d'importants changements. Le Canada joua un rôle important dans la création du système commercial multilatéral, sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, et appuya énergiquement les efforts déployés pour réduire les tarifs et autres restrictions au commerce sur une base multilatérale et non discriminatoire. On comptait ainsi favoriser les exportations canadiennes, notamment celles de produits agricoles, miniers et forestiers. Il apparut en même temps que l'industrie secondaire canadienne devait avoir accès à de grands marchés si elle voulait soutenir la concurrence. Pour des raisons de proximité géographique, de commodité et d'ampleur du marché, les exportateurs canadiens étaient portés

tout naturellement à concentrer leurs efforts en direction des États-Unis. La politique de libéralisation du commerce avait été dictée en partie par un souci de diversifier le commerce canadien mais dans la pratique, elle s'est accompagnée d'une interdépendance croissante avec les États-Unis. Ce résultat s'explique en partie par la géographie, mais aussi par des facteurs découlant du comportement humain y compris l'attrait et le dynamisme du vaste marché américain, le haut degré de propriété américaine dans l'industrie canadienne et l'impact des sociétés "multinationales".

## Croissance de la part américaine

L'effet cumulatif de tous ces éléments ressort clairement des statistiques canadiennes du commerce et de la balance des paiements: au cours des 20 dernières années, la part américaine des exportations canadiennes est passée de moins de 60% à environ 70%. Du côté des importations, la part américaine, qui était plus forte, a dépassé 70%. Les investissements américains de portefeuille et directs au Canada dépassèrent 80% du total des investissements étrangers. Le pourcentage de la propriété et du contrôle américains dans les industries canadiennes, tant primaires que secondaires, s'élevait rapidement pour atteindre en 1967 un niveau moyen de 45% dans l'industrie manufacturière, de 56% dans les mines et la métallurgie,

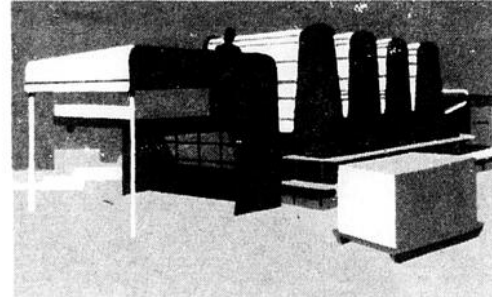
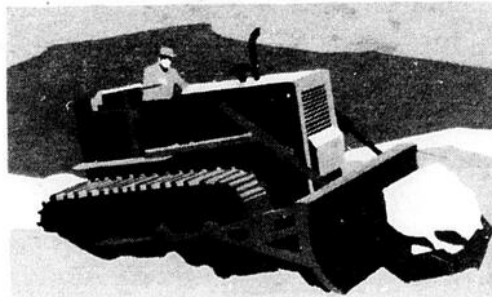
et de 60% dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel avec des pourcentages beaucoup plus élevés dans certains secteurs. La dépendance canadienne par rapport au marché des capitaux américains s'accroît: les provinces, les municipalités et les entreprises privées eurent largement recours à ce marché pour faire face à leurs besoins croissants.

Si ces quelques chiffres témoignent de l'interdépendance croissante du Canada et des États-Unis, l'économie canadienne a aussi gagné en force, en équilibre et en maturité durant cette période. La balance canadienne des comptes courants s'est améliorée sensiblement, en grande partie par suite d'une amélioration soutenue de la balance commerciale. L'épargne nationale s'est accrue de façon marquée. Ce renforcement de la balance des comptes courants a réduit la dépendance du Canada par rapport aux capitaux étrangers.

Mise à part la place croissante des États-Unis dans le commerce extérieur canadien, le reste de nos échanges commerciaux s'est beaucoup diversifié sur le plan géographique. Le Japon est devenu un important partenaire commercial et les échanges avec ce pays augmentent à un rythme très rapide. Le commerce canadien avec la Communauté économique européenne a aussi augmenté de façon constante, mais moins rapide.

(Suite à la page 24)

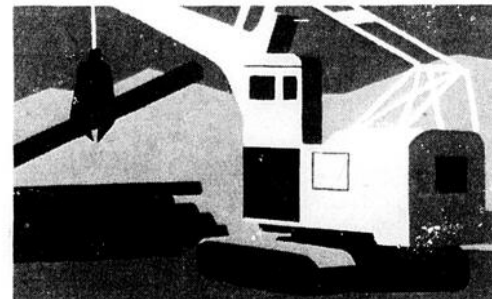
# Argent et expérience...



Dans presque tous les domaines industriels, on peut voir l'expérience de Canadian Acceptance à l'oeuvre: location d'équipement; prêt capital; achat par versements. Divers moyens répondant à divers besoins. Et c'est justement la diversité de nos plans de financement ainsi que le service que nous offrons, depuis un demi-siècle, aux nombreuses compagnies canadiennes en plein développement, qui nous permettent d'affirmer que: "Vous pouvez toujours compter sur l'argent et l'expérience de Canadian Acceptance".

Vous cherchez un plan de financement qui convient le mieux à vos besoins? Écrivez sur votre papier à en-tête commercial à M. George M. DeLorme, asst vice-président, Canadian Acceptance Corporation Limited, 5450 chemin de la côte des neiges, Montréal 249.

Achat par versements • Location d'équipement et de flotte de véhicules • Prêt capital • Hypothèques • Vente et relocation.



Vous pouvez compter sur l'argent et l'expérience de...

**CANADIAN ACCEPTANCE**

CORPORATION LIMITED ET SES FILIALES



## Résultats financiers

### CAE Industries

Les bénéfices nets après impôts de Cae Industries Ltd. Au cours du premier semestre terminé le 30 septembre 1972 se sont élevés à \$921.000, ou 44 cents par action ordinaire, un gain de 30 pour cent au regard de la même période l'an dernier alors que les bénéfices avaient été de \$709.000, ou 34 cents par action ordinaire, selon le rapport semestriel de la compagnie publié aujourd'hui.

Les revenus consolidés ont augmenté de 15 pour cent passant de \$26.449.000 à \$30.462.000 dans la même période, tandis que les bénéfices d'exploitation sont passés de \$1.420.000 à \$1.772.000. Le fonds de roulement demeure au-dessus de \$10.000.000.

Le président de la compagnie, M. C.D. REEKIE, a déclaré que le meilleur rendement témoignait du maintien de la tendance à la hausse depuis le milieu de 1970 et qu'il était confiant que les progrès réalisés au cours du premier semestre se poursuivraient durant le second semestre de l'exercice.

Plusieurs projets d'importance, lesquels sont présentement en cours à CAE ELECTRONICS LTD., MONTREAL, entraîneront une plus forte activité au début de 1973, bien que le secteur manufacturier soit présentement à un niveau d'activité assez bas, disait-il.

Un certain nombre de contrats pour la réparation et la remise en état d'avions à la CAE AIRCRAFT LTD. A Winnipeg ont permis à la Compagnie de fournir du travail à son personnel et de conserver sa main-d'oeuvre qualifiée, bien que les programmes visant à assurer la viabilité à long terme de la base, auxquels se sont engagés AIR CANADA et le Gouvernement Canadien, ne se soient pas encore réalisés, disait-il.

La fabrication des avions et les services de modification se poursuivent selon l'horaire prévu à la NORTHWEST INDUSTRIES LIMITED à Edmonton et la perspective de cette compagnie est encourageante, tandis que toutes les filiales engagées dans le traitement des métaux continuent à avoir un rendement satisfaisant, de dire M. Reekie.

Toutes les conventions collectives qui prenaient au cours du présent exercice ont été négociées d'une façon satisfaisante.

### Dominion Bridge

Dominion Bridge Company Limited, annonce que les bénéfices d'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1972 se sont élevés à \$136.500.000. Lors de la même période l'an dernier, les bénéfices nets avaient été de \$615.000 ou .177

par actin sur des revenus de \$139.785.000.

En outre, la Compagnie a réalisé un profit ne provenant pas de l'exploitation de \$5.460.000 ou \$2.08 par action ce qui porte les bénéfices nets de la période à \$10.500.000 ou \$4.01 par action. Ce profit extraordinaire provient en majeure partie de la vente récemment annoncée d'une participation de 40 pour cent dans la filiale en propriété exclusive de la Compagnie aux Bahamas, Span International Ltd., au groupe Roy-west de Nassau.

Le volume global des commandes

passées au cours de la période de neuf mois a augmenté de 7 pour cent au regard de la même période l'an dernier. La valeur des contrats présentement inscrits à l'arrière des commandes

présentement inscrites à l'arrière des commandes non remplies s'élève à \$169.000.000.

### Tapis Peerless

Le 3 octobre, 1972, un groupe de syndicaux dirigé par White, Weld & Company of Canada et Dominion Securities Corporation Limited a lancé l'offre publique initiale de 400.000 actions ordinaires du

capital-actions de la compagnie Les Tapis Peerless Limitée, à \$11.25 l'action. La compagnie a déposé une demande d'inscription des actions aux Bourses de Montréal et Toronto.

Le principal centre manufacturier de la compagnie se trouve à Action Vale, Québec, où un programme d'expansion en cours comprend le parachèvement récent d'espace supplémentaire d'entreposage, l'acquisition de machines à touffeter additionnelles, l'installation d'une machine à teinture et finissage continu et un système d'inspection automatisé.

## De St-Tite à Paris... des bottes de cowboy par Air Canada



Monsieur Reynald Boulet, directeur des ventes de G. A. Boulet Ltée

G. A. Boulet Ltée, de St-Tite dans la Mauricie, est le plus important manufacturier canadien de bottes de cowboy. Cette entreprise a commencé à fabriquer des bottes "western" il y a huit ans. Maintenant, elle vend plus dans l'Ouest que tous ses concurrents américains réunis. Fier de son produit, que l'on surnomme dans l'Ouest "la Cadillac des bottes de cowboy", M. Reynald Boulet tente actuellement de développer des nouveaux marchés à l'étranger avec l'aide du Service Cargo d'Air Canada: il vise Paris, Dallas et Los Angeles.

Monsieur Boulet connaît tous les avantages du Cargo d'Air Canada...

- Au niveau de la prospection des ventes, le Cargo peut l'aider à trouver des nouveaux débouchés ou un grossiste ou encore établir un réseau de ventes à l'étranger.

- Pour la livraison des échantillons ou des commandes, pas de retards désastreux: le jet est rapide.
- Plus besoin d'immobiliser des sommes énormes dans les entrepôts.
- Plus besoin d'emballages spéciaux et dispendieux puisque la manutention est réduite à presque rien.
- Pas de primes d'assurance élevées à payer puisque la marchandise est en sûreté.
- Enfin, plus de paperasserie: un seul bordereau peut livrer la marchandise là où il veut.

Il sait que, dans des conditions pareilles, les bottes Boulet peuvent faire le tour du monde pour pas cher.

Appelez-nous: 636-2344 à Montréal ■ 683-4483 à Québec ■ 231-4598 à Ottawa.

### LES ARTISANS COOPVIE



M. ANTONIO TREMBLAY, de Sherbrooke, gérant régional de la coopérative d'assurance-vie LES ARTISANS, à qui l'Institut des Assureurs-vie agréés du Canada vient de conférer le titre d'assureur-vie agréé (A. V.A.). Ce diplôme est accordé après la réussite d'examen subséquents à plusieurs années d'étude en assurance-vie, programmation d'assurance et expertise successorale.



**AIR CANADA CARGO**

# Une semaine à la Bourse

## La Bourse aujourd'hui

Par Nestor

Vous êtes remis de vos émotions électorales? En ce qui me concerne, je dois vous dire que j'ai encore de la peine à trier mes idées et me faire une opinion valable sur ce qui va se passer sur nos bourses. Et il en est je crois de même pour de nombreux investisseurs tant sur la rue Saint-Jacques qu'à Bay Street. Même l'élection triomphale de M. Nixon ne semble pas être un facteur décisif et New York ne s'est pas encore retrouvé. Il faut dire que le Congrès et le Sénat américain restent tous deux démocrates et que seul

l'entourage du président est nettement républicain. Ce qui veut dire que le président Nixon risque bien d'avoir du mal à faire passer de nouvelles mesures législatives même si le grand patron de la Maison Blanche a des pouvoirs politiques plus étendus que ceux de notre premier ministre.

Après les Etats-Unis, c'est au tour de la Grande Bretagne de mettre un frein à l'inflation et M. Heath vient d'instaurer un contrôle des prix et des revenus. J'ai peur que le Canada suive la même voie d'ici peu et qu'au moins dans le secteur de l'alimentation un sévère contrôle des prix soit décrété par M. Trudeau. Surtout que dans l'état actuel des choses les néo-démocrates souriraient très certainement à une telle mesure, réclamée du reste depuis longtemps par M. Lewis.

C'est pourquoi je me tiendrais éloigné encore pour un bout de temps de tout le secteur alimentaire. Même si les prix des aliments ont déjà suffisamment monté pour prétendre à des bénéfices encourageants; l'annonce d'un blocage des prix aurait certainement un effet psychologique néfaste sur nos bourses. Je liquiderais donc mes positions dans Burns Foods où je suis largement gagnant et je réinvestirais dans Canada Malting qui actuellement est un favori de nombre de courtiers avertis. A \$31.

Canada Malting reste une valeur extrêmement sûre qui peut vous apporter de bons profits à moyen terme. Par la même occasion je prendrai aussi mon profit sur Mont Royal Rice que j'avais recommandé à \$6 et qui a atteint 10 1/2.

Je vous signale aussi que Siebens Oil & Gas, recommandée à 9 1/4 a atteint \$14 dernièrement, ceci est dû particulièrement aux découvertes favorables faites par Panartic. Une décision sur le pipeline du Mackenzie pourrait être encore plus bénéfique pour Siebens.

Entre vous et moi, je surveillerai attentivement Cannon de ce temps-ci, même à environ \$24 cette valeur risque de réserver d'agréables surprises aux investisseurs assez patients pour attendre une fusion éventuelle. D'autre part, Canforge, à 5 1/4 peut aussi réserver des surprises. Il n'est pas impossible que tout ce secteur industriel de la construction mécanique et de la fonderie soit bouleversé d'ici peu de temps par d'importants regroupements.

Bon, j'en ai assez dit pour aujourd'hui et je vous laisse méditer sur la vanité des choses et en particulier des gains en capital. N'oubliez pas vos obligations d'épargne, si elles ne sont plus tout à fait en or, elles en valent encore le coup...

A la semaine prochaine.

## Nominations à la Banque Royale



J.K. Finlayson

R.C. Frazee

La Banque Royale du Canada annonce les nominations de M. J.K. Finlayson au poste de chairman délégué et vice-président exécutif de la banque et de M. R.C. Frazee au poste de directeur général en chef, le principal officiel chargé des opérations de la banque.

M. Finlayson, ancien vice-président et directeur général en chef, continuera d'être en poste à Montréal. Avec sa nomination, la Banque Royale a maintenant un deuxième chairman délégué et vice-président exécutif, l'autre étant M. John H. Coleman, en poste à Toronto.

M. Frazee était jusqu'ici vice-président, Toronto. Dans ses nouvelles fonctions, il quittera Toronto pour Montréal. M. D.W. Morison, auparavant directeur général régional, Ontario (Toronto et l'Est), succède à M. Frazee comme vice-président, Toronto.

## Avis boursiers

LA BOURSE DE MONTRÉAL ET LA BOURSE CANADIENNE SERONT FERMÉES LES JOURS SUIVANTS:

vendredi - 22 décembre à compter de midi

lundi - 25 décembre 1972 (Noël)

Mardi - 26 décembre 1972

Lundi - 1<sup>er</sup> janvier 1973 (Nouvel An)

### PROJET DE FRACTIONNEMENT

La Bourse Canadienne a été avisée de ce que le Conseil d'administration a adopté une résolution prévoyant le fractionnement des actions de la Compagnie à raison de deux (2) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, sous réserve de l'approbation des actionnaires et de l'émission de Lettres Patentes supplémentaires. Une assemblée doit être convoquée le mois prochain.

### DÉCLARATION DE DISTRIBUTION

#### O'BRIEN GOLD MINES LTD.

Les actionnaires inscrits au 16 novembre 1972 recevront, au moyen d'une distribution partielle de capital, 26.25¢ en espèces par action détenue. Les actions se vendront ex-distribution à compter de l'ouverture, le 14 novembre 1972. La distribution sera faite le 29 novembre 1972.

### NEGOCIATION REGULIERE

DOMINION TEXTILE LIMITED: A compter du 8 novembre 1972 à l'ouverture, les actions de la Compagnie se négocieront de façon régulière à la Bourse de Montréal.

### AVIS DE REMBOURSEMENT

SHELL INVESTMENTS LIMITED: Les actions de premier privilège rachetables cumulatif 5 1/2% de \$20 nominal ont été appelées au remboursement le 1<sup>er</sup> décembre 1972. La Compagnie paiera aux détenteurs inscrits de ces actions un montant de \$20 par action (valeur nominale) ainsi qu'une somme de .19% par action représentant les dividendes courus et non payés à la date de remboursement.

Les certificats d'actions privilégiées devraient être remis aux bureaux de transfert des titres du Trust Royal à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver.

HUSKY OIL LIMITED: Les actions privilégiées convertibles rachetables cumulatif 4% Série Y, de \$50 nominal, du capital-actions de Husky Oil Ltd., ont été appelées au remboursement le 3 novembre 1972. La Compagnie paiera aux détenteurs inscrits de ces actions un montant de \$50 par action (valeur nominale) plus les dividendes courus à la date de rachat.



### Distribution de dividende

#### AVIS EST ICI DONNÉ

qu'un dividende sur les actions sans valeur nominale émises par la Compagnie a été déclaré comme suit: vingt-cinq cents (25¢ par action)

Le dividende sera payable le 5 décembre 1972 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 20<sup>ème</sup> jour de novembre 1972.

Par ordre du Conseil d'Administration,

Montréal, Québec  
le 5 octobre 1972

Le Secrétaire,  
Jean-Paul DUPRÉ

## Avis de dividende

### Actions ordinaires

Un dividende intérimaire (no 300) de vingt-deux et demi cents (22 1/2¢) par action ordinaire sera payé le 29 décembre 1972 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 novembre 1972.

Le secrétaire,  
Norman J. Flynn  
Montréal, le 9 novembre 1972

 Imasco Limitée

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
<b>MONTRÉAL</b>	↗	↗	↘	↘	↗
SERV. PUB.	154.94 +0.78	157.15 +2.21	156.23 -0.92	155.77 -0.46	156.90 +1.13
BANQUES	264.99 +2.37	270.20 +5.21	271.57 +1.37	271.26 -0.31	274.42 +3.16
PAPIERS	91.74 +0.80	92.21 +0.47	91.31 -0.98	91.59 -0.29	92.45 +0.86
INDUSTRIELLES	229.10 +1.24	229.60 +0.50	229.21 -0.39	228.72 -0.29	228.08 -0.84
<b>TORONTO</b>	↗	↗	↗	↘	↗
AURIFERES	179.91 -1.42	180.04 +1.13	181.12 +0.97	181.22 +0.10	178.07 -3.15
METAUX	83.27 +0.37	209.56 +1.29	209.14 -0.54	208.68 -0.46	208.79 +0.11
INDUSTRIELLES	208.27 +1.12	83.79 +0.04	93.80 -0.09	83.76 -0.04	83.69 -0.12
PETROLE	254.18 +3.25	254.06 -0.12	254.20 +0.14	254.08 -0.12	258.56 +4.48
<b>NEW YORK</b>	↗	Fermeture (Elections)	↘	↗	↗
DOW JONES	984.80 +0.68		983.74 -1.06	988.26 +4.52	995.26 X 7.00

# Résultats financiers

## Résultats des sociétés

- ventes ou revenus -

nom de la compagnie	exercice	71		70		71 revenus net \$,000	par action	70 revenu net \$,000	par action
		\$,000	\$,000	\$,000	\$,000				
Acres Ltd.	9m Sept 30	11,900.0	12,600.0	3,280.0*	1.20	2,182.0*	64	1,220.0	1.02
Alberta Natural Gas	9m Sept 30	2,872.0	2,524.0	1,463.0	1.23	1,800.0*	27	1,500.0*	20
Anglo-Cdn. Pulp & Paper	9m Sept 30	89,300.0	82,400.0	1,800.0*	18	1,749.7	10	3,677.9	1.29
Asamera Oil (U.S.)	6m Sept 30	6,100.0	4,700.0	1,400.0	1.18	1,210.3	42	24.9(1)	0.21
Asbestos Corp.	9m Sept 30	33,201.8	35,864.8	1,210.3	42	189.2(1)	17	176.1	29
Avoca Mines Cda.	9m Sept 30	13,000.0	8,400.0	326.0	28	349.0(1)	42	248.0(1)	11
Beaver Engineering	9m Sept 30	6,957.3	5,626.4	61.0	06	1,107.0(1)	77	7,100.0	2.22
Berncam Int'l. Industries	9m Sept 30	7,754.0	2,423.0	452.3	1.01	833.0	1.44	263.0*	09
Brinco	9m Sept 30	1,847.0	2,423.0	1,230.0*	2.13	532.0(1)*	17	349.0(1)	42
British American Bank Note	9m Sept 30	6,022.1	5,255.3	29,400.0*	52	992.0	29	24,800.0*	42
Cda. Steamship Lines	9m Sept 30	115,000.0	99,000.0	1,500.0	16	1,100.0	11	1,100.0	11
Cdn. General Securities	9m Sept 30			4,959.6	58	4,410.8	52	4,410.8	52
Cdn. Goldfields	9m Sept 30	2,600.0	3,700.0	939.0	44	727.0	34	727.0	34
Cdn. Marconi	6m Sept 30	32,100.0	24,800.0	1,210.3	42	142.8*	32	142.8*	32
Cdn. Pacific Investments	9m Sept 30			409.7	58	292.0	39	292.0	39
Cdn. Reserve Oil & Gas	9m Sept 30	5,300.0	4,600.0	829.7	58	222.0(1)	02	222.0(1)	02
Cdn. Superior Oil	9m Sept 30	33,692.1	31,031.9	832.1	33	48.8	02	48.8	02
CAE Industries	6m Sept 30	30,462.0	24,499.0	43.0	02				
Cantol Ltd.	9m Sept 30	2,120.4	1,913.0	957.8	143.3				
Carma Developers	9m Sept 30	8,133.1	1,422.0	62.0	08				
Cassidy's Ltd.	9m Sept 30	20,700.0	16,800.0	27.1	03				
Central Dynamics	6m Sept 30	2,856.0	1,422.0	62.0	08				
Central Patricia Gold Mines	9m Sept 30	957.8	143.3	27.1	03				
Cinevision Ltée	4m Sept 30	392.4		62.0	08				
Cinevision Ltée	11m May 31	604.0		27.1	03				
Coast Copper	9m Sept 30	3,296.0	3,775.0	642.0(1)	2.25	115.0(1)	10	60.1	10
College Plumbing	6m Aug 31			9.1	02				
Columbia Gas System	9m Sept 30	737,000.0	681,800.0	72,300.0	2.28	65,400.0	2.11	65,400.0	2.11
Combined Engineered Products	Yr Aug 31	23,200.0	21,500.0	543.4*	71	441.2	54	441.2	54
Combined Insurance Co. of Amer	9m Sept 30	211,421.0	187,342.0	23,982.0	86	20,512.0	74	20,512.0	74
Cominco	9m Sept 30	223,200.0	191,400.0	13,000.0*	78	9,200.0*	55	9,200.0*	55
Computel Systems	Yr Aug 31	5,200.0	3,600.0	247.5(1)	22	205.7	08	205.7	08
Conwest Exploration	9m Sept 30	1,004.1	547.4	544.5	30	532.7*	17	532.7*	17
Cornwall Industries	9m Sept 30	1,602.4	750.9	1,086.7*	30	1,286.6	98	1,286.6	98
Coronation Credit	9m Sept 30	1,920.3	1,831.5	1,300.0*	19	490.2	13	490.2	13
Crows Nest Industries	9m Sept 30	9,800.0	7,100.0	1,300.0*	19	665.2*	90	665.2*	90
Davis Distributing & Vending	Yr June 30	20,420.8	17,780.9	140.5*	28	102.7	21	102.7	21
Dickenson Mines	9m Sept 30	3,800.0	2,500.0	806.0	23	159.0	04	159.0	04
Domination Bridge	9m Sept 30	136,500.0	139,785.0	5,040.0*	193	4,165.0	177	4,165.0	177
Domination Citrus & Drugs	9m Sept 30	26,500.0	21,100.0	465.8	54	356.5	42	356.5	42
Domination Corset	9m Sept 30	6,740.1	6,954.2	297.0(1)*	11	207.0(1)*	43	207.0(1)*	43
Dustbane Enterprises	Yr June 30	29,719.4	27,313.3	711.7	50	604.9	43	604.9	43
Electronic Associates of Cda	6m Sept 30	2,500.0	1,700.0	233.0	27	30.8(1)	29	30.8(1)	29
Essex Packers	24w Sept 30	17,641.5	15,366.2	38.4(1)	03				
Falconbridge Copper	9m Sept 30	36,200.0	24,200.0	7,200.0	60	3,900.0	33	3,900.0	33
Falconbridge Nickel	9m Sept 30	121,100.0	110,300.0	373.0(1)*	1.44	13,500.0*	2.71	13,500.0*	2.71
Federal Grain	Yr July 31			4,292.0*	2.25	4,224.0*	1.44	4,224.0*	1.44
Fittings	9m Sept 30	11,300.0	10,900.0	150.7	1.15	128.6	98	128.6	98
General Development (U.S.)	9m Sept 30	113,700.0	103,700.0	12,500.0	1.21	14,600.0	1.42	14,600.0	1.42
Giant Yellowknife	9m Sept 30	9,212.0	5,829.0	1,988.0	32	535.0	13	535.0	13
Gold Crest Products	9m Sept 30	6,000.0	3,500.0	281.8	32	77.3	10	77.3	10
Great West Steel Industries	9m Sept 30	22,400.0	14,900.0	575.0*	34	501.0	29	501.0	29
Greyhound Computer of Cda	9m Sept 30	3,680.5	3,628.8	535.5	13	525.9	13	525.9	13
Gulf Oil Cda	9m Sept 30	744,500.0	679,100.0	45,788.0	101	31,516.0	69	31,516.0	69
Harlequin Enterprises	9m Sept 30			1,021.2	72	279.1	20	279.1	20
Home Oil	9m Sept 30	28,804.0	25,263.0	5,477.0*	74	3,706.0	52	3,706.0	52
Indusmin	9m Sept 30	9,600.0	7,900.0	991.6	85	92.4	08	92.4	08
International Nickel	9m Sept 30	656,100.0	613,800.0	82,100.0	110	86,400.0	115	86,400.0	115
Kerr Addison Mines	9m Sept 30	15,400.0	16,300.0	3,622.0*	41	5,000.0*	55	5,000.0*	55
La Verendrye Mngt	9m Sept 30	5,700.0	4,800.0	158.8*	46	90.6	15	90.6	15
Leon's Furniture	9m Sept 30	18,568.0	14,916.0	715.0*	61	451.0	39	451.0	39
Logistic Industries	29w Sept 30	17,400.0	15,100.0	459.0	18	299.0*	10	299.0*	10
Louisiana Land & Exploration	9m Sept 24	108,300.0	101,600.0	46,600.0	129	45,100.0	125	45,100.0	125
MacLaren Power & Paper	9m Sept 30	34,981.5	30,644.9	2,402.9	120	2,202.6	110	2,202.6	110
MacMillan Bloedel	9m Sept 30	562,100.0	546,400.0	22,600.0*	109	16,600.0*	80	16,600.0*	80
Madsen Red Lake Gold Mines	9m Sept 30	1,700.0	1,200.0	23.7	02	12.8	06	12.8	06
Magna Electronics	Yr July 31	13,000.0	10,400.0	431.9*	76	42.8	06	42.8	06
Microsystems International	9m Sept 31	8,376.0	6,400.0	3,800.0(1)	11	4,600.0(1)	11	4,600.0(1)	11
Miron Co. Ltd.	6m June 30	21,875.0	14,887.0	311.0	11	1,080.0(1)	11	1,080.0(1)	11
Monarch Life Assce	9m Sept 30	199,520.0	98,399.0	9,125.0	11	8,491.0	11	8,491.0	11
Multiple Access	6m Sept 30	1,500.0	1,100.0	148.0	61	398.0*	56	398.0*	56
National Drug	9m Sept 30	74,000.0	69,500.0	5,500.0	115	4,700.0	104	4,700.0	104
New Brunswick Telephone	9m Sept 30	36,700.0	32,900.0	470.1*	65	192.3	27	192.3	27
Norma Industries	9m Sept 30			470.1*	65	192.3	27	192.3	27
Northern Natural Gas	9m Sept 30	462,800.0	418,700.0	34,700.0*	285	38,700.0*	341	38,700.0*	341
Nova Beaucage Mines	9m Sept 30	2.3	2.5	2.9(1)	01	5.1(1)	01	5.1(1)	01
Ontario Trust	9m Sept 30	6,908.7	5,265.0	456.9	30	110.9*	22	110.9*	22
Orchard Mines	9m Sept 30	9,900.0	8,700.0	2,500.0	38	1,300.0	22	1,300.0	22
Pacific Western Airlines	9m Sept 30	43,100.0	36,600.0	2,100.0	183	1,500.0	150	1,500.0	150
PanCan Industries	9m Sept 30	17,916.0	13,999.0	720.0*	23	533.0	17	533.0	17
PanCanadian Petroleum	9m Sept 30	34,086.3	29,335.0	11,299.1	36	10,447.7*	34	10,447.7*	34
Parkland Beef Industries	Yr June 30	1,757.9	1,403.6	235.0	03	8.5	01	8.5	01
Patino N.V.	9m Sept 30	14,120.0	15,966.0	569.0*	13	1,516.0*	35	1,516.0*	35
Pato Consolidated	9m Sept 30	1,200.0	1,200.0	940.3	34	940.3	27	940.3	27
Phillips Cables	9m Sept 30	63,533.0	50,846.0	3,929.0	99	2,898.0	73	2,898.0	73
C.A. Pitts Eng. Construction	9m Sept 30			2,300.0*	58	2,000.0	51	2,000.0	51
Polypump	6m Sept 30	3,042.0	3,611.0	437.0(1)	102	6,343.0	27	6,343.0	27
Power Corp	9m Sept 30			14,812.0	102	80.7	66	80.7	66
Premier Trust	3m June 30	1,300.0	1,200.0	111.9	75	135.5	90	135.5	90
Reid Lithographing	6m June 30	3,303.0	3,659.6	196.9	33	196.9	33	196.9	33
Repro Corp	9m Sept 30	1,100.0		111.9	75	135.5	90	135.5	90
Rio Algom Mines	9m Sept 30	134,700.0	124,900.0	10,100.0	77	6,400.0	47	6,400.0	47
Sawings & Investment Corp	Yr Aug 31	1,195.6	1,328.3	754.5	39	911.3	39	911.3	39
Scott Misener Steamships	6m Sept 30	6,304.7	5,859.8	369.1	39	104.5	04	104.5	04
Sherritt Gordon Mines	9m Sept 30	55,738.0	55,721.0	3,491.0	27	7,594.0	64	7,594.0	64
Shore to Shore	9m Aug 30	5,454.2	5,340.8	20.5	94	230.7(1)	01	230.7(1)	01
Siebens Oil & Gas	Yr Aug 31	2,500.0	1,500.0	560.4(1)	61	75.0	01	75.0	01
Silverwood Industries	36w Sept 31	117,800.0	112,300.0	816.1*	61	1,216.8	91	1,216.8	91
Spar Aerospace	9m Sept 10	11,140.9	8,796.5	630.3	48	476.3	38	476.3	38
Sparling George	6m Aug 30	3,138.8	2,788.2	134.0	17	129.8	16	129.8	16
St. Lawrence Cement	9m Sept 30	51,300.0	48,100.0	3,400.0	3.71	2,500.0	2.72	2,500.0	2.72
Standard Broadcasting	6m Sept 30	7,000.0	6,700.0	1,600.0	29	1,500.0	27	1,500.0	27
Sterling Trust	9m Sept 30	4,663.6	4,024.2	388.8	60	339.0	60	339.0	60
Supercrete Ltd.	9m Sept 30	9,500.0	6,300.0	601.0	36	332.0	20	332.0	20
Superior Electronics Ind.	9m Sept 30	3,800.0	3,600.0	54.7	04	45.2	04	45.2	04
Traders Group	9m Sept 30			7,272.0	152	4,838.0	107	4,838.0	107
Trust Général du Cda	9m Sept 30	18,330.0	17,400.0	1,519.0	169	1,275.0	142	1,275.0	142
United Aircraft (U.S.)	9m Sept 30	1,437,704.8	1,480,570.5	36,732.1	3.03	21,482.2	1.77	21,482.2	1.77
Wilcoff Int'l. (U.S.)	9m Sept 30	4,350.9	2,567.9	514.3	25	377.3	19	377.3	19
Westburne Int'l. Industries	6m Sept 30	80,623.0	59,939.0	1,717.0	57	985.0	33	985.0	33
Western Mines	9m Sept 30			1,800.0	35	1,300.0	24	1,300.0	24
Weston, George	9m Sept 30	795,600.0	742,800.0	12,100.0*	104	10,100.0*	86	10,100.0*	86
Willroy Mines	9m Sept 30	8,928.8	5,419.8	870.2*	12	259.8*	04	259.8*	04
Wright Hargreaves Mines	9m Sept 30	495.8	746.3	344.9*	04	25.3*	01	25.3*	01

(U.S.) in U.S. funds; \* Before extraordinary items; (1) loss;

## Dividendes déclarés

nom de la compagnie	montant payable	rappel du dividende précédent	
Acklands Ltd. 6% 1st pld	37 1/2	Nov 30	Nov 17
Acklands 6% 2nd pld (sa)	48	Nov 30	Nov 17
Acres Ltd.	05	Jan 15	Dec 22
Acres 7.20% 'A' pld	90	Jan 15	Dec 22
Algoma Steel Corp.	12 1/2	Dec 29	Dec 8
Anaconda (U.S.)	12 1/2**		



coule de leur population et de leur puissance, de l'explosion des communications et de divers autres facteurs. Pour nombre d'observateurs de la scène politique, c'est à longue échéance le problème crucial au point de vue du maintien du caractère distinctif du Canada. D'autant plus que les valeurs et intérêts américains sont omniprésents et pourtant très difficiles à identifier et à mesurer. Tandis que la croissance de notre dépendance économique par rapport aux Etats-Unis suscite des craintes de plus en plus répandues, l'opinion publique canadienne

paraît moins préoccupée par la pénétration culturelle américaine. Dans une large mesure, ce sont les mêmes facteurs économiques et commerciaux qui expliquent la pénétration américaine sur le plan culturel: la télévision, la radio, les films, les périodiques, les livres et autres média font en effet partie d'une industrie des communications qui réagit aux forces du marché de la même manière que les autres industries. L'impact culturel des médias a, par ailleurs, été grandement renforcé par les techniques modernes de communication. Le

goûts des consommateurs, les valeurs acceptées et les normes sociales tendent à s'uniformiser sur l'ensemble du continent et sont en grande partie déterminés par l'influence américaine. La nature du dilemme a été bien cernée par le rapport de la Commission Massey.

Il ne saurait être question d'imposer des contrôles à la circulation des idées; une approche positive s'est dégagée qui comporte une intervention publique pour stimuler les activités culturelles canadiennes, de même qu'une réglementation et un contrôle des influences étrangères

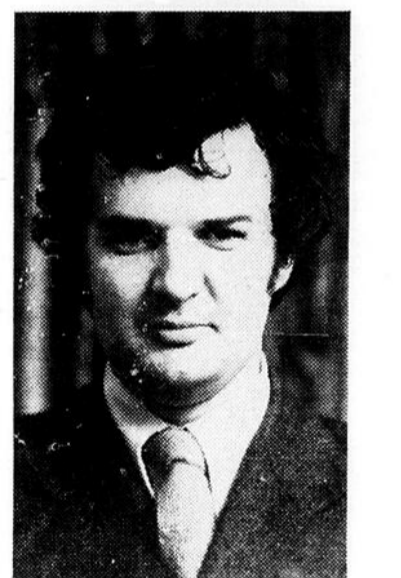
lorsque c'est nécessaire. On a établi divers organismes publics comme la Société Radio Canada dans les années 30, l'Office national du film en 1939, et le Conseil des Arts du Canada en 1957. Cette politique a eu des effets favorables, même si des difficultés subsistent dans certains secteurs importants. On a constaté, tant dans les milieux anglophones du Canada, des signes encourageants de vitalité culturelle, de créativité, et d'un renouveau d'intérêt à l'égard des traditions et des valeurs particulières du Canada. Dans l'ensemble, toutefois les

interactions et les liens qui existent entre les sociétés canadienne et américaine dans le domaine culturel se sont graduellement intensifiés alors même qu'une volonté de résistance à l'influence dominante américaine se dessinait et devenait un élément politique important au Canada.

Au point de vue institutionnel, les liens canado-américains ne semblent pas s'être beaucoup développés durant cette période, du moins pas au cours de la dernière décennie. Un réseau complexe d'organismes mixtes canado-américains a été établi au fil des années; leur rôle est d'analyser des problèmes communs et de formuler des recommandations pertinentes. En pratique, toutefois, ces organismes prennent peu ou pas de décisions conjointes. En général, on peut dire que les relations entre les deux pays procèdent par les voies normales, c'est-à-dire au moyen de consultations, de négociations, et de marchandages intergouvernementaux.

En résumé, c'est dans les domaines économique et culturel que l'attraction vers le Sud a été particulièrement forte. Les progrès des communications et des modes de production ainsi que l'intégration économique favorisent les grands ensembles et les grands marchés et renforcent ainsi l'influence de la géographie. Par contre, dans les domaines politique et militaire, le réseau des liens continuent de ne s'être pas resserré de façon sensible ces dernières années. Les forces d'attraction les plus marquées semblent provenir de la présence des filiales de grandes sociétés "multinationales" américaines et des très nombreux liens de caractère non officiel et non gouvernemental qui existent entre groupes privés, associations et particuliers. Fait paradoxal, alors que ces liens se faisaient plus nombreux et étendus, la capacité du Canada d'assurer son développement économique et culturel sans dépendre autant des Etats-Unis et du monde extérieur en général, croissait parallèlement.

### NOMINATION CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC



M. Cyril Simard

Le Conseil d'administration de la Centrale d'Artisanat du Québec annonce la nomination et la mise en poste de M. Cyril Simard, architecte, à titre d'administrateur délégué de la Centrale d'Artisanat du Québec. M. Simard agissait, depuis janvier 1971, à titre de conseiller technique et culturel de cette même entreprise. De plus, M. Simard occupe la fonction de directeur de La Relance des Métiers d'art dans l'est du Québec.

Rapport		Rendement		Dividendes		RENDEMENTS		SEMAINE EN COURS			
Rendement	Prix	Rendement	Prix	1970	1971	6 mois ou	6 mois ou	haut	bas		
%	1972	%	1972	1970	1971	derrière	derrière	ferme	varia-		
						l'année	l'année	ture	tions		
						1972	1971	1000			
5.2	14.4	21	16 1/4	82	88	Sept 18	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
6.9	88	79 1/4	5.50	5.50	5.50	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
7.0	89	79 1/4	5.50	5.50	5.50	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
2.4	16.5	18 1/2	13	13	13	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
5.4	11.9	32	21 1/4	1.60	1.60	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
13.3	2.90	1.80	1.80	1.80	1.80	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
19.8	19	19	19	19	19	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
14.4	5.4	2.30	2.30	2.30	2.30	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
10.4	2.6	2.17 1/2	2.17 1/2	2.17 1/2	2.17 1/2	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
9.7	2.80	1.55	1.55	1.55	1.55	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
10.3	2.25	1.85	1.85	1.85	1.85	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
7.0	2.40	1.10	1.10	1.10	1.10	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
8.6	3.10	2.70	2.70	2.70	2.70	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
1.1	10.4	11	11	11	11	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
2.1	4.6	4.85	3.60	3.60	3.60	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
2.9	21.5	15 1/4	11	11	11	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
3.3	20.7	92 1/2	58	58	58	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
18.2	4	3	3	3	3	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
1.2	13.3	26 1/2	150	150	150	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
1.8	23.0	39	13	13	13	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
2.5	20.0	21	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
5.8	15.7	21	16 1/4	16 1/4	16 1/4	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
1.8	23.7	11 1/4	4.75	4.75	4.75	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670
93.2	8 1/2	4.75	B	B	B	Sept 23	June 9m 1.27	17	16 1/4	17	670

Rapport		Rendement		Dividendes		RENDEMENTS		SEMAINE EN COURS			
Rendement	Prix	Rendement	Prix	1970	1971	6 mois ou	6 mois ou	haut	bas		
%	1972	%	1972	1970	1971	derrière	derrière	ferme	varia-		
						l'année	l'année	ture	tions		
						1972	1971	1000			
1.3	28.1	7 1/4	4.35	4.35	4.35	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
20.0	13 1/2	4.95	4.95	4.95	4.95	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
10.0	3.80	2.90	2.90	2.90	2.90	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
36.5	2 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
1.6	8.6	27 1/2	160	160	160	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
5.3	39	37	37	37	37	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
6.9	8 1/2	30	30	30	30	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
6.0	2.64	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
1.2	26.4	37 1/2	20	20	20	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
26.3	30 1/2	30	30	30	30	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
8.5	55.0	27 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
5.8	12.7	34 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
6.7	17.3	7 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
2.2	10.5	8 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
14.0	9 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
14.6	9 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
2.52	25.2	12 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
9	4.95	20	20	20	20	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
7.1	2.50	1.15	1.15	1.15	1.15	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
2.6	18.0	10 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
22.6	10 1/2	6	6	6	6	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
3.7	15.5	16	12	12	12	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
1.6	30.8	38 1/2	25	25	25	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77
6.3	8.9	27 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	Sept 24	June 9m 4.1	5 1/2	4.65	5 1/2	77

# Les dix points...

(Suite de la page 1)

vre des prochaines années est celui du tertiaire. Les projections du Conseil économique expriment ouvertement cette réalité. L'accroissement du niveau de vie passe donc par une montée ascendante des services, c'est une conséquence logique du phénomène de l'urbanisation et du "siècle des loisirs". En ce sens, M. Perreault nous fait remarquer que le CEC ne fait pas acte de magie mais qu'il n'utilise qu'un raffinement économétrique qu'a pour nom "CANDIDE". Il n'en demeure pas moins qu'un tel modèle dépend largement des hypothèses qui le sous-tendent. Le présent du CPQ se montre quand même optimiste quant à l'avenir économique du Canada. "Nous sommes sur un bon élan" devait-il ajouter.

Commentant les recommandations du Conseil économique, M. Stanfield a rappelé que le taux de chômage de 4.5% prévu pour 1975 suppose un taux actuel de chômage n'excédant pas 5.6%. Or de reprendre M. Stanfield "Le taux actuel de chômage est bien plus important et ce genre d'erreur met en doute l'ensemble des chiffres contenus dans le rapport. Je trouve alarmant de voir le Conseil économique dire que d'est le mieux que nous pouvons faire au cours des trois prochaines années. Je ne suis certes pas disposé à accepter cet objectif comme satisfaisant."

Le chef conservateur ajoute que les conclusions du Conseil, face à l'imposition, au chômage et à l'inflation, indiquent bien qu'il faut modifier la politique fiscale actuelle, dans le sens proposé par son parti.

## Ce que sera 1975...

La croissance économique que nous proposons est compatible avec ce que nous savons des conditions économiques intérieures et extérieures; elle permet d'atteindre un taux de chômage nettement plus bas qu'au cours des dernières années, et sauf imprévu, sans produire de tension indue dans le fonctionnement de l'économie.

Pendant les années 1973-1975, il devrait être possible de réaliser une croissance globale de l'ordre de 6.0% par an. Dans les conditions économiques extérieures favorables que nous prévoyons pendant cette période, un taux annuel de croissance de 6.0% du volume des exportations de biens et services est un chiffre raisonnable. Une croissance économique relativement rapide au Canada exigera, de son côté, une légère accélération du volume des importations de biens et services, soit à peu près 6.5% par an. Un tel taux ne devrait pas créer de tension dans la balance des paiements. Un accroissement des dépenses de consommation de l'ordre de 5.5% par an correspond à la croissance générale de l'économie que nous décrivons.

La croissance économique que nous proposons devrait s'accompagner d'une croissance de l'emploi de 3.1% par an et d'un accroissement de la production par personne employée de 2.8%. Comme cette croissance de l'emploi serait supérieure à l'augmentation prévue de la main-d'oeuvre (2.7%), il en résulterait une diminution du taux de chômage. L'économie doit être gérée de telle sorte que le taux de chômage atteigne environ 4.5% en 1975 et que la hausse des prix soit de l'ordre de 3% au cours de la période 1973-1975.

# A qui a profité...

(Suite de la page 2)

mation Technologique du CRIQ; les inventaires d'inventions et les "recherches de capital de risque et de participation" d'Innovation-Québec et, les "préparations de dossier sur une technique, un produit ou une entreprise", endossées par Informatech France-Québec (ce dernier service est — ainsi que le souligne son directeur — "complémentaire au SAIT du CRIQ").

N'hésitons pas à franchir la palissade et admettons qu'Innovation Qué

bec — une initiative locale que les industriels souhaiteraient voir institutionnaliser — a innové! Les prototypes présentés (moteur rotatif; maison conteneur; jeu de curling...) ont eu la faveur des visiteurs.

## PAS DE "PETIT" PROFIT

A qui a profité l'expo? — De l'avis général aux exposants et aux industriels québécois qui demeurent les principaux bénéficiaires.

—Aux exposants car ainsi que le remarque M. Ducharme; directeur d'Innovation, "Expo-Profit a rapproché tous les participants et leur a donné l'opportunité de mieux com-

prendre les fonctions de chacun".

—Aux industriels car la coopération amorcée la semaine dernière leur procurera un meilleur service; permettant d'affirmer par ce seul bilan "qu'Expo-Profit est véritablement profitable".

## Définir...

(Suite de la page 10)

chesses naturelles de notre pays. Etablir des priorités constitue donc une démarche essentielle de ce programme. En ce sens "l'Homme et ses ressources" veut

déterminer l'ordre d'importance que la population accorde aux problèmes écologiques de l'environnement. On entend donc présenter un tableau vérifiable de la situation actuelle et des solutions que les participants entendent apporter.

## Une tâche énorme

Etant donné l'envergure du programme de la conférence et le désir exprimé par les gouvernements de faire participer le plus grand nombre de personnes, le secrétariat permanent a engagé un groupe d'experts-conseils dont la

Rapport Rende-Prix		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
1972	1971	6 mois ou dernières années	6 mois ou dernières années	haut	bas
%	%	1970	1971	1972	1971
1.8	43	15	15	38	39
4.1	13	11	11	12	12
8.0	8	9	9	12	12
3.6	20	15	15	12	12
3.1	10	13	13	12	12
7.1	17	16	16	12	12
7.4	19	18	18	12	12
7.5	29	25	25	12	12
5.7	17	15	15	12	12
24.3	100	65	65	12	12
25.0	16	16	16	12	12
7.1	9	9	9	12	12
2.1	15	12	12	12	12
2.1	13	13	13	12	12
7.8	40	37	37	12	12
5.5	23	8	8	12	12
5.5	23	8	8	12	12
4.8	27	15	15	12	12
7.6	23	20	20	12	12
7.1	22	20	20	12	12
7.0	75	70	70	12	12
7.0	6.8	6	6	12	12
3.2	25	4	4	12	12
1.2	11	13	13	12	12
2.2	27	54	54	12	12

## M

Rapport Rende-Prix		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
1972	1971	6 mois ou dernières années	6 mois ou dernières années	haut	bas
%	%	1970	1971	1972	1971
6.7	13.5	22	14	1.20	1.20
5.5	16	26	16	1.20	1.20
1.5	39	18	18	1.20	1.20
1.3	40	17	17	1.20	1.20
5.0	50	18	18	1.20	1.20
2.1	29	28	28	1.20	1.20
1.1	11.5	10	10	1.20	1.20
1.1	15.9	16	16	1.20	1.20
2.3	13.7	15	15	1.20	1.20
12.5	12.5	2.80	1.40	1.20	1.20
15.2	22.0	34	26	1.25	4.25
4.3	18.4	18.4	13	1.80	8.0
8.2	10	7	7	5.50	5.00
5.0	9	4.75	4	2.00	2.00
5.5	9.3	4.80	3.50	1.20	1.20
5.5	10.2	15	10	1.20	1.20
7.1	10.4	9	9	1.20	1.20
4.5	10.8	12	12	1.20	1.20
3.6	18	11	11	1.20	1.20
4.6	10.3	10	10	1.20	1.20
7.8	9.0	10	10	1.20	1.20
2.0	11.8	11	11	1.20	1.20
3.6	24.7	30	18	44	8.0
1.8	29.2	65	65	12	12
7.5	21	19	19	1.50	1.50
2.8	3.5	2.30	1.80	1.30	1.30
4.2	10.2	12	12	1.30	1.30
7.0	11	11	11	1.30	1.30
14.0	14	11	11	1.30	1.30
6.7	9.4	4.75	2	1.00	1.00
3.7	13.2	12	12	1.00	1.00
9.1	6.1	6	4	1.30	1.30
5	38.9	34	23	1.2	1.2
4.2	36.5	6	4	1.00	1.00
10.7	10.3	6	4	1.00	1.00
6.8	14.6	16	11	1.00	1.00
3.9	13.6	65	52	2.55	2.80
2.7	21.4	31	19	72	80
2.8	20.5	31	19	72	80
1.8	14.9	40	25	55	70
4.8	13.0	9	6	47	47
4.1	13.1	24	17	65	80
14	35.4	50	38	1.00	1.00
6.7	15.0	16	10	1.00	1.00
7.3	25.8	36	25	1.00	1.00
7.3	39	32	23	2.75	2.75
8.1	37	37	37	2.75	2.75
5.5	9.2	11	7	55	55
6.1	4.1	8	4	145	145
13.7	10	10	10	40	40
15.6	9	2	2	45	45

## N

Rapport Rende-Prix		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
1972	1971	6 mois ou dernières années	6 mois ou dernières années	haut	bas
%	%	1970	1971	1972	1971
2.0	14.0	15	9	25	25
7.5	11.4	11	11	25	25
3.0	8.5	9	6	20	20
10.7	10	10	10	12	12
6.5	11.6	25	23	1.50	1.50
11.6	10.5	4.05	2.70	1.50	1.50
3.4	3.0	3	3	0.5	0.5
5.5	7.1	9	7	44	44
2.5	17.5	44	31	88	88
4.1	10.2	15	13	88	88
6.9	20	19	19	1.37	1.37
3.0	11.2	14	11	62	62
7.4	21	22	12	1.95	1.95
3.7	17	18	13	1.00	1.00
3.1	15.3	14	10	1.20	1.20
1.7	12.8	7	5	10	10
4.6	11.3	11	6	1.30	1.30
5.0	12.1	15	11	60	60
4.4	25	25	25	2.60	2.60
5.4	19	18	18	2.70	2.70
6.2	9.3	8	3	2.60	2.60
133.3	19	33	30	1.70	1.70
7.7	19	16	14	1.70	1.70
4.0	3.0	3	2	40	40
10.4	7	7	5	25	25
7.3	59	53	45	4.00	4.00
3.7	15.7	13	10	45	45
3.7	15.7	13	10	45	45
8.0	1.5	1.50	1.50	1.2	1.2

## O

Rapport Rende-Prix		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
1972	1971	6 mois ou dernières années	6 mois ou dernières années	haut	bas
%	%	1970	1971	1972	1971
9	20	19	10	1.00	1.00
7.0	20	20	20	1.75	1.75
380.0	3.0	3	3	1.75	1.75
9.3	13	6	6	15	15
2	10	8	7	0.10	0.10
8.0	1.55	1.50	1.50	1.2	1.2

Rapport Rende-Prix		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
1972	1971	6 mois ou dernières années	6 mois ou dernières années	haut	bas
%	%	1970	1971	1972	1971
5.3	23.4	4.55	3.75	20	20
9	40.9	46	30	40	40
5	70.5	11	48	05	05
2.9	12.1	14	10	25	25
3.2	29.3	21	16	15	15
3.6	17.7	4.50	3	15	15
5.3	23.4	4.55	3.75	20	20
9	40.9	46	30	40	40
4.8	12.5	25	13	50	50
4.3	93.3	3.60	2.15	15	15
22.7	24	14	14	15	15
18.8	8	8	8	15	15
6.7	15.8	27	24	1.75	1.75
1.4	21.8	22	9	2.00	2.00
5	51.1	17	16	6.00	6.00
2.9	15.3	28	21	70	70
3.2	11.8	14	10	40	40
3.6	20.5	32	27	1.30	1.30
4.3	11.1	11	11	9.7	9.7
1.5	14.7	11	10	13	13
1.6	24.3	14	14	05	05
7.6	14	14	14	2.37	2.37
2.7	9	2	1	30	30
3.3	9	2	1	06	06
145.0	3.45	1.40	1.40	80	80
7.1	15.1	46	33	80	80
7.4	120	12	7	400	400
4.2	25	18	17	16	16
2.9	24	8	7	59	59
4.9	14	8	8	16	16

## Q

Rapport Rende-Prix		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
1972	1971	6 mois ou dernières années	6 mois ou dernières années	haut	bas
%	%	1970	1971	1972	1971
3.4	12.2	9	5	15	20
5.7	11.2	17	14	81	96
6.7	13	13	13	1.00	1.00
7.6	12	12	12	1.00	1.00
8.8	3	2	2	93	93
8.8	3	2	2	93	93
3.4	12.2	9	5	15	20
5.7	11.2	17	14	81	96
6.7	13	13	13	1.00	1.00
7.6	12	12	12	1.00	1.00
8.8	3	2	2	93	93
8.8	3	2	2	93	93
3.4	12.2	9	5	15	20
5.7	11.2	17	14	81	96
6.7	13	13	13	1.00	1.00
7.6	12	12	12	1.00	1.00
8.8	3	2	2	93	93
8.8	3	2	2	93	93

## R

Rapport Rende-Prix		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
1972	1971	6 mois ou dernières années	6 mois ou dernières années	haut	bas
%	%	1970	1971	1972	1971
35.8	29	21	21	23	31
260.0	30	4.20	4.20	70	70
2.8	18	7	7	50	50
3.3	8.3	7	5	20	20
1.5	33.3	4	3	08	16
1.5	20.8	25	9	23	23
7.4	21	41	40	3.12	3.12
1.3	21.1	16	8	15	20
1.5	19	15	15	1.10	1.10
2.7	20.7	20	20	1.20	1.20
7.5	18.2	2.80	1.50	4.75	4.75
17.1	17.1	6	6	72	72
7.5	18.2	2.80	1.50	4.75	4.75
17.1	17.1	6	6	72	72
1.9	8.1	10	3	09	12
8.3	10.0	3.47	1.0	10	10
130.0	43	3	3	05	05
120.0	43	3	3	05	05
8.3	10.0	3.47	1.0	10	10
3.6	14.8	27	14	4.25	4.25
8.					

principale tâche est de stimuler la participation du secteur privé. Cette participation vise donc à sensibiliser les gens vers une orientation rationnelle des ressources physiques du pays. L'administration de tout le programme de la conférence sur l'Homme et les ressources et de l'environnement. De plus, en se basant sur les problèmes identifiés lors du colloque de Montebello, le secrétariat préparera l'ordre du jour de la conférence et fournira l'information de base aux participants.

## Pour des relations...

(Suite de la page 19)

distinct. Elle n'est pas, en fait, une stratégie en ce sens qu'elle implique une attitude fondamentale de réaction à l'égard des politiques.

La seconde option comporterait des risques directs pour une identité canadienne distincte et pour l'unité nationale.

Tout en reconnaissant les tendances à l'interdépendance mondiale et les limites de celle-ci, la

troisième option compte sur l'utilisation de divers instruments de politique qui se renforcent mutuellement pour réaliser une plus grande identité canadienne. Elle accepte les réalités des relations canado-américaines et la communauté d'intérêts qui en forme la base.

Quelle que soit l'option retenue, il est nécessaire de maintenir des relations harmonieuses avec les Etats-Unis, idéal qui repose sur une vaste gamme d'intérêts, de points de vue et d'objectifs, communs: le Canada sera mieux en mesure de contribuer à leur réalisation

s'il "croit davantage en son identité, s'il en ressort mieux armé pour satisfaire aux aspirations des Canadiens et jouer son rôle dans le monde".

## La Grande Bretagne...

(Suite de la page 3)

affectés par la flambée des prix.

Cependant M. Heath n'a pas perdu espoir d'en arriver à une solution concertée, de même que les deux négociateurs des parties patronales et syndicales, respectivement M.M. Campbell Adamson et Vic

Feather. M. Adamson s'était déclaré convaincu, lors de la dernière réunion, que les entreprises feront preuve de responsabilité.

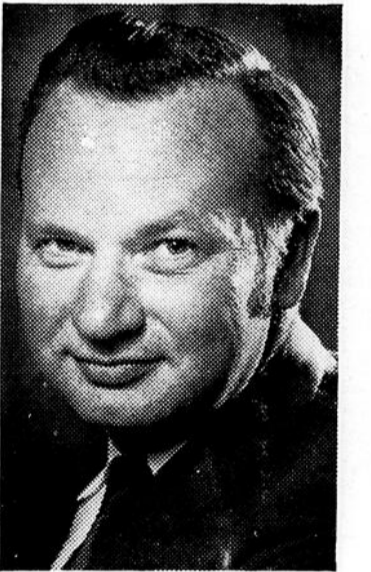
Le monde des affaires en général a d'ailleurs mieux accueilli l'annonce des mesures de blocage que l'on ne pouvait l'espérer, y voyant surtout le moyen d'arrêter l'inflation galopante des derniers mois. La hausse des valeurs boursières et le raffermissement de la livre sterling témoignent du soulagement ressenti par les milieux d'affaires, qui se résignent assez facilement à ce viol du principe sacro-saint du libéralisme économique, l'empirisme britannique qui facilite grandement cette désignation.

La réaction syndicale est peut-être, aux yeux des observateurs, celle qui risque de poser le plus de problèmes dans l'avenir immédiat. En effet, bien que les premiers commentaires des leaders syndicaux aient été modérés, le chef du parti travailliste, M. Harold Wilson, a réclamé la démission du gouvernement Heath et déclaré que son parti voterait contre les dispositions gouvernementales.

Ce qui n'a pas empêché le premier ministre britannique de renforcer les mesures annoncées au cours de la semaine par un resserrement du crédit bancaire, qui aura pour effet de retirer 150 millions de livres de la circulation, en augmentant le pourcentage de dépôt obligatoire des banques auprès de la Banque d'Angleterre.

Parmi les exceptions au blocage, M. Heath a souligné la possibilité pour certaines entreprises qui ne peuvent actuellement pas supporter sur leurs marges bénéficiaires les augmentations de coût d'augmenter leurs prix. En revanche, le gouvernement britannique s'est engagé à maintenir bloqués les prix des sociétés nationalisées.

## LA COMPAGNIE DES INDUSTRIES NEVRON, LIMITÉE



A. Jamroz

La Compagnie des Industries Nevron, Limitée, société de capital-innovation récemment créée par la Northern Electric, annonce la nomination de Monsieur Anthony Jamroz au poste de vice-président. Ingénieur diplômé en électronique de Massachusetts Institute of Technology, Monsieur Jamroz a occupé divers postes de direction à la Northern Electric, ainsi qu'à la Compagnie Internationale des Microsystèmes, Limitée, sa filiale vouée à la fabrication d'éléments semi-conducteurs.

Rapport Rende-Béné.			RENDREMENTS			SEMAINE EN COURS			COURS		
Rende-Béné.	1972	Titres	6 mois derniers	6 mois derniers	6 mois derniers	haute	baute	haute	haute	baute	haute
%	haut	bas	annéé	annéé	annéé	1972	1972	1972	1972	1972	1972
13.0	10%	5 1/2	Slater	19	131	Dec 46	June 60	6	6	6	1
7	5.3	13 1/2	"Cda	19	10	Dec 24	June 60	13	12	12 1/2	2
10.8	7 1/4	2.60	Sobey's "A"	40	40	72 May	60	6	6	6	1
9.7	4.25	2.90	SocGenFinQ	12	12	72 Feb	36	3.50	3.50	3.50	0
4.2	3.9	4.2	Somerv pfd	2.80	2.80	Dec 17	93	40 1/2	5	5	2
8.0	5 1/2	5	Sonor Inv pfd	37	40	Dec 31	81	5	5	5	0
2.1	34.1	17.4	Somerv	37	40	Dec 31	81	5	5	5	0
4.0	20.0	3.60	Spar Aero	02	02	Dec 23	99	48	4.70	4.40	+ 60
4.70	6.0	20	Spartan Air	01	01	Dec 01	01	50	35	47	+ 11
13.0	5 1/2	2.75	Staff Foods	48	48	Dec 23	99	3.50	3.25	40	+ 60
16.9	16.9	16.9	StandBrd	1.60	1.67	Dec 29	96	2.96	2.96	2.28	48
3.3	27.5	17 1/2	"Broadcast	35	50	72 Mar	55	15 1/2	15 1/2	15 1/2	0
1.0	16.2	22	StanoDind	2.30	2.30	Dec 49	56	2.96	2.96	2.18	48
15.8	22	11	StanoPav	50	72	72 Sep	35	21 1/2	21 1/2	21 1/2	0
19	11.8	36 1/2	SteelCan	1.20	1.25	Dec 27	74	32 1/2	32 1/2	32 1/2	0
3.3	8.5	12 1/2	Steeleying	29	36	Dec 12	77	11 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 1
1.9	11.6	28 1/2	Steinberg "A"	36	48	72 Jul	2	2.16	2.16	2.16	0
7.7	7.7	7.0	Steinberg "B"	5.25	5.25	72 Jul	42	40.00	74	25	77 1/2
17	14.3	6 1/2	Steintron Int	1.0	1.0	July 42	Apr 9	43	6 1/2	5 1/2	6 1/2
11.2	1.10	60	Steintron "B"	47	47	May 18	18	3.75	5.0	4.20	0
3.3	13.2	10 1/4	Sterling Tr	36	36	Dec 70	96	60	9 1/4	8 3/4	9 1/4
62.5	5	7	Stuart Hous	48	48	72 Feb	86	24	5	4.25	5
2.3	27.0	15 1/2	StuartOil	20	20	72 May	32	Aug 14	9 1/2	8 1/2	9 1/2
14.7	4.20	1.70	Sup Elect	72 Mar	18	18	18	18	2.95	2.30	2.45
81.0	2.25	80	Surpass C	Dec 01	June 02	01	June 02	90	81	81	11

Rapport Rende-Béné.			RENDREMENTS			SEMAINE EN COURS			COURS		
Rende-Béné.	1972	Titres	6 mois derniers	6 mois derniers	6 mois derniers	haute	baute	haute	haute	baute	haute
%	haut	bas	annéé	annéé	annéé	1972	1972	1972	1972	1972	1972
4.3	14.2	29 1/2	Tamblyn pfd	1.05	1.05	72 Apr	17	23 1/2	24 1/2	24 1/2	0
10.4	10.4	10.4	Tancord	2.00	2.00	72 Apr	25	25	2.25	2.25	0
7.6	7.9	7.9	Tenneco Inc	1.32	1.36	Dec 28	96	2.29	17 1/2	18	18
2.2	16.7	55 1/2	Texaco	94	120	Dec 31	99	53 1/2	53 1/2	53 1/2	0
4.4	11.4	29 1/2	Texaco Inv	1.60	1.66	Dec 31	99	53 1/2	53 1/2	53 1/2	0
2.9	18.9	18.9	Texaco East	1.52	1.58	Dec 31	99	53 1/2	53 1/2	53 1/2	0
3.3	22.0	21	Texas Gulf	40	60	Dec 31	99	53 1/2	53 1/2	53 1/2	0
1.0	31.3	15	Thurco Inv	45	45	Dec 31	99	53 1/2	53 1/2	53 1/2	0
7.8	34	31	Thurco pfd	2.50	2.50	Dec 31	99	53 1/2	53 1/2	53 1/2	0
2.8	15.8	3.15	Thomas Nat	09	08	72 June	18	36	2.05	2.85	4
3.1	18.5	2.35	Thorntons	09	09	72 June	18	36	2.05	2.85	4
1.9	25.5	27	Thomson	20	27	Dec 15	June 15	20	14 1/2	14 1/2	+ 1
6.8	51	48 1/2	Timken	1.80	1.87	Dec 18	79	49 1/2	49 1/2	49 1/2	0
4.6	11.5	8 1/2	Tonecraft	07	08	Dec 40	June 27	7 1/4	7 1/4	7 1/4	0
1.0	19.4	1	Tooke	07	08	Dec 40	June 27	7 1/4	7 1/4	7 1/4	0
3.7	18.0	2.90	Torcomant	10	10	Dec 15	96	12	2.90	2.55	2.70
2.9	21.4	36 1/2	Tor-Dom Bk	74	96	Oct 15	July 9	2.03	33 1/2	33 1/2	+ 1
2.6	41.3	5 1/2	Tor-Star B	14	14	72 Mar	13	27 1/2	66	70	4
4.4	44.9	77 1/2	TranStar	36	30	Sept 15	June 15	15.7	27 1/2	20	10
3.8	13.9	21 1/2	TradersGA	72	80	Dec 15	96	15.7	27 1/2	20	10
4.2	22.4	18 1/2	TransCanada	72	80	Dec 15	96	15.7	27 1/2	20	10
7.6	24	19	"A pfd	1.50	1.50	Dec 14	46	24	24	24	0
7.6	24	19	"B pfd	2.16	2.16	Dec 14	46	24	24	24	0
7.2	28	24	"C pfd	4.50	4.50	Dec 14	46	24	24	24	0
3.0	33.0	4.0	Transair	Dec 10	Sept 29	29	29	29	29	29	0
3.2	18.2	18	TransCanada	25	30	Dec 57	June 41	9 1/2	8 1/2	9 1/2	0
2.1	24.9	47 1/2	TransCanada	1.00	1.00	Dec 18	96	21.5	47 1/2	47 1/2	0
4.6	58 1/2	53 1/2	"2.65	2.65	Dec 3 96	Mar 3 54	58 1/2	58 1/2	58 1/2	58 1/2	0
1.2	87 1/2	77 1/2	"2.75 pfd A"	2.75	2.75	Dec 3 96	Mar 3 54	58 1/2	58 1/2	58 1/2	0
7.0	15 1/2	10 1/2	"wts	2.80	2.80	Dec 3 96	Mar 3 54	58 1/2	58 1/2	58 1/2	0
5.5	12.1	15	Transglobal	71	71	Dec 08	46	24	24	24	0
5.5	12.1	15	Transglobal	71	71	Dec 08	46	24	24	24	0
5.5	12.1	15	Transglobal	71	71	Dec 08	46	24	24	24	0
5.5	12.1	15	Transglobal	71	71	Dec 08	46	24	24	24	0
5.5	12.1	15	Transglobal	71	71	Dec 08	46	24	24	24	0
5.5	12.1	15	Transglobal	71	71	Dec 08	46	24	24	24	0
5.5	12.1	15	Transglobal	71	71	Dec 08	46	24	24	24	0
5.5	12.1	15	Transglobal	71	71	Dec 08	46	24	24	24	0
5.5	12.1	15	Transglobal	71	71	Dec 08	46	24	24	24	0

Rapport Rende-Béné.			RENDREMENTS			SEMAINE EN COURS			COURS		
Rende-Béné.	1972	Titres	6 mois derniers	6 mois derniers	6 mois derniers	haute	baute	haute	haute	baute	haute
%	haut	bas	annéé	annéé	annéé	1972	1972	1972	1972	1972	1972
3.0	13.7	22 1/2	UAPInc	60	64	Dec 15	June 80	21	21	21	1
20.3	10 1/2	6	Ultraparc	72 June	52	52	52	5 1/2	5 1/2	5 1/2	1
10.6	6	3.50	Unican	72 June	52	52	52	5 1/2	5 1/2	5 1/2	1
45.0	4.50	3.60	Unigesco A	Dec 08	08	08	08	3.80	3.60	3.60	- 15

## Fonds mutuels

Les cours à la fermeture de fonds mutuels choisis, fournis directement par leurs représentants ou des courtiers. Le prix d'achat ou le prix de l'offre représente la valeur au comptant. Les tarifs d'acquisition indiqués ci-dessous représentent les frais maximum.

Valeur au comp.	Prix d'ac.	Sem. pré.	1972 haut	1972 bas	Valeur au comp.	Prix d'ac.	Sem. pré.	1972 haut	1972 bas	
A. G. F. Special	3.40	3.35	3.68	3.04	Industrial Growth	7.89	8.67	7.83	8.45	5.71
Acrufund	1.49	1.64	1.48	1.57	INTL Energy	2.67	2.93	2.60	2.70	2.34
Adanac	2.28	2.49	2.25	2.42	INTL Growth	5.79	6.38	5.75	6.27	5.65
All-Can. 4000	8.12	8.64	8.12	8.12	INTL Income	4.25	4.64	4.25	4.64	4.00
All-Can. Compund	8.37	9.15	8.35	9.10	Investors Growth	12.27	13.41	12.15	13.15	11.29
All-Can. Dividend	9.16	10.00	9.13	10.15	Investors Intl	7.64	8.36	7.57	8.36	7.31
All-Can. Revenue	8.52	9.20	8.48	8.67	Japan. Fund	7.49	7.49	7.49	7.49	5.39
All-Can. Venture	4.20	4.64	4.21	4.60	Keystone of Cda	8.69	9.53	8.42	9.53	7.46
Altamira Growth	5.70	5.70	5.45	6.14	Marinevst	14.72	15.01	14.52	15.54	10.24
Altamira Income	5.56	5.56	5.55	5.74	Maritime Equity	3.22	3.80	3.22	3.80	3.07
American Growth	6.52	7.16	6.23	7.31	Marlborough	5.30	5.70	5.22	5.31	4.15
Andreea Equity	5.32	5.72	5.15	5.32	Moslow	5.00	5.40	5.00	5.40	4.80
Associate Invest	6.01	6.07	5.92	6.20	Mutual Accum	10.93	12.02	10.83	11.09	10.37
B. D. M.	12.80	12.80	12.80	12.80	Mutual Bond	4.97	5.19	4.74	6.15	4.60
Beaubean Corp	48.35	52.50	47.68	50.25	Mutual Growth	4.29	4.74	4.25	4.65	4.34
Bolton Tremblay	12.90	12.90	12.90	12.90	Mutual Income	5.32	5.85	5.23	5.85	5.24
C. S. M. Japan	10.43	11.46	10.43	10.82	Nat Resources	7.45	8.14	7.31	7.60	6.75
Canada Growth	8.18	8.79	8.02	8.51	N. W. Equity	6.66	7.32	6.61	7.88	6.26
Canada Security	3.63	3.79	3.64	3.69	N. W. Growth	5.97	6.56	5.87	6.46	5.95
Cdn Gas & Energy	15.21	16.71	14.41	15.40	N. W. Growth	5.97	6.56	5.87	6.46	5.95
Cdn Investment	7.17	7.57	7.09	7.18	Pacific Divid	7.49	7.97	7.38	8.16	6.95
Cdn Scudder Inv	5.94	5.94	5.85	6.03	Pacific U.S.	5.90	6.40	5.71	6.39	4.09
Cdn Security Gr	5.50	6.04	5.44	5.77	Pembroke	3.55	3.84	3.24	3.78	2.93
Cdn S. Afr. Gold	6.31	6.90	6.26	7.49	Pension	9.28	10.17	9.12	9.29	7.49
Cdn Truvested Inc	5.08	5.48	5.08	5.48	Phillips H & North	14.74	15.03	14.59	16.53	13.94
Canapex	10.92	11.81	10.89	11.33	Planned Resources	4.04	5.16	4.63	4.84	4.09</



Les réalisations du Québec en ce domaine sont assez récentes, sauf en ce qui concerne les structures et l'aménagement du territoire: dès 1965, une politique de regroupement et de régionalisation était mise de l'avant, par la loi la fusion volontaire des municipalités et par la chartre portant création de Ville Laval.

Les réformes envisagées ont été l'objet de plusieurs lois ou projets de loi. Citons les plus importantes: la loi 48 sur l'évaluation foncière a été adoptée en décembre 1971 et amendée par le bill 20 en juillet 1972. Cette loi constitue la pièce

centrale de la réforme, car elle vise à mettre un terme à "l'anarchie dans les méthodes d'élaboration des rôles d'évaluation, et assurer ainsi plus d'équité". La loi 276, adoptée en décembre 1971 et modifiée par les bills 14 et 55, veut accélérer le processus des fusions en établissant des unités de regroupement de municipalités. Les municipalités concernées doivent étudier ensemble les avantages et les désavantages d'une fusion éventuelle en respectant certains délais.

Or, les difficultés suscitées par la mise en application de ces réformes au Québec ont atteint leur point

culminant vendredi dernier; le Premier ministre Bourassa, à l'issue d'une conférence avec l'Union des conseils de comté a pris en charge la responsabilité des municipalités rurales, et a annoncé la création d'un comité juridique ayant pour mandat de réévaluer plusieurs lois concernant les fusions et l'évaluation foncière. Cette situation délicate soulève un problème qui n'a peut-être pas été suffisamment approfondi; celui de la différence entre les besoins des municipalités rurales et ceux des centres urbains, concernant la nature de ces besoins, et leur quantité. Les besoins

des centres urbains sont plus considérables que ceux des centres ruraux, ce qui leur vaut un endettement beaucoup plus élevé.

On peut supposer, devant les résistances qu'opposent les municipalités rurales à la réforme et l'impasse où se trouve actuellement le Ministère des Affaires municipales, qu'il sera nécessaire de repenser les mesures prévues en fonction des besoins différents des municipalités rurales et urbaines. Ces difficultés accentuent encore le caractère d'urgence des problèmes municipaux, d'autant plus qu'aux dires de la Banque Provin-

ciale au Canada les réformes entreprises, bien qu'elles constituent un pas en avant, sont nettement insuffisantes pour remédier aux difficultés financières des municipalités.

## Une innovation...

(Suite de la page 7)

tubes de la chaudière avant de passer au travers d'un précipitateur électrostatique. Les gaz, débarrassés des particules, sont ensuite éliminés dans l'atmosphère par l'intermédiaire d'une cheminée commune. Les cendres volantes récupérées par les précipitations sont extraites des trémies de rétention par un système de convoyeurs, et emmagasinées dans un silo pour utilisation ultérieure.

Non seulement le nouvel incinérateur contribuera à réduire la pollution de l'air, mais il prévient la détérioration des cours d'eau et de l'équilibre écologique d'une région qui englobe quelque 25 municipalités réparties sur une superficie de 100 milles carrés. Il éliminera les effets néfastes dus à l'enfouissement des ordures dans de prétendus "remblais sanitaires" qui, en dépit de leur nom, n'en polluent pas moins le sol et les cours d'eau souterrains qui se jettent éventuellement dans les rivières. Les dépotoirs affreux, insalubres et infestés de vermine, à proximité des grandes routes et des secteurs domiciliaires, seront bientôt chose du passé dans la Communauté urbaine de Québec. Du même coup, on enrayera les frais d'enfouissement des ordures qui ne cessent de croître puisqu'il faut trouver des emplacements de plus en plus éloignés à mesure que les municipalités s'agrandissent.

## Le Canada...

(Suite de la page 11)

les égouts. Chaque gallon de combustible brûlé rejette dans l'atmosphère plusieurs livres de produits qui finissent par retomber sur la terre, en un autre moment et en un autre endroit. J'ai insisté sur le fait que l'homme, s'il veut protéger son milieu naturel, doit s'intéresser davantage au côté biologique des choses.

C'est bien de la vie elle-même dont nous traitons. Nous traitons aussi de la diversité qu'elle présente. Si nous continuons à produire des déchets et si nous continuons à les disperser de part et d'autre, nous finirons par avoir un tout homogène. Comme dans le cas du lac Érié, nos eaux douces contiendront des algues en quantité et peu d'autre chose. Les poissons les plus combattifs et les plus appréciés disparaîtront. Il nous restera des vers en abondance, mais ce sera la fin du corégone, de la truite, du doré et du brochet.

N'allez pas non plus oublier que les animaux raisonnables, c'est-à-dire vous et moi et nos voisins de par le monde, se trouvent au sommet de la chaîne alimentaire. Nous sommes au sommet de la pyramide vivante. Qu'on enlève quelques étages près du haut et nous nous en ressentirons. Qu'on extermine encore d'autres espèces d'oiseaux, de poissons et d'animaux et nous serons astreints au spectacle d'une uniformité vitale peu intéressante.

Nous aimons tous la variété, mais dans le monde de la nature la variété dépend de la protection de l'environnement. C'est notre première ligne de défense. Il nous faut la renforcer, non pas la détruire. C'est ce en quoi consiste l'action pour l'environnement.

## MINES & PETROLES

### Toronto & Canadienne

COTES À LA FERMETURE Vendredi, le 10 novembre 1972

#### Mines

Prix en cent sauf indication contraire

Ventes	100's haut	bas	ferme-variation	1972	Ventes	100's haut	bas	ferme-variation	1972
Abouf	24	25	200	210	+10	40	25		
Abouf Asp	25	11	10	10	-2	24	10		
Abouf C	843	95	78	82	+1	720	42		
Acme	495	32	29	29	-4	52	23		
Acroli	85	45	45	45	-	30	51		
Adanac	59	100	136	140	+2	136	36		
Advocate	5	155	150	155	+5	200	36		
Aetna	77	280	265	265	-15	430	260		
Agnico E	708	245	210	244	+34	695	200		
Ajax	2025	38	32	34	+2	38	16		
Akaicho	52	51	49	49	-2	80	43		
Albairmont	35	23	20	20	-3	16	7		
Alberia	106	45	38	38	-7	60	35		
Aldo	119	380	295	340	+45	285	5		
Alindor	35	58	52	52	-6	100	45		
Almal BB	25	6	5	6	+1	10	3		
Lard	224	58	51	52	-7	20	51		
American	30	6	6	6	-	12	42		
Amigo	30	6	11	10	-1	4	2		
Amos	155	912	9	912	-912	22	6		
Anglo	134	65	56	62	+6	21	72		
Anglo Ltd	305	129	122	125	-7	220	75		
Antino	5	112	112	112	-	4	1		
Armure	110	9	8	8	-1	12	4		
Asarco	227	37	36	37	+1	46	33		
Asarco Ltd	337	77	60	68	+8	37	44		
Asiatic	15	25	25	25	-	36	11		
Atl. Tung	835	38	24	28	+4	10	78		
Atl. Y. Knife	1	310	290	290	-20	280	220		
Aurifer	392	39	35	35	-4	109	25		
Avoca	29	45	43	43	-2	85	43		

#### A

Baker	38	44	43	43	-1	50	33		
Bank Ore	241	906	825	840	-81	935	605		
Barro	185	174	17	17	-1	30	51		
Barryman	120	75	67	67	-8	150	67		
Basic	64	265	255	255	-10	365	225		
Bateman	40	4	2	2	-2	1	1		
Bear	40	2	2	2	-	1	1		
B. Chasse	60	10	14	14	-4	15	5		
Bellier	60	12	14	14	-2	11	11		
Bellinco	125	125	154	154	-29	15	15		
Bermans	125	7	8	8	-1	12	5		
Big Nama	174	110	105	106	-5	124	53		
Birkhawk	25	35	35	35	-	3	10		
Borealis	157	90	84	84	-6	17	912		
Bounty	11	11	14	14	-3	12	9		
Brameda	137	370	345	370	-25	400	335		
Brenda	152	30	28	30	+2	40	212		
Brouhan	25	30	28	30	+2	40	212		
Brubeau	295	30	28	30	+2	40	212		
Brunswick	295	30	28	30	+2	40	212		
Burnhill	485	21	3	3	-18	23	3		

#### B

Cabot	878	121	113	120	+7	121	72		
Cadillac	102	65	67	65	-2	224	57		
Calder	274	13	13	13	-	10	10		
Calmer	10	46	46	46	-	68	43		
Cam	160	20	18	20	+2	35	18		
Cambridge	100	22	30	30	+8	239	3		
Camco	79	615	570	570	-45	705	505		
Canada	21	32	29	29	-3	43	222		
Canada Ltd	42	152	142	143	-10	186	148		
Canada P	80	80	80	80	-	27	13		
Canada S	64	190	188	188	-2	210	103		
Canada W	70	4	4	4	-	812	312		
Canada X	243	40	43	45	+2	29	24		
Canada Y	125	35	35	35	-	55	17		
Canada Z	41	22	20	20	-2	30	35		
Canada AA	25	800	760	800	-40	930	480		
Canada AB	105	12	12	12	-	19	912		
Canada AC	1275	19	12	12	-7	19	9		
Canada AD	10	12	10	10	-2	7	6		
Canada AE	100	19	17	18	+1	60	22		
Canada AF	40	3	3	3	-	812	412		
Canada AG	33	13	12	12	-1	12	12		
Canada AH	80	12	11	11	-1	47	11		
Canada AI	78	135	125	127	-10	200	130		
Canada AJ	722	22	22	22	-	15	175		
Canada AK	356	14	14	14	-	27	13		
Canada AL	64	190	188	188	-2	210	103		
Canada AM	70	4	4	4	-	812	312		
Canada AN	243	40	43	45	+2	29	24		
Canada AO	125	35	35	35	-	55	17		
Canada AP	41	22	20	20	-2	30	35		
Canada AQ	25	800	760	800	-40	930	480		
Canada AR	105	12	12	12	-	19	912		
Canada AS	1275	19	12	12	-7	19	9		
Canada AT	10	12	10	10	-2	7	6		
Canada AU	100	19	17	18	+1	60	22		
Canada AV	40	3	3	3	-	812	412		
Canada AW	33	13	12	12	-1	12	12		
Canada AX	80	12	11	11	-1	47	11		
Canada AY	78	135	125	127	-10	200	130		
Canada AZ	722	22	22	22	-	15	175		
Canada BA	356	14	14	14	-	27	13		
Canada BB	64	190	188	188	-2	210	103		
Canada BC	70	4	4	4	-	812	312		
Canada BD	243	40	43	45	+2	29	24		
Canada BE	125	35	35	35	-	55	17		
Canada BF	41	22	20	20	-2	30	35		
Canada BG	25	800	760	800	-40	930	480		
Canada BH	105	12	12	12	-	19	912		
Canada BI	1275	19	12	12	-7	19	9		
Canada BJ	10	12	10	10	-2	7	6		
Canada BK	100	19	17	18	+1	60	22		
Canada BL	40	3	3	3	-	812	412		
Canada BM	33	13	12	12	-1	12	12		
Canada BN	80	12	11	11	-1	47	11		
Canada BO	78	135	125	127	-10	200	130		
Canada BP	722	22	22	22	-	15	175		
Canada BQ	356	14	14	14	-	27	13		
Canada BR	64	190	188	188	-2	210	103		
Canada BS	70	4	4	4	-	812	312		
Canada BT	243	40	43	45	+2	29	24		
Canada BU	125	35	35	35	-	55	17		
Canada BV	41	22	20	20	-2	30	35		
Canada BW	25	800	760	800	-40	930	480		
Canada BX	105	12	12	12	-	19	912		
Canada BY	1275	19	12	12	-7	19	9		
Canada BZ	10	12	10	10	-2	7	6		
Canada CA	100	19	17	18	+1	60	22		
Canada CB	40	3	3	3	-	812	412		
Canada CC	33	13	12	12	-1	12	12		
Canada CD	80	12	11	11	-1	47	11		
Canada CE	78	135	125	127	-10	200	130		
Canada CF	722	22	22	22	-	15	175		
Canada CG	356	14	14	14	-	27	13		
Canada CH	64	190	188	188	-2	210	103		
Canada CI	70	4	4	4	-	812	312		
Canada CJ	243	40	43	45	+2	29	24		
Canada CK	125	35	35	35	-	55	17		
Canada CL	41	22	20	20	-2	30	35		
Canada CM	25	800	760	800	-40	930	480		
Canada CN	105	12	12	12	-	19	912		
Canada CO	1275	19	12	12	-7	19	9		
Canada CP	10	12	10	10	-2	7	6		
Canada CQ	100	19	17	18	+1	60	22		
Canada CR	40	3	3	3	-	812	412		
Canada CS	33	13	12	12	-1	12	12		
Canada CT	80	12	11	11	-1	47	11		
Canada CU	78	135	125	127	-10	200	130		
Canada CV	722	22	22	22	-	15	175		
Canada CW	356	14	14	14	-	27	13		
Canada CX	64	190	188	188	-2	210	103		
Canada CY	70	4	4	4	-	812	312		
Canada CZ	243	40	43	45	+2	29	24		
Canada DA	125	35	35	35	-	55	17		
Canada DB	41	22	20	20	-2	30	35		
Canada DC	25	800	76						

# Bell Canada...

(Suite de la page 1)

période initiale dans le cas des appels interurbains dans le propre circuit de la société.

\* de 50% en 1973, puis de 33-1/3 en 1974, tous les frais de service (installations, etc...).

Enfin Bell Canada propose que, dès 1974, le tarif des téléphones publics soit porté de dix à vingt cents par appel, et qu'il soit permis de percevoir 25 cents des usagers qui auront recours à l'assistance-annuaire.

Les autorités de Bell Canada estiment que ces mesures visent à maintenir la qualité du service que leur entreprise donne à ses abonnés et usagers au cours des prochaines années, et, aussi, à mieux répartir les charges résultant de cette politique. Ils affirment que dans les conditions actuelles et prévisibles, le rejet même partiel des demandes de Bell Canada ne pourrait que mener à la dégradation des services que fournit l'entreprise.

Les propositions présentées par

Bell Canada à la CCT sont contenues dans deux requêtes distinctes codées "A" et "B".

Les tarifs proposés dans la requête "A" produiraient des recettes additionnelles de \$36 millions s'ils étaient en vigueur pendant toute l'année 1973. Des coûts accrus, qui échappent au contrôle de la société neutraliseront en grande partie la hausse de revenus découlant de la décision rendue par la CCT en mai 1972. Les tarifs proposés permettraient à la société de récupérer une partie de ces coûts additionnels, et empêche-

raient le taux de rendement de baisser au-dessous du niveau de 7.8% qui, selon les prévisions de la CCT, aurait été atteint si les tarifs approuvés en mai avaient été en vigueur pendant toute l'année 1972.

Même à ce niveau, le taux de rendement de la société semble avoir été insuffisant dans les conditions actuelles des marchés des capitaux.

Les tarifs proposés dans la requête "B" visent à produire des recettes de \$85 millions en sus de ceux que la société sollicite dans

la requête "A", et un taux de rendement de 8.6% du capital en 1974. Bell Canada est convaincue que seule la perspective d'accroissements de bénéfices de cet ordre favoriserait suffisamment l'intérêt des investisseurs pour rendre possible une émission d'actions, à des conditions raisonnables, en 1973.

Bell Canada estime que la "réaction négative des investisseurs" aux résultats des récentes requêtes "indique clairement une baisse de l'intérêt de ces derniers" dans les actions de l'entreprise et

## Comment maximiser...

(Suite de la page 6)

mais faire dans le cas d'un communiqué. M. Toohey insiste également sur le soin à apporter à l'expédition de photographies; détermination du besoin réel du correspondant, étude des formats en fonction de la légende sur la photo elle-même. Enfin, les frais de poste eux-mêmes devraient être étudiés. En effet, il n'est pas besoin de spécifier "par air" pour des envois adressés en première classe dans une zone de plus de 200 milles: ils bénéficieront forcément de ce service. De la même façon, inutile de recourir au service aérien un vendredi ou juste avant une période de congé.

## La prévision...

(Suite de la page 14)

çon explicite, une prévision technologique est implicite dans le cas d'un grand nombre de décisions. Ainsi, une amélioration et une diffusion des méthodes de prévision technologique seraient de nature à élever la qualité de nos décisions.

### Ce qui reste à faire

En terminant ce tour d'horizon sur l'état du savoir et sur la propagation de la prévision technologique, je désirerais insister sur les points suivants:

La construction de modèles testables et le développement de séries statistiques pertinentes devraient nous conduire aux améliorations dont la prévision technologique a grandement besoin.

Tout en reconnaissant ses insuffisances, on peut déplorer la faible diffusion de la pratique actuelle de la prévision technologique. En effet même si elle n'apparaît pas de façon explicite, la prévision technologique est nécessairement présente dans la majorité de nos décisions telles que les décisions d'investir en bâtiments, en équipement, en recherche, etc.

L'évaluation de l'impact de la technologie sur l'environnement, sur les institutions et sur les comportements, n'a pas été abordée dans ce discours. Ce sujet, par son ampleur, mérite d'être traité séparément et pourra faire l'objet de réflexion à une autre occasion.

La Commission du futur dont la création est commandée par le Rapport Lamontagne, m'apparaît comme étant un lieu privilégié pour la coordination des efforts concernant la création et la propagation des méthodes de prévision technologique, tant dans le secteur privé que public.

De son côté, comme il l'a déjà annoncé, le Conseil économique du Canada se propose d'examiner diverses problématiques reliées à l'avenir à long terme. Les études qui seront entreprises apporteront, je l'espère, quelque support à ceux qui pratiquent la prévision technologique.

# Le marché des obligations

Table of bond market data with columns for issuer (e.g., Government of Canada, Quebec, BellTel), maturity date, and interest rate.

# Valeurs hors-listes

Table of off-list securities with columns for company name, stock exchange, and price.

que "cette baisse d'intérêt se reflète d'ailleurs dans le comportement décevant des actions de la société sur le marché au cours des dernières années".

Depuis juillet 1971, Bell Canada a satisfait à ses besoins croissants de fonds externes presque exclusivement par des émissions d'obligations de première hypothèque. Et pour fournir un service adéquat à ses abonnés en 1973,

la société devra se procurer de sources externes plus de \$200 millions de ses besoins globaux en capitaux (quelque \$630 millions). Tenter d'obtenir cette somme uniquement au moyen d'emprunts "serait exposer le crédit de la compagnie à une tension sans précédent", précise-t-on dans la requête.

L'entreprise s'interroge déjà sur les répercussions qu'auront ses

emprunts sur le prorata de la dette, la couverture des intérêts et le coût effectif net de la dette. Sans une émission d'actions en 1973, pour faire le contrepoint, la société estime qu'elle "se verra dans l'obligation de pratiquer dans son programme de construction les

coups que son incapacité d'obtenir les fonds requis rendra inévitables".

S'adressant aux actionnaires le 30 septembre dernier dans le compte rendu du troisième trimestre, le président du Conseil d'administration et chef de la direc-

tion, M. Marcel Vincent, a déclaré qu'il "est nécessaire d'améliorer les bénéfices de façon à affermir la confiance des investisseurs et permettre à la société d'obtenir à des taux raisonnables les capitaux nécessaires à son financement au cours des années à venir".

## UN APPAREIL À GAGNER DU TEMPS



### Nouveau

...C'est l'intercom ELECTRO-VOX à transistors. Cent fois par jour, il vous évitera de courir d'une pièce à l'autre.

D'une utilisation très simple et d'un fonctionnement irréprochable, l'intercom ELECTRO-VOX à transistors est aussi facile à installer qu'une prise de courant. Existe en modèles de 2, 6, 11, 21 boutons ou plus.

Téléphonez pour essai de 6 mois à

**ELECTRO VOX**

Leaders depuis 1932

PAUL CHAPUT  
président

2626 Bates  
Montréal

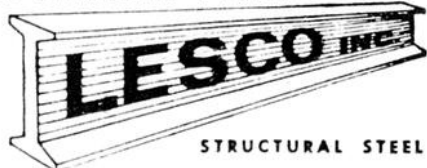
Tél.: 739-1981

Succursales dans les principales cités au Canada.



## CARTES D'AFFAIRES

LES CHARPENTES D'ACIER



10715, rue Jean-Meurier • Montréal-Nord • Tél.: 325-1220

## LOCATION

d'autos ou camions



Pourquoi ne pas consulter des spécialistes?

Individuelle ou flotte • Mois ou à l'année

**COUSINEAU CABOURY**  
LIMITÉE

10,200 ST-LAURENT • MONTRÉAL • TÉL: 384-4000

## TOUCHE ROSS & CIE

COMPTABLES  
AGRÉÉS

Sydney, Halifax, Saint John, Québec  
Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton  
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg  
Regina, Saskatoon, North Battleford  
Calgary, Edmonton, New Westminster  
Burnaby, Vancouver, Victoria

Bermuda, Nassau et Freeport  
Bahamas, Grand Cayman

**SAMSON  
BELAIR  
RIDDELL  
STEAD**  
INC.

conseillers en administration

QUEBEC • MONTRÉAL • OTTAWA • TORONTO • VANCOUVER

membre Association Canadienne des Conseillers en Administration  
membre MTM Association

## Un plan enregistré - ça fait quoi?

1860 - 500 Place d'Armes. Tél.: Montréal 849-2213

LA **Great-West**, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



Lionel Théorêt

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Fonction publique  
Canada

Public Service  
Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

### DIRECTEUR FINANCEMENT DES SOCIÉTÉS

Traitement  
jusqu'à  
\$28,000

Sociétés  
publiques  
d'exploitation,  
finances  
de l'Etat-prêts,  
placements  
et garanties

Ministère  
des Finances  
Ottawa

Le ministère des Finances offre à un directeur financier hors pair la chance de donner toute sa mesure. Le sous-ministre cherche quelqu'un à qui confier l'analyse des objectifs et de la structure financière des sociétés publiques d'exploitation, qui forment le portefeuille du gouvernement, ainsi que de leurs programmes d'investissement, de financement et d'emprunt.

Le titulaire collaborera dans une mesure importante à l'élaboration et à la discussion de la politique financière au niveau de la haute direction. Il s'agit là d'une occasion unique pour un directeur dont le traitement est actuellement de l'ordre de \$25,000. Nous songeons à une personne qui n'a peut-être jamais envisagé de faire carrière dans la Fonction publique, mais qui pourrait être séduite par l'envergure de l'emploi et désireuse de participer à la réalisation d'objectifs économiques nationaux.

Un curriculum vitae indiquant titres de compétences et expérience acquise doit être envoyé, à titre confidentiel, à:

MADEMOISELLE K. COSTELLO  
PROGRAMME DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE  
DIRECTION  
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA  
PIECE 1826, TOUR A  
PLACE DE VILLE  
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler: concours no 72-8010.



Fonction publique  
Canada

Public Service  
Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

### DIRECTEUR GÉNÉRAL PROJETS SPÉCIAUX

TRAITEMENT  
JUSQU'À  
\$31,000

Office  
national  
de  
l'énergie  
Ottawa

L'Office national de l'énergie est un organisme du gouvernement fédéral qui exerce des fonctions de réglementation et de consultation relativement aux questions énergétiques qui relèvent de la compétence du Parlement canadien. Il cherche à pourvoir à son nouveau poste de Directeur général, Projets spéciaux.

FONCTIONS: Le candidat reçu sera comptable au Président de l'Office. A titre de membre de l'équipe de la haute direction, le titulaire devra diriger la planification et la coordination de projets spéciaux d'une grande importance et dont l'exécution entraîne la participation de spécialistes de diverses disciplines. Il devra également planifier, mettre en oeuvre et coordonner de grands programmes d'action, et représenter l'Office lors de discussions et de rencontres avec les autorités du gouvernement et de l'industrie de l'énergie.

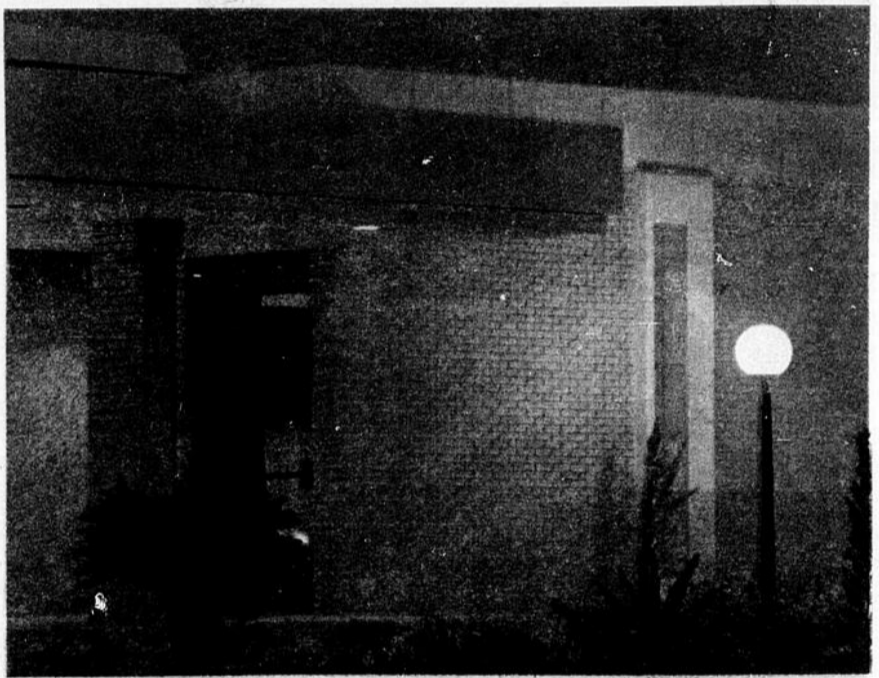
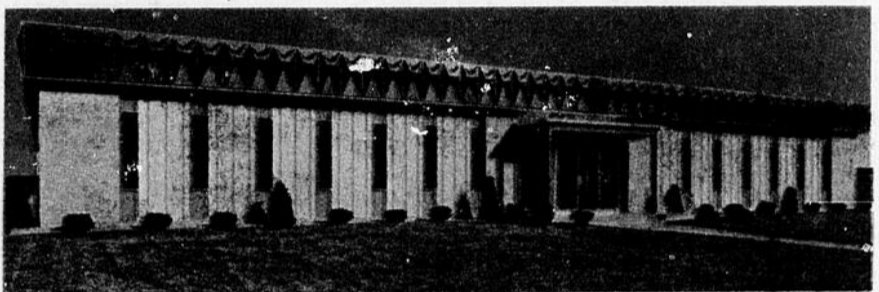
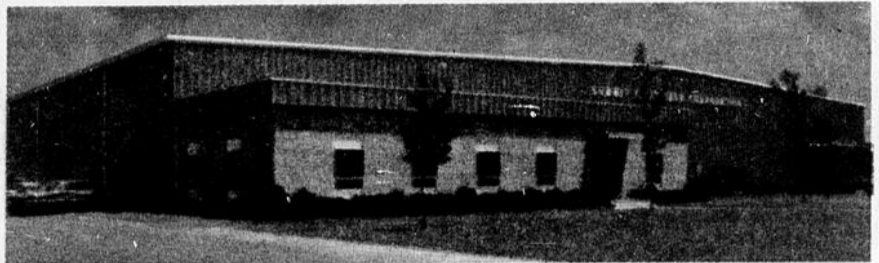
CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire, de préférence en gestion des entreprises, commerce, économie ou génie, ou accréditation à titre de membre d'une association ou d'une société reconnues de juristes ou de comptables; connaissance étendue du secteur de l'énergie et, plus particulièrement, de ce qui a trait au pétrole, au gaz naturel et à l'électricité; aptitude à conseiller, à faire des recommandations et à prendre des décisions relatives aux mesures et aux programmes d'importance majeure; qualités de chef et aptitude à travailler efficacement avec des hauts fonctionnaires et des directeurs de l'industrie de l'énergie. La connaissance de l'anglais ou du français est suffisante.

Les demandes d'emploi ou de renseignements seront traitées confidentiellement et doivent être adressées comme suit:

MONSIEUR A.E. RUSSELL  
PROGRAMME DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE DIRECTION  
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA  
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler: concours no 72-8012.

# Pour construire d'une façon rapide et efficace, vous avez besoin d'un système.



Armco possède le système le plus adapté à vos besoins.

Nos bâtiments sont préfabriqués dans des usines modernes. Ils sont prêts dès que vous êtes prêt. Vous n'avez qu'à choisir l'emplacement. Nous construisons pour répondre à vos besoins. Avec Armco, c'est vous le patron. Nous sommes là pour combler vos désirs.

Nous allons construire ce que vous voulez, où vous voulez et quand vous voulez. À partir du premier croquis jusqu'à la touche finale dans le jardin.

Armco travaille avec vous au lieu de travailler avec une douzaine d'entrepreneurs... nous faisons tout. Vous ne négociez qu'avec une seule compagnie, un seul homme.

Armco dispose des matériaux et des ressources

nécessaires pour satisfaire vos exigences les plus particulières. Nos bâtiments d'acier s'adaptent à toutes situations et résistent aux conditions les plus difficiles.

Notre système de bâtiments travaille en votre faveur car nous travaillons pour vous.

Partout au Canada, vous trouverez un représentant-entrepreneur Armco prêt à discuter et prêt à vous écouter.

## Le système de bâtiments original **ARMCO**

.....  
 Veuillez me faire parvenir des détails supplémentaires au sujet  
 du système de bâtiments original Armco, en matière de cons-  
 truction  industrielle,  dans le gros,  au détail  
 ou la récréation.  
 Dimensions approximatives du bâtiment \_\_\_\_\_  
 J'aimerais rencontrer un représentant-entrepreneur Armco.

NOM \_\_\_\_\_

COMPAGNIE \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_

PROVINCE \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

Système de Construction Armco,  
 465, avenue Victoria, Saint-Lambert, Québec